

HANOÏ

Urbanisme, architecture, transformations

Hanoï sens dessus dessous
(*L'Extrême-Orient*, 19 décembre 1895)

La ville présente à l'heure actuelle, sur de nombreux points importants, l'aspect d'un vaste chantier. Un peu partout, on trouve des équipes de coolies en train d'ouvrir de nouvelles voies, d'éventrer des chaussées, de combler des mares ou des fossés. Le service des travaux de la ville doit être sur les dents, position reconnue par tous des plus désagréables.

C'est ainsi qu'après de longues difficultés avec les propriétaires des terrains situés sur la voie projetée n° 7 et le prolongement du boulevard Henri-Rivière, la ville, ayant réussi à les déposséder, vient de commencer les travaux d'infrastructure pour l'établissement des plate-formes des nouvelles chaussées.

La première de ces rues est à peu près achevée. Elle relie le square Paul-Bert à la rue de la Chaux, puis rejoint la rue de la Glacière. Cette ouverture apporte ainsi aux quais un dégagement de plus. Et certes, personne n'ignore combien les voies d'accès y sont nécessaires, surtout au moment des hautes eaux, alors que les abords du fleuve se trouvent encombrés. De plus, la percée nouvelle permet d'aller à la glacière en moins de temps que par le passé. Calino, s'il était au Tonkin, s'empresserait d'ajouter que de la sorte, pendant les grandes chaleurs, la glace arrivera bien plus fraîche chez les consommateurs.

Quant au prolongement du boulevard Henri-Rivière, il traverse la propriété de la blanchisserie Ogliastro, pour aboutir au passage de la rue de la Chaux donnant sur le quai. L'intersection des rues de la Chaux, Balny et de ce prolongement a formé une petite place triangulaire où la ville se propose, dit-on, d'établir un square. Ce coin de verdure sera très certainement du plus heureux effet. Nous ignorons toutefois si on compte y mettre une statue ou un buste quelconques. Mais, dès l'instant qu'on songe à y faire un square, on ne peut guère se dispenser d'y perpétuer en bronze le souvenir d'un de nos « grands » hommes. À moins qu'on décide d'installer tout bonnement une bascule automatique. Ce serait peut-être préférable : avec deux cents, ou pourrait au moins s'asseoir dessus.

Nous devons également signaler l'activité déployée pour combler avec rapidité le fossé de la Citadelle, tout près de la place du Charbon. Aussitôt ce travail achevé, on va ouvrir une nouvelle avenue, longeant le mur d'enceinte de la Citadelle récemment construit. Sur une longueur de 1.100 mètres environ, cette voie s'étendra de la place du Charbon à la chaussée Parreau. Avec sa largeur de 25 mètres et une fois bien plantée d'arbres, ce sera une de nos plus belles promenades ; il faut même s'attendre, dès qu'elle sera livrée à la circulation, à la voir détrôner la route du Grand-Bouddah, très fréquentée aujourd'hui, mais qui n'a que 18 mètres. Si jamais nous avons une revue de fin d'année en 1896, soyez certains qu'on y fera paraître les deux voies ennemies : on pourra voir alors la route du Grand-Bouddah et le boulevard nouveau, personnifiés par deux charmantes étoiles, échanger des sarcasmes, se disputer les faveurs du public et l'insigne honneur d'être plus foulées l'une que l'autre sous les pieds des chevaux et sous les roues des véhicules. Le tout agrémenté de chansons circonstanciées.

Si nous passons maintenant à un autre genre de travaux, nous pouvons annoncer que le remblaiement des tranchées destinées à l'adduction des eaux étant terminé dans la rue du Riz et cette voie ayant été livrée à la circulation, on peut constater l'agrandissement du marché qui s'y trouve. Il compte maintenant trois pavillons accolés l'un à l'autre, trois halls offrant leur vaste abri à un plus grand nombre de vendeurs. Les matériaux qui ont servi à construire cette annexe proviennent de la démolition du marché de la rue Dong-khanh, lequel va être transféré route de Hué et va augmenter ainsi d'une unité le nombre des emplacements couverts réservés à la vente des produits d'alimentation.

Enfin, terminons en disant que l'on comble très rapidement les mares situées en face du secrétariat général. Dès la fin des travaux, la ville y dessinera fort probablement un jardin public d'assez grandes dimensions. Les méchantes langues affirment que cette décision a été prise non seulement dans l'unique but d'orner la cité, mais encore pour permettre aux bureaux de travailler davantage, sans être gênés par le croassement harmonieux des grenouilles et autres habitants des mares. Dans sa sollicitude éclairée, la municipalité préférerait avec raison pour les fonctionnaires du Protectorat, le chant des oiseaux et le fouillis de verdure, grâce auxquels, du reste,... ils attendront plus facilement cinq heures.

Le Typhon du 7 juin (*L'Avenir du Tonkin*, 8 juin 1903)

Un typhon d'une violence extrême, tel que les plus vieux Hanoïens ne se souviennent pas en avoir vu, est passé sur Hanoï dans la nuit de dimanche à lundi, causant des dommages incommensurables.

En une seule nuit, Hanoï-la-Coquette, comme l'ont appelée plus d'un des visiteurs de notre Exposition, a été bouleversé et saccagée et, en certains quartiers, presque broyée.. L'impression qui se dégage aujourd'hui, de toutes ces maisons lézardées, éventrées, sans toitures, les persiennes et les portes pendant lamentablement, de tous ces beaux arbres orgueil de nos squares et de nos jardins, de tous ces pylônes d'éclairage tordus ou renversés dont les fils traînent lamentablement à terre, est celle que l'on éprouverait en explorant une ville ayant subi un bombardement acharné.

L'orage commença dimanche dans l'après-midi, allant toujours croissant. Il atteignait sa plus grande violence vers dix heures du soir, heure à laquelle le vent terriblement déchaîné entraînait dans des tourbillons furieux tout ce qui s'opposait à son avance, renversant ou brisant le moindre obstacle, arrachant des toitures entières, les transportant à des centaines de mètres comme de véritables fétus de paille.

La ville, dès six heures du soir, était plongée dans l'obscurité la plus complète, le vent ayant eu rapidement raison des fils de l'éclairage, et celle obscurité ne contribuant pas peu à rendre le tableau particulièrement sinistre et angoissant.

Dans la matinée de lundi, le vent étant peu à peu calmé, la pluie seule continuait à tomber, diluvienne, permettait l'accès des rues, et c'est alors qu'apparaissait dans toute son horreur le désastre qui s'était produit dans la nuit.

À six heures du matin, au cours d'une reconnaissance faite à travers la ville, reconnaissance d'autant plus difficile que partout les arbres, les débris de matériaux, les pylônes d'éclairage, les fils de télégraphe ou autres gênent la circulation, nous rencontrons M. Beau, gouverneur général, accompagné de M. Luce, résident supérieur, et deux officiers d'ordonnance qui font une rapide inspection de l'étendue des dégâts causés. Le gouverneur général semble extrêmement ému à la vue de tant de ruines — et fait demander, un peu partout où il passe, si des accidents de personnes, et surtout d'Européens, sont à déplorer. Hâtons-nous de dire, pour rassurer l'opinion publique,

que seuls deux Européens ont été assez sérieusement blessés. Les autres victimes sont toutes de race asiatique.

Il serait impossible de signaler toutes les maisons ou toutes les propriétés qui ont été dévastées, mais au hasard de nos souvenirs, nous citerons, pour donner à ceux de nos lecteurs qui n'habitent pas à Hanoï une idée du désastre causé par le typhon de dimanche dernier, ce que nous avons vu.

Dans la rue Paul-Bert, une partie de la toiture de la maison Godard est enlevée, un pan de toiture est également enlevé à la librairie Crébessac qui a ses magasins inondés ; la plus grande partie de la toiture de la maison Charpentier est enlevée et toutes les marchandises des magasins sont véritablement noyées sous les trombes d'eau qui les remplissent. Un pan de la toiture de l'hôtel Métropole est enlevé, l'eau pénètre dans les chambres, toutes habitées, l'égout qui se trouve à proximité de l'hôtel s'effondre.

Une des ailes de la Résidence supérieure a toute sa toiture enlevée, le jardin est complètement anéanti. Le square Paul-Bert est entièrement détruit, pas un arbre n'est debout. La résidence mairie a une partie de sa toiture enlevée tandis que la marquise qui se trouve devant la porte d'entrée du square Paul-Bert s'est effondrée. La Direction des Travaux publics a sa toiture enlevée, le marché des bambous s'est effondré. La rue de Bac-Ninh, qui se trouve dans le voisinage immédiat du fleuve Rouge, est une des plus éprouvées. Toute sa partie haute située près du quai du Commerce est véritablement hachée. Sur plus de cent mètres, toutes les marnons sont effondrées.

L'aspect du quai du Commerce est lamentable. Tous les poteaux en fer du service télégraphique sont brisés, tordus, quelques-uns littéralement tirebouchonnés. Les magasins Fontaine, la glacière sont presque détruits.

Sur le boulevard Francis-Garnier, la Société Philharmonique a sa toiture enlevée et sa grille de clôture brisée. Une maison indigène — le n° 51 — est tombée — c'est le mot — sur la chaussée. Les kiosques des tramways de la place Négrier sont enlevés et aplatis contre le sol.

Boulevard Gia-Long, plusieurs maisons sont endommagées, la maison de M. Fischer, principalement qui a sa toiture complètement enlevée.

Boulevard Doudart-de-Lagrée, plusieurs maisons sont prêtes à s'écrouler, la maison de MM. Jacques [Jacques] et Cie, a sa toiture complètement enlevée.

Boulevard A.-Rousseau, presque toutes les cases annamites ont été enlevées ou se sont effondrées, un enfant habitant une de ces cases a été enseveli et retrouvé mort sous les décombres. L'habitation de M. Alexandre a eu la toiture et les persiennes enlevées. Le parc de M. Loisy a eu toutes ses baraques fortement endommagées.

L'hôpital indigène est à peu près écroulé ; dans la la nuit, les malades, sous la conduite d'un infirmier indigène ont été évacués sur une pagode voisine de l'endroit.

Route de Hué, les dégâts sont considérables, beaucoup de maisons bâties en briques sont fortement endommagées ; quant aux cases en paillotes, la majeure partie a été enlevée. On a retrouvé sous les décombres de diverses cases onze cadavres d'indigènes.

Rue des Teinturiers, deux maisons en construction ainsi que celles portant les n° 13 et 16 sont à peu près écroulées.

Le square Neyret est anéanti, une maison européenne de la route Mandarine est presque à terre.

Une partie du boulevard Gambetta et de la route Mandarine sont complètement inondées. Boulevard Gambetta, la si originale paillote de notre ami et collaborateur le docteur Le Lan n'existe plus. Son propriétaire a perdu en une nuit tout ce que sa science de collectionneur avait accumulé en de nombreuses années.

La toiture et la vérandah du café de la Gare ont été enlevées.

À l'Exposition, le Grand palais s'est affaissé en plusieurs endroits, tandis que la plupart des pavillons et les annexes sont écroulés.

Rue Tirant, une maison indigène s'est effondrée, faisant trois victimes indigènes.

Rue des Graines, une maison indigène a fait en s'effondrant deux victimes. Une autre, rue des Raccaux (?), en a fait trois.

Au village du Papier, un indigène a été trouvé mort sous les décombres d'une maison en briques.

Une maison de la manufacture des Tabacs, route du Blockhaus Nord, s'est effondrée, une femme philippine a été écrasée, ainsi qu'un Annamite.

Route du Grand-Bouddha au n° 46, un enfant qui s'y trouvait a été tué par suite de l'effondrement de la maison.

Le hall du marché de la Citadelle s'est complètement affaissé ; un des halls du marché du riz est tombé et a été poussé par le vent jusque sur le milieu de la chaussée.

La majeure partie du quai du Commerce ont [sic] la toiture de la façade enlevée.

La maison de M. Machecourt, sise à l'angle de la rue des Briques et du passage rue Jean-Dupuis, est complètement écroulée.

Dans cette même rue, un mur de clôture s'est complètement affaissé.

La station du quai du Commerce est complètement effondrée.

Les cases en paillotes situées sur la berge du fleuve du quai du Commerce au Blockhaus Nord ont été en partie enlevées.

Sur la route du Grand-Bouddha, les dégâts sont considérables. La briqueterie Bourgouin-Meiffre est en partie détruite.

L'usine à papier de M. F.-H. Schneider a été particulièrement atteinte. Les ateliers de clicherie, photographie, lithographie et les magasins à papiers ont été entièrement saccagés, broyés.

Dans les rues de Takou et Tien-Tsin, les pertes sont aussi très grandes. Le théâtre municipal n'a plus de toiture et toute la partie comprenant la scène et les loges d'artistes est effondrée.

[Au port*]

Sur le fleuve, les pertes ont été aussi très grandes. Au service du port, où nous allons nous renseigner, nous apprenons que 400 sampans ou barques sont partis à la dérive dans la journée de dimanche et dans la nuit. On ne peut encore évaluer le nombre des victimes, mais on nous assure que près de 800 sampaniers auraient été engloutis.

Les chaloupes ancrées le long du quai ont particulièrement souffert.

Le *Hai-On*, appartenant à la Compagnie du Creusot, a été fortement endommagé par la tempête : le salon et la cheminée ont été brisés.

Le *Quang-Tchéou*, de la même compagnie, a également beaucoup souffert, la passerelle du ponton de la chambre de commerce repose sur l'avant de ce vapeur.

Le *Yun-nan*, venant de Viétri dans la soirée du 7, fut jeté par l'ouragan sur un banc de sable, près des Quatre-Colonnes. Tous les passagers descendirent à terre et passèrent la nuit sur ce banc de sable. Ce n'est que le lendemain à la pointe du jour qu'ils purent regagner le bâtiment et se diriger sur Hanoï.

Les chalands et les bacs ont été détruits complètement.

Le poste de police du port est totalement détruit ainsi que tous les papiers, registres du contrôle des barques.

Les bureaux du service des Forêts et du contrôle des Douanes ont été enlevés et réduits à néant.

Les appontements ont été désemparés et coulés ; celui de la chambre de commerce a été séparé de la passerelle qui s'est couchée et a été écrasée. Beaucoup de chaloupes ont sombré, notamment le *Day*, des Travaux publics, qui a coulé sur place et dont la cheminée seule émerge.

Le *Dap-Cau*, du service militaire, a été violemment jeté sur des billes de bois d'un radeau disloqué, il a eu la coque ouverte à l'avant. Le pont a été envahi par l'eau.

Le *Pagado*, appartenant à M. Daurelle, a coulé pic près de l'appontement de la chambre de commerce.

Le *Hanoi*, appartenant à M. Daydé et Pillé, s'est échoué sur un épi de pierre de la première pile du pont.

L'*Éclair*, appartenant au gouvernement général, a échoué en amont près de l'usine des eaux.

Le *Remorqueur*, appartenant au service des transports utilitaires, est échoué en amont près de l'usine des eaux.

Les chaloupes *Marie-Louise* et *Jeannette*, de la maison Debeaux, les chaloupes chinoises *Tay-Ly*, *Shune-On* et *Eoc-On* ont été s'échouer en amont près de l'usine des Eaux.

L'ancien bateau-pompe qui, autrefois, taisait un service d'irrigations à Bazan*, a coulé près de la berge en amont de la rue du Charbon ; le haut de la cheminée seule paraît encore.

Quelques chalands de la Compagnie Lyonnaise, ainsi que quelques autres appartenant à MM. Marty et d'Abbadie ont disparu.

Les cases des habitants du banc de sable ont été enlevées.

Le *Tay-ly*, vapeur de la résidence de Thai-Binh, a subi des avaries sérieuses ; le salon et la cheminée ont été enlevées.

Voici, brièvement rapporté, ce que nous avons pu constater au cours de notre visite des rues. Comme on le voit, nous avons raison de dire, en commençant cet entrefilet, que les dégâts sont incommensurables. Plusieurs de nos compatriotes ont tout perdu, linges et meubles ; d'autres, négociants ou industriels, ont vu disparaître en une nuit le fruit de plusieurs années d'un labeur opiniâtre.

Et maintenant une question se pose. Que va-t-on faire pour tous ceux que l'ouragan de dimanche a ruinés ?

Il faut espérer que les plus grands efforts seront faits pour ne pas laisser notre colonie s'arrêter dans sa marche en avant faute des secours nécessaires pour se relever de la terrible épreuve qu'elle vient de subir.

L.

Le Typhon du 7-8 juin
Hanoi
(*L'Avenir du Tonkin*, 11 juin 1903)

Nous donnons ci-après quelques renseignements nouveaux sur les dégâts occasionnés par le typhon de dimanche :

Une pagode située au village de Thanh-tri s'est effondrée pendant la bourrasque. On croit que trente quatre indigènes qui s'y étaient réfugiés ont été ensevelis sous les décombres.

Hier, on a retiré du fleuve Rouge, en face de la manufacture des tabacs, les cadavres de deux sampaniers et d'une fillette.

Le commissariat central nous communique la liste suivante des maisons qui menacent de s'écrouler :

1° n° 54 rue de Takou

2° n° 16 rue de Tien-Tsin

3° n° 30 rue de Tien-Tsin (situation dangereuse)

4° n° 58 et 60 rue de Tien-Tsin (situation dangereuse)

5° n° 79, 81 et ?

6° n° 64 rue des Chapeaux

7° n° 48 une maison en construction rue des Paniers.

8° n° 20, 90 et 92 rue de la Saumure

9° Deux maisons en construction rue de la Saumure.

[Au port*]

De nombreux cadavres de sampaniers ont été retirés du fleuve Rouge.

Au banc de sable, où la plupart des cases se sont écroulées, on retire au fur et à mesure du déblaiement des cadavres indigènes.

La chaloupe à vapeur *On-Kinh*, que l'on croyait perdue, est allée s'échouer sur le banc de sable voisin de la rive gauche du fleuve à environ 25 kilomètres de Hanoï. La chaloupe a de graves avaries.

Les chaloupes à vapeur *Marie-Louise* et *Éclair* ainsi que le remorqueur n° 4 ont été renfloués ; la chaloupe chinoise *Tai-Ly* a également été renflouée. Le *Foc-An*, chaloupe chinoise, est entièrement détruit.

À la gare les trains de Phu-lang-Thuong, Vietri et Haiphong arrivent tous avec des retards considérables.

La circulation entre Hanoï et Nam-dinh n'a pas encore été reprise.

Dans la liste des immeubles ayant été le plus atteints que nous avons publiée dans notre dernier numéro, nous avons oublié de mentionner le casino du Petit Lac qui a été entièrement démoli. Les travaux de reconstruction ont été entrepris dès hier et seront, nous a-t-on affirmé, terminés dans une quinzaine de jours, date à laquelle les représentations reprendront.

Nous avons également omis de signaler les magasins de M. Kalischer qui ont été très fortement endommagés. La plus grande partie des marchandises ont été avariées par l'eau.

Les magasins de M^{me} Jambert, où la plupart des marchandises sont inutilisables ; le Comptoir Français, qui a eu ses entrepôts inondés. Nous avons également oublié les maisons de MM. Mézières, avocat, et Guillaume dont les toits ont été emportés. Combien d'autres encore qui, en une nuit, ont perdu le fruit de plusieurs années d'un travail opiniâtre.

À l'Omnium français, rue Jules-Ferry, le plafond des magasins s'est effondré mardi soir vers huit heures, avec un fracas énorme, détruisant ou détériorant une grande quantité de marchandises.

AFFAIRES COLONIALES
Tonkin
LE CYCLONE DU 8 JUIN
(*Le Temps*, 17 juillet 1903)

Nous avons donné hier quelques détails sur le cyclone qui s'était abattu le 8 juin sur Hanoï et Nam-Dinh. Voici de nouveaux détails qui nous parviennent sur les ravages causés par l'ouragan :

La citadelle de Hanoï a beaucoup souffert, et pour les seuls bâtiments militaires, les dégâts sont évalués à un million de francs au minimum. Les casernes de l'artillerie, du service colonial, les pavillons des officiers, etc., sont complètement découverts ; une pluie torrentielle a achevé ce que le vent avait respecté ; aux premiers étages comme aux rez-de-chaussée, tout a été détérioré et les approvisionnements militaires, fournitures pour l'habillement, sont dans un état pitoyable.

Aux batteries d'artillerie, une vingtaine de mulets ont été tués.

Le square avoisinant le Petit-Lac n'existe plus : arbres et plantes ont été fauchés. Le casino du Lac n'est plus qu'un monceau de pierres, de plâtre et de tôle.

Le square Paul-Bert est complètement dévasté : seule, la statue du grand Tonkinois est restée debout.

Le mur d'enceinte de la résidence-mairie est complètement détruit, et la vérandah qui conduisait aux appartements privés du résident-maire a été arrachée et projetée à terre.

À six heures du matin, la rue de la Concession, dont les nombreux arbres étaient presque tous fauchés, présentait, à peu de chose près, l'aspect d'un coin de forêt vierge; il fallait, ou plutôt il eût fallu, se frayer un chemin à coups de hache et de coupe-coupe pour arriver à circuler.

Dès neuf heures, les nombreuses corvées de tirailleurs avaient fait un déblaiement, très sommaire, il est vrai, mais qui néanmoins permettait aux piétons de parcourir la rue dans toute sa longueur à midi, les pousse-pousse pouvaient également passer.

Cette rue, que sa végétation rendait une des plus belles d'Hanoï, n'est plus, à l'heure actuelle, qu'une clairière dont les côtés sont garnis de tas de bois menu et de morceaux de troncs d'arbres.

Le bâtiment du cercle des officiers, dont la construction était presque terminée, a eu son premier étage rasé.

Hanoï
CHRONIQUE LOCALE
(*L'Avenir du Tonkin*, 2 décembre 1905)

La rue Paul-Bert. — Aux heures de douce flânerie qui terminent la journée de labeur, c'est un véritable délassement que de parcourir la rue Paul-Bert. Le soir, aux lumières, avec ses magasins aux vitrines remplies d'objets qui attirent le regard des passants, avec son animation particulière, le mouvement des promeneurs et celui des voitures, cette rue prend des airs qui rappelle certaine voie de la capitale métropolitaine. De là ce surnom de la rue de la Paix que la Presse locale lui a attribué dans un jour de verve et que l'opinion lui a conservé. Il y aurait, assurément [quelques défauts et les grin]cheux les montrerait, mais à quoi bon nous ôter une illusion ? Elle fait notre satisfaction. Cela est préférable. Nous pouvons même ajouter, avec une fierté de terroir, qu'à Paris, ils n'ont pas le Petit Lac ! C'est juste, et cette circonstance n'est pas faite pour diminuer le charme de cette partie de notre ville nouvelle, vue, le soir, à la lueur des lampes électriques.

Peu à peu, ce quartier s'embellit. Nous ignorons ce qu'il en est advenu du fameux projet des marquises ; le temps a passé depuis le jour où cette question fut agitée. Mais, depuis ce temps, une transformation s'est accomplie, elle se termine en ce moment, et par le vaste monument qui remplace ses premiers magasins, l'U. C. I. ¹ a augmenté heureusement l'aspect de la ville. Le théâtre aidant, nous pouvons faire une comparaison, à l'avantage du temps présent, entre la rue Paul-Bert actuelle et ce qu'elle fut à l'origine.

Parmi tant de maisons dont les devantures, quelques-unes du style le plus moderne, sollicitent le goût et l'envie des passants nombreux, nous devons une mention spéciale pour l'une d'elles qui s'est adonnée à un genre d'ameublement, simple, pratique, approprié au climat, tout en respectant la mode. Après bien des tâtonnements et de nombreuses expériences, elle a réalisé les spécimens qu'elle expose aux yeux du public dans ses vitrines. La même maison, secondée par un personnel européen choisi et une équipe d'ouvriers indigènes qu'elle a formés à force de temps et de patience, a innové la première à Hanoï, des genres de travaux dont personne, avant elle, n'avait tenté l'exécution.

Nous constatons ce progrès avec satisfaction.

¹ Union commerciale indochinoise.

ÉCHOS
(*La Dépêche coloniale*, 6 janvier 1908)

Pour l'Indo-Chine. — Théodore Rivière, le sculpteur bien connu, qui devait s'embarquer le 22 décembre pour l'Indo-Chine, a quitté Marseille hier dimanche pour le Tonkin. Il va présider à l'édification du monument *À la France*, qui sera élevé sur la place du nouveau palais du gouverneur général à Hanoi. On sait que l'architecte du monument est M. Villedieu.

INDO-CHINE
(*La Dépêche coloniale*, 30 janvier 1909)

M. Morel, résident supérieur du Tonkin, a présidé, à la fin du mois de décembre, écrit-on de Hanoï, à l'inauguration du monument à la gloire de la France, œuvre du sculpteur Théodore Rivière.

Ce monument, qui représente les peuples indochinois offrant à la France l'hommage de leur amour et de leur reconnaissance, est du plus bel effet ; il a été unanimement admiré. M. Morel a prononcé un discours devant le monument ; il a remis, à cette occasion, un certain nombre de décorations à des indigènes. Le sculpteur Théodore Rivière, qui était présent, a été félicité.

Il se rend à Phnom-Penh, où il assistera à l'inauguration du monument de Sisowath, dont il est aussi l'auteur.

La crise du logement à Hanoï
Symptômes favorables
par BARBISIER [Henri Cucherousset]
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 14 janvier 1923)

La crise du logement à Hanoï est encore intense. Cependant, on peut noter déjà des symptômes d'une amélioration prochaine. Pour la première fois depuis plus de trois ans, on peut voir des réclames pour des maisons à louer !

Oh ! pas des annonces dans les journaux ! Les propriétaires sont trop pingres pour faire une pareille dépense, mais de ces cartons malpropres pendus par une ficelle à la devanture de certaines boutiques peu soucieuses de leur aspect extérieur.

Dernièrement, à la boucherie Loisy, trois de ces pancartes étaient attachées à la porte.

Certes ! lorsqu'on s'adresse au propriétaire, la réponse est peu encourageante : cherté excessive et conditions assez dures ; mais c'est déjà un signe des temps que les propriétaires recourent à ce minimum de publicité.

Mais si l'on parcourt les rues de Hanoï, on s'aperçoit que presque tout ce qui reste de terrains vagues se couvre de chantiers. On bâtit de tous côtés, non seulement des maisons annamites marquant un grand progrès sur les maisons indigènes de jadis, mais, par douzaines, des maisons européennes et, en plus grand nombre encore, des maisons indigènes pouvant fort bien, en attendant mieux, convenir aux Européens.

Il n'est pas exagéré de dire que de ce chef, il y aura fin 1923 au moins cent maisons européennes de plus que fin 1921. Ajoutez à cela que les hôtels seront alors à même d'offrir quarante chambres ou appartements de plus.

Tout cela est dû à ce que la Magistrature a enfin compris qu'il dépendait de son bon sens que la crise s'atténue et que, si l'on consentait à ficher la paix aux propriétaires, ceux-ci n'étant plus menacés, construiraient.

C'est ce qui est arrivé ; seulement, cent maisons ne se construisent pas en un mois.

Ceci confirme notre théorie que ce que l'Administration peut faire de mieux dans un cas quelconque, c'est de s'abstenir d'embêter le public. Quant à faire quelque chose de positif, elle en est incapable, si peu qu'on lui demande.

Il est vrai que dès qu'on lui demande un tout petit appui, tout de suite ça devient une énorme affaire, tous les bureaux entrent en branle et la presse est inondée de communiqués ; des formalités sont accomplies, des rapports sont faits, des commissions réunies, des experts consultés, des règlements étudiés, des plans dressés, des cahiers des charges établis et finalement, le grand jour de l'accouchement arrive : tous les médecins sont là, les apothicaires, les sages-femmes, les infirmiers, les nourrices ; un grand cri ! L'Administration est accouchée.... et l'on voit trotter une ridicule petite souris : *parturiunt montes, nascitur ridiculus mus* [la montagne accouche d'une souris].

Tel a été jusqu'à ce jour l'appui apporté par l'Administration au public dans la crise du logement. On allait allotir, mettre en vente, à condition que s'y élèvent tout de suite tout un monde de délicieuses villas, les immenses terrains dont dispose le Gouvernement Général entre la Citadelle et le Jardin Botanique. On en fit beaucoup de bruit ; puis le public apprit avec une certaine désillusion qu'il n'y aurait que vingt-deux lots mis aux enchères une première fois : l'Administration spéculait, voulait profiter, elle aussi, de la vie chère. Puis le jour de l'adjudication arriva et l'on apprit avec stupeur qu'elle était remise à plus tard.

Qu'était-il arrivé ?

Qui avait provoqué l'avortement ?

Un médecin, disaient les uns. Un architecte, disaient les autres. — Et, en effet, deux fonctionnaires s'accusaient mutuellement : M. Lacollonge, architecte des Bâtiments civils, chargé d'établir le cahier des charges, avait inséré la clause impérative suivante : « Chaque maison aura une fosse septique ». Or M. le Dr **Le Roy** des Barres, qui, lui, est sceptique quant à ces fosses, avait fait insérer, bien antérieurement, dans les règlements d'hygiène de la ville, l'interdiction absolue d'en construire.

On peut critiquer ce règlement, mais tant qu'il n'a pas été abrogé, il existe et doit être observé. Donc en établissant dans son cahier des charges l'obligation de construire des fosses septiques, M. l'architecte des Bâtiments civils mettait comme condition de l'adjudication la violation d'un règlement. C'était absurde.

Dans ces conditions, le Gouvernement Général n'avait qu'à biffer d'office le malencontreux article, sans écouter les cris de son auteur, et remettre l'adjudication à huitaine.

Il n'a pas fallu moins de six semaines pour arriver à ce résultat.

À force de flatter M. Lacollonge, de lui passer la main dans le dos, on a fini par vaincre sa farouche obstination, et par obtenir de lui qu'il daignât bien consentir à ce que l'obligation de violer les règlements existants ne fût pas maintenue.

L'adjudication, comme on a pu le voir par les annonces dans les journaux, est fixée à demain. Espérons qu'il ne s'élèvera pas du fond des bureaux de quelque administration un nouveau veto !

Hanoï
(*L'Avenir du Tonkin*, 28 février 1923)

Le monument aux morts. — La question du monument aux morts est venue en discussion, croyons-nous, hier lundi, au cours de la séance de la commission municipale et à propos de la participation éventuelle du budget municipal en vue de réunir la somme de 35.000 piastres nécessaires (en plus des 700.000 francs que coûtera le monument proprement dit) à l'aménagement de emplacement sur lequel sera édifée l'œuvre de MM. Ducuing et Hieroltz.

Nous croyons savoir, que, faute de ressources suffisantes, la ville ne pourra pas s'inscrire pour une très forte somme. Par ailleurs, l'autorité militaire saisie d'une proposition d'échange de terrains, se serait déclarée prête à céder la mare aux Éléphants (située en face la tour de la T. S. F.) telle qu'elle est, contre le bel emplacement qui se trouve entre la rue de Tuyền-Quang et la ligne de tramway de Thai-ha-Ap, à condition que ce terrain lui soit livré remblayé.

VOYAGE AUTOUR DE HUÉ
par Auguste L.M. Bonifacy
(*L'Avenir du Tonkin*, 25 juin 1923)

.....
Mais cela me fournit l'occasion de vous dire que les Anglais ont décrit, en de magnifiques ouvrages, les animaux de leurs colonies. En 1907 ou 1908, on avait commencé à en faire autant au Tonkin. Une mission scientifique, dirigée par un maître autorisé, M. Boutan, avait commencé à décrire nos animaux. Une *Semaine mammalogique* avait paru. J'en avais écrit une deuxième, car la mission avait bien voulu prendre en considération mes faibles talents ; elle est restée dans les cartons. On a jugé, en haut lieu, que l'histoire naturelle n'avait aucune utilité et on a supprimé brusquement la mission. On a même jeté brutalement ses membres à la porte de l'immeuble qu'ils occupaient pour y loger gratis le statuaire Th. Rivière, l'auteur du monument, affreusement raté, qui enlaidit une de nos *futures* places publiques. Cet énorme pâté multicolore fut jugé beaucoup plus utile au développement futur de l'Indochine que l'étude raisonnée de ses productions naturelles.

L'enlaidissement de Hanoï
par CLODION [H. CUCHEROUSET]
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 30 mars 1924)

Hanoï continue à se développer sans plan ni méthode, compromettant ainsi son avenir. En particulier s'aggrave chaque jour ce défaut, que toutes les villes modernes s'efforcent d'éviter, du désordre dans les constructions. Alors que les urbanistes s'attachent à bien déterminer dans une ville, quartier de commerce, quartier administratif, quartier industriel, quartier militaire, quartier des hôpitaux, hospices et cliniques, quartier résidentiel, cités-jardins pour ouvriers ou quartiers indigènes, dans les colonies, à Hanoï c'est le pêle-mêle le plus complet.

C'est cette incohérence, aussi gênante pour les affaires que pour le développement et l'embellissement de la ville, qui frappa le plus à son arrivée M. Hébrard, le distingué architecte urbaniste que l'Indochine a fait venir à grands frais.

Seulement, voilà deux ans que M. Hébrard est à Hanoï et, depuis, le mal n'a fait qu'empirer. Et lui-même, M. Hébrard, qui ne pouvait manquer de trouver illogique l'installation de l'Inspection générale des Travaux publics aux antipodes du

Gouvernement général, a commencé par y faire construire un étage pour y installer son propre service. C'est le comble de l'inconséquence.

M. Doumer, le seul gouverneur que nous ayons eu, qui ait, eu l'idée de ce que devrait être une capitale, avait rêvé de grouper autour du Gouvernement général toutes les grandes Directions qui en dépendent. M. Sarraut a compromis la réalisation de ce projet en construisant son horrible caserne-lycée au plus bel endroit, abîmant la perspective de façon irrémédiable. À moins d'énormes dépenses, il ne faut plus espérer faire quelque chose de beau de ce quartier.

Espérons du moins qu'on ne va pas persévérer dans l'erreur de M. Sarraut en construisant à côté du grand bain scolaire le petit bain, qu'on choisira pour le petit Lycée un emplacement vaste et aéré où l'on puisse établir non un bain, mais un parc scolaire, et que même le grand Lycée sera condamné comme tel et destiné à loger les administrations dépendant du Gouvernement général, dès qu'aura été construit ailleurs un Lycée répondant aux conceptions modernes.

Une autre erreur fut de construire l'hôpital indigène en pleine ville. Il devrait y avoir en ville un et même plusieurs dispensaires pour recevoir les consultants et faire le tri des malades, mais l'hôpital lui-même devrait être hors de la ville, avec beaucoup d'espace pour son développement.

Or voici que, le Carmel s'étant transporté à la limite de la ville, à un endroit où, d'ailleurs, l'on est à nouveau en pleine incohérence, un magnifique espace devenait libre en plein centre, qui, réservé, le long du boulevard Borgnis-Desbordes à des constructions à usage commercial, avec obligation de garnir le boulevard de boutiques d'un certain type, aurait permis un magnifique développement du quartier commercial. Il aurait suffi, par la suite, de transporter le service du cadastre dans le futur quartier administratif, la gendarmerie à la périphérie et la Direction des Services Economiques près du Gouvernement général, dans l'un des bâtiments de l'actuel Lycée, et nous aurions pu espérer voir dans quelques années la rue Paul Bert. se continuer sur un demi kilomètre par une belle artère commerciale.

Hélas, à la place du Carmel, on va construire les agrandissements de cet hôpital indigène, dont un de nos confrères à la charité de vanter la faveur dont il jouit auprès des populations ! ? — Eh bien ! cet acte de vandalisme, qui va être perpétré demain, et contre lequel nous regrettons de dire que notre pauvre petit conseil municipal n'a eu garde de protester, nous le déplorerons amèrement avant peu. comme nous déplorerons d'avoir laissé installer les ateliers des Postes et Télégraphes là où le Petit Lycée aurait été si bien placé, à côté du Carmel et de l'Institution de jeunes filles annamites, comme nous déplorons les accaparements de l'autorité militaire, comme nous déplorerons tant de gaffes qui, au cours des deux dernières années, ont coïncidé avec la présence à Hanoï d'un architecte urbaniste, dont on peut se demander quelle est la raison d'être si on ne le consulte pas pour le développement de la capitale. Et, si on l'a consulté, à quoi bon, si c'est pour prendre exactement le contre-pied des règles les plus élémentaires de l'urbanisme ?

En tout cas, serait-ce trop demander que de demander qu'il soit sursis aux travaux de l'hôpital, en attendant que la Ville de Hanoï, faute d'un conseil municipal trop falot et d'origine trop douteuse pour qu'on puisse le considérer comme existant, ait du moins un maire qui ait des idées, de l'initiative et de la volonté ?

L'enlaidissement de Hanoï
par H. C. [H. CUCHEROUSSET]
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 1^{er} juin 1924)

Nous avons été heureux d'apprendre que M. Eckert, notre nouveau maire, était entré en rapport avec M. Hébrard, architecte urbaniste, en vue d'étudier un plan d'ensemble pour le développement et pour l'embellissement de la ville.

En attendant, il y aurait lieu d'arrêter provisoirement d'urgence les constructions le long des rues projetées par M. Fays et de revoir un peu ce plan. Surtout, il y a lieu d'attirer l'attention de l'opinion publique sur le projet d'extension de l'hôpital indigène sur les anciens terrains du Carmel. Nous estimons qu'il y a lieu de faire une pétition contre ce projet et nous prions nos confrères de se joindre à nous pour en prendre l'initiative. Il est inadmissible qu'un immense camp de malades, telle une gigantesque caserne, accapare le plus bel emplacement de la ville. La place de l'hôpital indigène est le long du fleuve à côté de l'hôpital de Lanessan. Ce sera bien plus commode pour la radiographie, pour certaines opérations et analyses et pour les élèves de l'École de médecine.

À la place du Carmel, le long de l'avenue Borgnis-Desbordes, il faut imposer dès immeubles avec belles et vastes boutiques au rez-de-chaussée.

Nous protestons aussi contre l'accaparement par les ateliers des Postes et Télégraphes du terrain qui s'étend entre cette usine, d'ailleurs si stupidement placée, et la poudrière. Comme cette poudrière doit disparaître pour faire place au futur Palais du Gouvernement Général, le parc à matériaux des P.T.T. avec l'usine, bloquera complètement la ville de ce côté, empêchant une extension vers l'ouest qui s'amorce en ce moment. Il est encore temps de mettre le holà et de placer le parc à côté de l'usine et non devant. D'ailleurs, avec un peu plus d'ordre, les P. T. T. auront besoin de moins de place.

Nous avons été heureux d'apprendre que le conseil municipal avait voté le déplacement de cet horrible Monument à la France dont nous demandons depuis six ans la suppression. Seulement, il ne s'agit pas de le déplacer, il faut le détruire. La même mesure devrait être prise pour une autre horreur, plus désastreuse encore pour le bon renom de l'art français, le Monument aux Morts. Notre suggestion est qu'on paie à MM. Hieroltz et Ducuing à chacun cent mille francs pour qu'ils ne mettent pas à exécution leur menace d'enlaidissement de la Mare aux Eléphants. Pour cent mille francs, on érigea au milieu du jardin un monument simple et de bon goût et ce sera une économie d'un million.

Enfin, nous voudrions voir la ville prendre position contre le style étable à porcs généralement adopté par nos compatriotes pour les dépendances des habitations privées. La ville de Hanoï en est défigurée ; on a l'impression que ceux qui construisent sont des villageois qui ne sont jamais sortis de leur village ou des parvenus qui veulent absolument marquer qu'ils considèrent leur domesticité comme un vil bétail. Un de nos amis a évité ce style d'une façon très habile. Au lieu de coller les dépendances contre le mur mitoyen, il a ménagé entre les deux une allée et une courette. Sur cette allée donnent les lieux d'aisances et bains des domestiques et dans la courette se font les lessives et autres manutentions qui, dans les maisons ordinaires, se font sous le nez des maîtres.

Il faudrait tout simplement refuser le permis de bâtir aux dépendances appuyées contre le mur mitoyen. C'est d'ailleurs si minable ! Et cela à côté de maisons horriblement prétentieuses. On dirait d'une dame plus que richement vêtue qui aurait des bas percés.

Un nouvel hôtel de ville pour Hanoï
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 20 juillet 1924)

Après l'interrègne lamentable des maires fainéants, Hanoï à enfin à sa tête un homme d'action.

Les résultats commencent à se faire sentir.

L'ordre règne dans la rue ; la police fait son service ; les travaux sont repris avec plus d'activité, l'éclairage va être renforcé.

Un nouveau commissariat va être construit au Château d'eau, qui améliorera considérablement, l'aspect de cette place ; un plan d'extension de la ville et d'amélioration des quartiers indigènes est à l'étude dont nous parlerons bientôt ; enfin, la reconstruction de la mairie vient d'être décidée.

Les plans du nouvel hôtel de ville n'ont Dieu merci ! pas été confiés aux gâche-briques des bâtiments civils qui viennent enfin au Tamdao d'achever de se rendre impossibles et à qui il faut espérer que désormais, l'on interdira, comme M. Sarraut voulait déjà le faire, toute nouvelle initiative. C'est M. Hébrard, le distingué architecte urbaniste qui va être chargé de nous faire les plans d'un hôtel de ville digne de la capitale de l'Indochine et dont l'élégante silhouette rejettera un peu au second plan l'horreur construite pour la Poste par les gâches-briques.

On va, d'autre part, entreprendre cet automne ou cet hiver la construction de l'Université dont les plans ont dû être refaits après le scandale des plans dus aux gâche-briques, et qui, au lieu d'être une horreur de nature à ridiculiser une fois le plus l'art français, sera peut-être le premier monument digne de ce nom élevé au Tonkin.

D'autre part le musée, dont nous avons eu l'occasion de voir les plans, viendra, en face du bâtiment des douanes plaider les circonstances atténuantes pour l'architecture française, si longtemps déshonorée dans ce pays par les incapables et les prétentieux.

L'extension de Hanoï vers l'Ouest
par H. CUCHEROUSSET
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 10 août 1924)

Nos articles attirant l'attention des autorités municipales sur l'urgence qu'il y avait à surseoir à tout permis de bâtir tant qu'on n'aurait pas revu d'un peu plus près les projets d'extension de la ville, dus au caprice du service du Cadastre, n'ont pas été inutiles. Nous avons signalé en particulier deux cas typiques d'étourderies qui se traduiront dans la suite par de gros frais d'expropriation.

Pour le premier cas, il était déjà trop tard ; des permis de bâtir avaient été donnés dans des conditions suspectes, sur des terrains situés dans le prolongement du boulevard Henri-d'Orléans. Mais les propriétaires avaient leurs permis en règle ; ils ont construit, il faudra les indemniser.

Dans l'autre cas, M. le maire, dès qu'il eût lu notre article, se rendit sur les lieux et put à temps prendre un arrangement avec le propriétaire intéressé pour empêcher un second sabotage.

Ces exemples ont attiré l'attention de M. Eckert sur la nécessité et l'urgence d'un plan d'ensemble pour l'extension de la ville. Il en a confié l'exécution à M. Hébrard, architecte urbaniste, et celui-ci s'adjoignit pour ce travail un spécialiste qui s'était déjà distingué au Maroc, M. Gontcharoff. Nous avons eu l'occasion de voir les premières suggestions dessinées sur la carte et de nous entretenir avec le distingué technicien.

Tout ce que nous pouvons dire, c'est que M. Eckert a eu la main heureuse et que si l'on adopte les projets dont les plans vont être prochainement soumis à l'approbation des autorités intéressées, la capitale de l'Indochine sera une des plus belles villes d'Extrême-Orient. Elle a déjà son charme, mais ce sera tout l'ensemble qui sera harmonieux et la beauté n'y sera pas réalisée au détriment de la commodité ni de l'hygiène, bien au contraire. Les questions d'écoulement des eaux de pluie et des eaux

sales, d'assèchement des mares, d'assainissement des quartiers pauvres, celles de la circulation et des dégagements, préoccupent beaucoup plus nos architectes que l'esthétique qui, d'après leurs conceptions, ne doit être que le résultat de l'harmonieuse solution de ces questions essentielles.

Une des modifications du plan de Hanoï qui favoriseront le plus l'extension normale de la ville, c'est le projet d'un nouveau viaduc de chemin de fer, en aval de la ville. Les lignes de Laokay, Langson et Haïphong sortiront alors de la gare par le sud, comme celle de Namdinh. La gare ne fera plus face au boulevard Gambetta, mais à une vaste place et à une avenue qui rejoindra, à la pointe de la place de là Victoire, le carrefour de l'avenue Puginier et du boulevard Félix-Faure.

Sur la place de la Gare déboucheront la route Mandarine, les boulevards Garrau et Rollandes, la route de Sinh-Tu, une rue parallèle à l'avenue Duvilliers et passant devant la Pagode des Corbeaux pour aller rejoindre la route actuelle de Sontay, enfin une avenue desservant la future gare de marchandises et rejoignant le carrefour des routes qui mènent à Thai-ha-Ap.

Il en résultera un excellent dégagement vers l'Ouest.

Déjà, l'extrémité de l'avenue Duvilliers se garnit aux confins de la ville, d'immeubles modernes et l'on s'étonne que cette voie n'ait pas été maintenue propre à la circulation et achevée. Seul y passe le tramway ; de l'ancien empiérement, il ne reste que le souvenir et les charrettes elles-mêmes n'y peuvent plus passer. Cet abandon pouvait encore se justifier il y a trois ou quatre ans lorsque les dernières maisons de la ville s'éparpillaient sur le boulevard Félix-Faure derrière la Pagode des Corbeaux. Mais aujourd'hui, les constructions sont ininterrompues jusqu'à l'extrémité du boulevard Félix-Faure et garnissent de plus en plus l'avenue Duvilliers jusqu'à 500 mètres plus à l'ouest. Il est donc urgent de refaire, plus large qu'autrefois, l'empiérement de cette avenue qu'il faudra, en outre, garnir d'égouts, trottoirs et caniveaux et doter de l'éclairage électrique jusqu'à la jonction avec la route de Sontây. Celle-ci est actuellement d'un accès compliqué et difficile.

Nous prions maintenant nos lecteurs de bien vouloir jeter un coup d'oeil sur les plans de nos pages 10 et 11.

l'an prochain, ces routes étaient construites elles seraient entièrement garnie d'habitations avant cinq ans.

Que l'on veuille bien suivre sur ce plan la ligue de tramway qui quitte l'avenue Duvergiers pour se diriger vers Hadong. Immédiatement après la pagode des Corbeaux, le tramway longe un vaste quadrilatère qui fut jadis une ancienne citadelle. Il est entouré des trois autres côtés par des chemins que nous avons marqués comme chemins ruraux ;

Jadis empierrés, ils n'ont pas été entretenus et ne sont plus actuellement carrossables sauf, avec de grandes difficultés, celui du Sud qui part du carrefour de Thai-ha-Ap et va rejoindre au pont du Papier la route de Sontây. Ces voies étaient les chemins de ronde de l'ancienne citadelle.

Ceux de l'Ouest et du Sua sont d'ailleurs encore bordés de fortes levées de terre qui marquent l'emplacement des remparts et des bastions.

Le chemin du Sud qui, comme nous l'avons dit, rejoint Thai-hi-Ap à la route de Sontây à l'endroit où celle-ci coupe la route circulaire est presque carrossable. A très peu de frais en l'élargissant à peine et en l'empierrant, on obtiendrait une excellente route partant du Sud de la gare et qui doublerait très utilement jusqu'à Yên-Hoa la route actuelle de Sontây.

C'est donc sur ce quadrilatère, jadis citadelle, que nous voudrions attirer l'attention de nos lecteurs hanoïens. C'est là que la ville trouvera pour son extension future les terrains les plus favorables ; mais il y a une autre raison.

Il serait très facile, aussi facile en somme que pour le chemin Sud, en se servant des terres des remparts et bastions, non seulement d'établir une chaussée de seize mètres de large dont cinq empierrés, mais encore d'obtenir des deux côtés des plate-formes dominant les rizières qui offriraient de splendides emplacements pour bâtir des maisons. Bien entendu, il y aurait lieu de reporter plus loin le charnier de la ville.

Mais une mesure moins coûteuse encore et plus urgente serait l'assèchement de ce grand quadrilatère dont les 80 hectares sont en partie occupés par des étangs et marécages.

Il est évident que la ville s'assainira d'autant plus qu'il y aura moins de mares et marécages dans la banlieue. Ce résultat s'obtiendra tant en creusant des étangs et lacs profonds pour remblayer le voisinage qu'en facilitant l'écoulement des eaux pluviales vers l'extérieur.

Voici donc notre ancienne citadelle. Ses anciens remparts empêchent l'écoulement des eaux vers le Sua, c'est-à-dire vers la dépression qui s'étend derrière le village de Kinh-Luoc et dont l'excès des eaux est emmené par un canal au Sông Tô-Lich.

Le Sông Tô-Lich, malheureusement envasé, est le déversoir, naturel de tout ce voisinage. Il serait, facile de le draguer, avec une drague à vapeur bien entendu, qui renforcerait en même temps les digues-routes des deux côtés.

Ne pouvant s'écouler vers le Sud, les eaux de notre quadrilatère cherchent un exutoire vers un autre terrain bas, celui qui s'étend entre la route de Hadông et la gare.

Ces jours derniers nous avons pu nous en rendre parfaitement compte; pas besoin pour cela d'une baguette de coudrier. Au Sud de la Cour des Miracles de cette excellente sœur Antoine, sur plus de cent mètres, l'eau passant à travers le ballast de la voie du tramway s'écoulait certainement à raison de 4 ou 5 mètres cubes à la minute par-dessus la chaussée dans la direction de la gare. Les eaux avaient coulé beaucoup plus abondamment les jours précédents. Nous avons indiqué cet endroit sur notre carte et la direction du courant par deux flèches.

Il y aurait donc intérêt à drainer les eaux du casier formé par l'ancienne citadelle vers le Sông Tô-Lich. Rien ne serait plus facile. Il suffirait de creuser un canal de 10 M. de large, 6 M. de plafond et deux mètres de profondeur à travers le marais qui longe le chemin ouest. Une écluse de 3 à 4 mètres d'ouverture, pratiquée sous la route sud, à côté du charnier, permettrait la sortie et empêcherait la rentrée des eaux. Celles-ci s'en

iraient vers la cuvette de Thai-Hà-Ap par un second canal de 500 à 600 M. Le canal à creuser, n'aurait guère que 1.400 M. de long avec une section de 16 ms, soit en tout 22.400 m³ ; mais comme il traverserait sur la plus grande partie de son parcours des marécages assez profonds le cube de terre à déplacer atteindrait à peine 16.000 m³ soit une dépense d'environ 3.600 \$; si nous estimons à 1.400 \$ le coût de l'écluse nous arrivons à peine à 5.000 \$. Moyennant cette légère dépense nous aurions donc au sud de la briqueterie Gièm en contrebas de tout le voisinage un étang s'évacuant vers le Sông Tô-Lich— On pourrait y faire déboucher des drains et égouts venant des terrains qui entourent l'hospice de sœur Antoine, et de ceux qui s'étendent entre la briqueterie et l'avenue Duvilliers.

Surtout on pourrait y faire déboucher un égout qui prendrait à l'avenue Puginier, et suivrait l'avenue Van-Vollenhoven.

Le Service de la voirie va bientôt commencer sous cette dernière avenue, mais de l'autre côté de l'avenue Puginier, les travaux d'un égout à faible section, tributaire du grand égout en construction sous le boulevard Carnot, qui se déverse, près de l'entrée nord de Jardin Botanique, dans le Sông Tô-Lich.

Si l'on se reporte à notre carte au 1:50.000, on trouvera cet égout marqué en noir par un chapelet de petits ronds tandis que l'égout que nous suggérons est marqué par une ligne de petites croix et le canal par un ligne de gros traits noirs.

On voit immédiatement que par le dégagement que nous suggérons il y a 3.000 mètres de l'Avenue Puginier à un point du Sông Tô-Lich huit kilomètres en aval de celui où ce cours d'eau reçoit l'égout du boulevard Carnot. Notre projet bénéficie donc de toute la pente du Sông Tô-Lich sur ces huit kilomètres.

Si l'on tient compte des 500 M. d'égout entre l'avenue Puginier et le boulevard Carnot, s'ajoutant à ces huit kilomètres, on voit que notre tracé fait gagner 5.500 mètres à la pente du Sông Tô-Lich ne serait-elle que de 4 centimètres par kilomètre, que ces 5.500 M. nous donneraient une différence de chute de 22 centimètres assurant à l'eau un courant très rapide et l'assèchement constant de la cuvette de l'avenue Puginier. Or la question mérite d'être étudiée. Depuis des mois et des années, notre confrère *l'Indépendance tonkinoise* appelle l'attention sur l'inondation qui se produit à chaque forte pluie entre la mare aux Éléphants et le Vélodrome : c'est un vrai lac de 10 à 15 cm de profondeur que les habitants de l'avenue Puginier ont à traverser à gué pour entrer chez eux on en sort. Cette situation ne fera que s'aggraver lorsque la mare aux Éléphants sera comblée.

À cela on vous répond « Piglo prêche pour son saint » — Et pourquoi pas ? C'est bien son droit à ce brave confrère, après quarante ans de Tonkin, de rentrer chez lui à pied sec. C'est une bien mauvaise raison pour ne pas lui donner satisfaction.... à lui et à quarante autres. Car la maison de notre confrère n'est pas la seule intéressée.

Il y a tout un quartier dans ce cas, où les maisons en construction se comptent par douzaines. Et plus l'on va vers le sud, c'est-à-dire vers l'avenue Duvilliers, et plus s'allonge le parcours qu'impose, aux eaux l'égout en construction, et plus diminue cette distance par l'égout et le canal que nous suggérons.

C'est pourquoi nous sommes persuadé que la Ville fera étudier la question sans plus tarder et suivra notre suggestion.

Hanoï
(*L'Avenir du Tonkin*, 17 décembre 1924)

L'inauguration du monument aux morts de la Garde indigène. — Demain mercredi à 7 h. 30. — Messe commémorative pour les inspecteurs, gardes principaux, gradés et

gardes indigènes du corps, morts en Indochine pour la défense de l'ordre et de la pacification

À 16 h. 30. — Inauguration du monument aux morts (square Raymond — rue Borgnis Desbordes).

À 22 heures. — Bal dans les salons de la Philharmonique.

M. Laforge, directeur des plantations municipales, a fait procéder ce matin à l'ornementation du square et le coup d'œil qu'offre les plates bandes garnies de fleurs fraîchement écloses est fort joli.

Nos félicitations.

Hanoï
(*L'Avenir du Tonkin*, 9 avril 1925)

Square Paul-Bert. — Le square Paul-Bert, qui est l'objet de la constante sollicitude de notre distingué chef des plantations et des jardins, M. Laforge, offre depuis quelques jours un ravissant aspect, et nombreuses sont les personnes qui viennent admirer les magnifiques fleurs qui le garnissent et en font le digne pendant du magnifique Petit Lac. Ce square constitue l'un des joyaux de notre ville.

Nos félicitations à M. Laforge.

À Hanoï, le bâtiment va
par H. C. [Henri Cucherousset]
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 26 avril 1925)

Les affaires doivent aller très bien à Hanoï pour peu que soit vrai le dicton : Quand le bâtiment va tout va.

On construit beaucoup de tous les côtés de la ville : bâtiments particuliers et bâtiments administratifs, bâtiments industriels et commerciaux et logements.

Deux grands édifices publics sont en construction : le bâtiment central de l'Université et le bâtiment de la Direction des finances, deux autres vont être mis en construction : le musée archéologique et l'église du bd Carnot.

Les ateliers et magasins des Postes et Télégraphes, qui couvrent un espace considérable et d'ailleurs fort mal choisi, sont en voie d'achèvement et l'immense garage Aviat* est une vraie fourmilière d'ouvriers dotés d'engins modernes ; à côté, le garage de la Société des Transports Automobiles procède au doublement de ses constructions, déjà très vastes, en attendant de les doubler encore l'an prochain. Le garage Boillot* a essaimé boulevard Henri-Rivière prolongé et la maison Phuc-[?]joi [Phuc-Hoi ?] construit un grand atelier moderne d'ébénisterie.

Boulevard Rollandes, la maison Guioneaud construit un vaste chai surmonté par des appartements ; à côté, c'est la maison Vu-Van-An qui vient d'agrandir ses magasins ; dans le même pâté, l'épicerie chinoise An Yeng construit un grand magasin d'une conception quelque peu audacieuse au point de vue technique, pour ne pas dire risquée ; et, toujours dans le même pâté, en face du Petit Lac, la maison Descours et Cabaud* va reconstruire un grand immeuble à la place de son magasin actuel à simple rez-de-chaussée. Boulevard Courbet, la Banque de l'Indochine achève la construction de trois immeubles sur le groupe de six projeté.

Mais cela n'est rien à côté des douzaines de maisons d'habitation qui s'érigent de tous côtes et garnissent rapidement les derniers grands terrains vagues qui restaient. Une quinzaine de grandes villas sont en voie d'achèvement dans le quartier

administratif ; tout un groupe de maisons de rapport commence à garnir l'avenue Duvillier prolongée, un douzaine de maisons sont en construction dans le quartier neuf entre l'usine des eaux et la rue du Charbon , une quinzaine de maisons d'habitation se construisent dans les environs du carrefour du boulevard Gambetta et du boulevard Henri-Rivière, autant dans le quartier qui s'étend de la gare à la route de Huê, derrière le musée Commercial et la Sûreté

La Ville, de son côté, fait un très gros effort depuis plus d'un an, effort qui prend chaque jour plus d'ampleur. L'avenue Duvillier est achevée quant aux terrassements et sera empierrée à la fin de l'année, dotant Hanoï d'une magnifique artère nouvelle, déjà en grande partie garnie d'immeubles et qui reliera directement et sans aucune déviation le boulevard Borgnis-Desbordes à la route de Sontay. Le boulevard Gialong est activement poussé jusqu'à l'École d'Éducation physique, soit sur une nouvelle longueur de 600 mètres et, déjà, des immeubles sortent de terre jusqu'à ce terminus.

L'œuvre de comblement, par des moyens modernes, des grandes mares s'avance rapidement entre la rue Do-Huu-Vi et la pagode Châu-Long qui fait face à l'île des Fondateurs, dans le lac Truc-Bach et, bientôt, une nouvelle rue parallèle à la rue Do-Huu-Vi pourra être aménagée entre la rue du Grand Bouddha et la manufacture de tabac, permettant la construction de tout un quartier nouveau. Enfin, l'on construit les rues qui longent le cimetière européen. Bref, si la population indigène de Hanoï n'augmente pas, il faut croire qu'elle s'enrichit formidablement pour que, chaque année, quelque trois cents maisons neuves trouvent immédiatement des locataires.

Une amélioration de voirie très intéressante résultera du comblement d'une bande de terrain au fond du Petit Lac, où la profondeur d'eau était minime et où l'emprise sur le lac n'en diminuera ni le charme ni la beauté mais permettra d'élargir considérablement les chaussées, là où les tramways électriques et les services d'automobiles publiques ont leurs terminus et croisements.

Nous n'oublierons pas, pour terminer cette note, de féliciter l'habile jardinier de la ville, M. Laforge*, pour l'entretien parfait des jardins et, en particulier, pour les nouvelles plate-bandes aménagées entre les nouvelles allées cimentées qui longent le boulevard Francis-Garnier. Jardins et plate-bandes sont abondamment garnis de fleurs fréquemment changées selon la saison, et peu de villes peuvent se vanter d'aussi beaux parterres que Hanoï. M. Laforge a également tiré de ses pépinières les nombreux arbres, déjà grandelets, qui, d'ici peu d'années, ombrageront toute une série d'avenues nouvellement aménagées.

Hanoï
LE BATIMENT VA
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 8 novembre 1925)

Le bâtiment va, à Hanoï, et c'est bon signe. Les particuliers continuent à construire beaucoup : le garage Aviat, monumental, est en voie d'achèvement et la maison Descours et Cabaud a démoli son immeuble du boulevard Paul-Bert pour y édifier une construction très importante.

La Banque de l'Indochine* a terminé les quatre premières constructions du groupe projeté. Le bâtiment principal sera prochainement entrepris ; l'une des trois maisons d'habitation a été construite de telle façon qu'elle peut servir de banque provisoire et plus tard transformée en une double habitation.

Citons encore, parmi les constructions particulières importantes, trois séries de villas boulevard Giovaninelli, boulevard Rialan et boulevard Carnot.

L'Institut du Radium va poser la première pierre de son vaste édifice à côté de l'hôpital indigène.

Mais c'est surtout l'administration qui contribue à garnir Hanoï d'édifices imposants. L'Université*, en construction depuis cinq ans, marque en ce moment un temps d'arrêt, l'architecte ayant une nouvelle crise d'indécision. À ce compte-là, cette construction, qui en est, croyons-nous, à son quatrième architecte, ne sera pas terminée dans cinq ans et Dieu sait ce qu'elle aura coûté !

Les bâtiments de la direction des Finances*, avenue Puginier, avancent par contre rapidement et semblent devoir apporter à la ville un cachet d'élégance que, jusqu'ici, les constructions officielles ne lui avaient guère donné.

Il en sera de même du musée de l'École d'Extrême-Orient* qui vient d'être mis en adjudication et dont les travaux vont commencer. Le grand succès du vieux musée auprès des indigènes justifie largement cette dépense, qui est, au premier chef, une dépense utile ; car il s'agit de faire l'éducation du goût du public et de fournir aux artistes et artisans des principes d'art, aux écrivains une documentation.

On achève, sur la route Mandarine, l'École des Beaux-Arts*, qui n'est d'ailleurs qu'un agrandissement des bâtiments existants.

Quant aux ateliers et magasins des Postes Télégraphes et Téléphones, auxquels on travaille depuis près de quatre ans, on peut en espérer l'achèvement, du train dont vont les choses, dans deux ou trois ans. Six ans pour une construction qui aurait normalement demandé dix-huit mois, en voilà un manque de méthode, un gaspillage ! Nous recommandons d'ailleurs cette méthode à la critique de Messieurs les Inspecteurs des colonies ; ils la qualifieront sans doute durement car elle ne prouve guère de bon sens.

Le vieux Hanoï pittoresque
par H. C. [= H. Cucherousset]
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 13 décembre 1925)

Hanoï, surtout la ville indigène, est infiniment pittoresque pour qui sait flâner. On peut y passer des heures délicieuses à parcourir lentement à pied ses vieilles rues, avec de fréquents arrêts pour contempler de curieuses petites maisons qui datent de trente ou même quarante ans (avant il n'y avait guère que des paillotes) et les petites échoppes du type encore général avant la guerre où s'exercent, presque en plein air, les métiers les plus divers. On y rencontre même encore de curieux types de vieux artisans comme le forgeron de notre seconde photographie.

Malheureusement, ce brave homme n'est pas ici dans son costume de travail, montrant ses bras maigres mais nerveux de vieillard vigoureux et sa belle vieille figure intelligente. Il pose. Très flatté d'être photographié il n'a voulu à aucun prix l'être autrement que dans sa plus belle veste.

Impossible de lui faire comprendre que pour nous, c'était au naturel qu'il était intéressant. Une foule de badauds du voisinage regardait, poser au naturel eût été perdre la face. Peut-être serons-nous plus heureux une autre fois. Quand il aura en mains quelques exemplaires de *L'Éveil* qu'il pourra montrer fièrement à ses voisins, voudra-t-il bien faire un sacrifice à la manie de ces Européens qui ne comprennent pas l'importance d'un air bien guindé.

Nous avons continué notre exploration du vieux Hanoï et fait de bien curieuses découvertes, des choses que nous avons regardées cent fois, depuis douze ans, sans les voir et que nos lecteurs hanoïens pourront voir à leur tour à la seule condition d'aller à pied sans hâte et sans but en regardant à droite et à gauche et en s'arrêtant dès qu'on trouve la moindre chose qui vous amuse et vous intéresse.

Ce n'est pas là du temps perdu et pour faire cette promenade avec fruit, il n'y a pas non plus de temps à perdre, car Hanoï se transforme très rapidement, et dans quelques années, il restera bien peu du Hanoï encore pittoresque de 1925.

Et cette œuvre que nous avons commencée et que nous poursuivons avec notre excellent photographe, M. Luzet, à nos heures de loisir, est une œuvre utile, nécessaires même, qui justifierait la création d'une Société du Vieux Hanoï à l'instar de la Société des Amis du Vieux Huê.

Un coin de la rue des Forgerons et de la rue des Vers Blanc

Cliché Luzet

Un vieux forgeron dans son échoppe de la rue des Forgerons

Cliché Luzet

EXTENSION DE LA VILLE DE HANOÏ (*L'Éveil économique de l'Indochine*, 31 janvier 1926)

Dans un article de *L'Éveil économique* du 20 décembre dernier, M. Henri Délène [Cucherousset *himself*] s'est élevé contre la dispersion des locaux administratifs à travers la ville de Hanoï et surtout contre leur étalement abusif dans tel ou tel quartier commercial au détriment des magasins à grosse patente, C'est-à-dire au grand dam des finances municipales.

On peut ne pas partager son avis au sujet du commissariat de police du 1^{er} arrondissement, qui est bien à sa place et n'en occupe pas trop, et même au sujet du Service du Cadastre qui n'a qu'une issue, sur le boulevard Borgnis-Desbordes. Mais n'est-il pas excessif que les Archives et la Gendarmerie aient porte cochère sur deux boulevards parallèles, et se prélassent dans de vastes jardins ?

Le groupement des administrations prête d'ailleurs à controverse. Que l'on s'efforce de les écartier du grand centre commercial, c'est un excellent principe. Pourtant, si elles s'y trouvent déjà, et bien ancrées, il n'est pas toujours aisé de les transférer ailleurs. Ce que l'on pourrait tenter, ce serait de la compression, formule bien rétrograde, hélas ! Je ne vois pas de meilleur exemple que le local à trois étages des Travaux publics, rue Fellonneau ; là, minimum absolu de surface bâtie et de cour. Si l'on pouvait en dire autant de tel ou tel autre bureau-palace ! Au reste, sur cette pente glissante de la critique, nous en arriverons vite à nous demander si la maison X, la Banque Y ne voient pas aussi trop grandiose et ne gaspillent pas une surface précieuse ².

La place normale des groupes administratifs est donc dans le quartier privé européen, où chaque habitation s'agrémentait d'un entourage de verdure. Le calme, le chant des oiseaux, la proximité du home, que faut-il de plus au bon fonctionnaire ? Voilà pourquoi l'on a songé à créer une cité des papiers devant le Gouvernement général. Malheureusement, la place a été accaparée dare-dare par des logements, particuliers ou administratifs ; et, lorsque le Lycée, en éternel mal de croissance, aura allongé ses quatre membres (sans parler même de cette Direction des Finances qui ne fait pas l'effet d'un avorton), il est à craindre qu'il ne reste plus trois pouces de terrain disponible entre le Gouvernement et les casernes.

En tout cela, personne s'occupe-t-il du sort des fonctionnaires indigènes, portion bien intéressante pourtant de la bureaucratie ? On veut donc les obliger, ces innombrables bataillons de gratte-papier, à parcourir quatre fois par jour des distances considérables entre le bureau et la cai-nhà ? Voilà qui complique le problème. Or la difficulté se résout toute seule par l'éparpillement, automatique et fort heureux, des

² N.D.L.R. : Peut-être, mais elles paient des taxes à la ville.

divers éléments d'une cité, éparpillement qui fait voisiner un bloc d'habitations indigènes avec un ensemble de locaux administratifs, comme il rapproche un quartier de logements européens d'un grand centre commercial. Diversité, diversité. Moins de classification ; et tout n'en va que mieux. L'essentiel, encore une fois, est d'éviter le gaspillage. Quand le commerce se serre les coudes, la Princesse doit se restreindre aussi. Économisons, intelligemment.

*
* *

Pour Hanoï, comme pour la plupart des villes, des villes coloniales surtout, la question vitale est la commodité d'extension, d'expansion, la possibilité d'étalement. La croissance d'une grande ville est un sujet qui passionne ; celle de la ville de Hanoï nous tient particulièrement au cœur.

Il y a deux sens de poussée dans notre capitale :

— l'ouest et le sud ; les bras et les jambes. L'allongement occidental n'est pas encore très accusé, même au point de vue indigène, sauf dans la rue de Sinh-Tu. C'est pourtant à l'ouest que se trouvent les beaux terrains à bâtir. M. le résident-maire Eckert, le grand galvanisateur de la ville somnolente, l'a bien indiqué quand il a fait élargir l'avenue Duvillier en prolongement rectiligne du boulevard Borgnis-Desbordes. Au reste, ce projet d'extension vers l'ouest paraît avoir séduit l'architecte-urbaniste [Hébrard] ; son programme de grandes voies à travers cette zone est clairement exposé dans le numéro du 10 août 1924 de *l'Éveil économique*. Il n'y a pas lieu d'y revenir, pour le moment. Ce que je voudrais simplement rappeler, c'est que la base de ce grand projet est la transformation de notre gare en gare-terminus, et qu'il en résulte la prévision de tout un beau quartier autour de cette gare. Or il semble bien que notre gare actuelle, à une seule face, en prendra difficilement trois. Que l'on fasse un quai en pointe de voies sur la rue de Sinh-Tu élargie (et à quels frais !), cela peut s'admettre. Mais les derrières de la station ne seront jamais facilement accessibles. On ne saurait mieux les comparer qu'à la région des dépendances d'un logement, bonne tout au plus pour une ruelle. Non, cette zone à l'ouest de la gare ne sera jamais qu'un quartier tout à fait secondaire³.

Il en va tout autrement pour les terrains en bordure de l'avenue Duvillier, prolongée par la route de Sontây. et de la route de l'Hippodrome. Au delà de l'École des filles et de la poudrière, il importe d'ores et déjà de voir large pour les alignements de maisons le long des voies existantes, et même d'établir des plans d'alignements constituant des blocs rationnels. Or, à l'heure actuelle, le centre Urbain n'embrasse pas cette zone. Espérer que le Service des Travaux publics ou la province de Hadông feront le nécessaire, c'est de la naïveté. Ils ont trop à voir par ailleurs. Il en sera fatalement de ce quartier comme de celui qui longe la route de Huê vers Bach-Mai : on va peut-être adopter deux beaux alignements de façades à 20 ou 25 M. d'intervalle, mais, les rues transversales n'étant pas prévues, il n'y aura que de rares ruelles pour aboutir à ce boulevard.

Afin d'éviter ces erreurs, si coûteuses à réparer, la Ville n'a qu'à faire englober le plus tôt possible dans le centre urbain cette zone ouest jusqu'à l'hippodrome, ou mieux jusqu'à la digue Parreau. Les limites incontestables d'extension de ce côté sont cette digue, puis, en descendant, la route circulaire de façon à enfermer Thai-hà-Ap, la T. S. F. et tout le quartier de Bâch-Mai jusqu'au terminus du tramway. Il y a même intérêt à mettre la main sur le Grand lac, tant au point de vue de l'ouverture d'une route de ronde très pittoresque et de la construction de villas pour les rêveurs lamartiniens, que

³ N.D.L.R. : Nous publierons prochainement le projet officiel qui suit notre suggestion mais, bien entendu, est mieux étudié. M. Bergue sera alors certainement convaincu.

pour une considération terre-à-terre que je développerai plus loin. Toute autre conception étreiquée de l'avenir hanoïen aboutira à des ratés ou à de gros sacrifices budgétaires.

*
* * *

Je reviens à cette zone Ouest, en me limitant, pour l'heure, à l'occupation par la Ville de la bande définie par la route du village du papier, l'Hippodrome et la route de Sontây, bande d'une largeur moyenne d'un kilomètre et d'une largeur de 2 km, soit d'une surface de 200 hectares.

Disons incidemment que l'alignement droit de l'avenue Duvillier pourrait ainsi être immédiatement prolongé jusqu'à la route de ceinture de l'Hippodrome. Ce serait 1 km de route nouvelle à ouvrir abandonnant le voisinage incommode du tramway.

Quoi qu'il en soit, l'étude de l'écoulement des eaux vers le Sud s'impose d'abord ; elle paraît devoir comporter l'ouverture d'un canal suivant une ligne de thalweg à déterminer et qui amènera les eaux vers le Dépotoir et, de là, à travers les rizières à l'Ouest du village du Kinh-Luoc, jusqu'au canal qui aboutit du Sông tô-Lich à Giap Nhât. Au sud de la route de Sontây, dans la région du monument Francis-Garnier, il est bien prématuré d'escompter la construction d'habitations urbaines ; il n'y aurait donc aucun inconvénient à donner au canal une largeur telle qu'il se transformât en chambre d'emprunt de remblai ; je vois fort bien une coupure de 50 m, sur 2 m. de profondeur, qui, sur 2 kilomètres, fournirait quelque 200.000 m³ susceptibles de niveler 40 à 50 ha. de terrain ; le transport de ces remblais vers le Nord serait moins coûteux que le prélèvement de terre au Fleuve. En outre on créerait ainsi un drain collectant les eaux de la région de Thai-hà-Ap c'est-à-dire permettant aux riverains l'irrigation continue de leurs cultures.

L'*Éveil économique* a dans son n° du 10 août 1924, proposé un égout allant de l'avenue Duvillier vers le Sông-tô-Lich par le Dépotoir (ou charnier). Cet égout se déverserait précisément au Dépotoir dans le canal que nous venons de proposer.

Cela dit, il n'est pas inutile d'insister sur l'urgence qu'il y a à englober cette zone Ouest dans la voirie urbaine. Remarquons que la chaussée de la digue Parreau, par sa situation à 2 et 3 m. en contrehaut de la plaine, compliquera étrangement l'établissement d'habitations définitives en bordure. Avec un plan d'alignements approuvé, la Ville saura dans quelle conditions de plan et de nivellement elle doit permettre l'implantation des bâtiments riverains le long des rampes d'accès à la digue ; sans parler du profit pécuniaire qu'elle retirera de la vente du sol correspondant aux talus de cette digue, sol qui appartient déjà au Domaine.

Faute de plans d'alignement, on aboutit aux difficultés de voirie qui entravent l'essor de la région de la ville comprise entre la rue des Graines et l'Usine des eaux.

Je me garderai, au surplus, d'entrer dans le moindre détail relativement au canevas de ce plan. Toute conception d'architecte-urbaniste, anticipant sur la connaissance de l'écoulement des eaux et du nivellement général de toute la zone à bâtir, est risquée, aléatoire, utopiste presque. Un tracé de rue ne peut se concevoir que sur un plan coté (et à côtes très nombreuses) en menant de front ce tracé avec l'étude du remblai et des égouts.

Pour en finir avec cette région, je dirai qu'il y a pour la Ville un intérêt d'un autre ordre à pousser ses limites jusqu'à la digue Parreau et la route bordant le grand lac à l'Ouest ; cet intérêt, c'est sa sécurité même en cas d'inondation. En 1915 la ville s'est préoccupée autant que la Résidence Supérieure et que le Service des Travaux publics d'assurer la tenue de la digue qui la protège depuis la Cheddite jusqu'à Bach-Mai en passant par le village et le pont du papier et suivant jusqu'au fleuve à Luong-Yên le

chemin circulaire en partie carrossable qui frôle le monument Francis Garnier et le poste de police de Bach-Mai.

La seconde région où la ville accuse une croissance rapide est la zone Sud, où elle forme les deux quartiers de la route de Huê et l'avenue Armand-Rousseau.

Notamment à l'ouest de la route de Huê de nombreux blocs se constituent et se peuplent rapidement. Mais les terrains sont malheureusement très bas. Entre la route de Huê et la route Mandarine, surtout le long de celle-ci, règne une mare qui rend difficile la soudure de ces deux voies sans entraîner un remblaiement presque général et assez important. Or, quelque dépense que cela doive entraîner, ce remblaiement s'impose.

On en a exécuté, depuis quelque trente ans, d'autrement considérables à Phnom-Penh pour surélever de 2 M. et plus toute la ville sans exception, de façon à la mettre à l'abri, des inondations du Mékong et du Tonlé-Sap. À Hanoï, dans la région du Sud du boulevard Gambetta, il ne s'agit que d'un remblai relativement mince, qui réglera le sol en pente régulière de part et d'autre d'une ligne d'axe basse, en remontant vers la route de Huê et vers la route Mandarine. Le résultat n'en sera pas moins de donner à bâtir plus de 100 hectares de terrains, dont le revenu actuel est à peu près nul.

Pour exécuter ce programme d'ensemble de terrassements, on pourra procéder comme pour la zone Ouest, soit par prélèvement au banc de sable du Fleuve, soit en ouvrant un canal pour envoyer les eaux vers Giap-Bat dans un arroyo qui descend directement au sud et rejoint le Sông-tô-Lich plus loin que Van-Diên. Dans tout le quadrilatère à bâtir, compris entre le vieux cimetière de la gare et la T. S. F., le thalweg axial dirigé nord-sud serait occupé par un égout collecteur dont le niveau serait déterminé par l'aboutissement au canal d'aval. L'examen des cartes renseigne insuffisamment sur la pente limite réalisable ; néanmoins, le sens d'écoulement vers le sud est certain, et l'ouverture d'un canal de 40 à 50 M. de largeur et 1 km. de long, à travers les rizières qui bordent la route circulaire au sud de la T. S. F. jusqu'à Giap-Bat, fournirait la majeure partie des terrassements nécessaires assujettis à une distance moyenne de 3 km de transport. Pour alimenter en remblais, le fleuve se trouve à une distance un peu plus faible, mais le franchissement de la digue et la traversée des jardins maraîchers de Bach-Mai seront une complication. En somme, les deux solutions sont à étudier. Je ne cacherai pas, que, *a priori*, je penche pour la deuxième, c'est-à-dire la création d'un canal drainant les eaux vers le sud et constituant une réserve d'eau d'irrigation pour les terrains riverains. Sans doute les cultivateurs auront toujours tendance à barrer les eaux pour leur commodité personnelle et troubleront ainsi le régime d'écoulement. Ce n'est qu'une question de police. Mais, en principe, il ne saurait y avoir de meilleure utilisation des eaux d'égout provenant de cette nouvelle zone de Bach-Mai que leur épandage dans les cultures.

On peut se demander à qui incomberait l'ouverture de ce canal. À la Ville assurément, bien qu'il doive rester au dehors du centre urbain de Hanoï. L'entente entre les deux autorités sera facile, pour l'acquisition ou l'occupation temporaire des terrains intéressés.

Pas plus que pour la zone Ouest d'extension, il ne nous semble utile de donner de suggestions pour le programme des alignements de rues. Que l'architecte ou l'ingénieur-urbaniste perpétue le système des blocs rectangulaires avec grandes diagonales rectilignes coupant le tout, ou bien innove avec des artères à large courbure pour ménager des perspectives originales, ce sont questions à débattre avec le conseil municipal. L'essentiel, à mon avis, est de se préoccuper au préalable de l'écoulement des eaux et du remblai des terrains à la cote voulue.

*

* *

Et me voici amené à parler du grand projet ferroviaire qui doit renouveler la face de Hanoï, parce que ce projet touche, d'après ce qui en a été publié, à la zone Sud considérée, et, d'après ce que je vais dire, à la zone Ouest. Exposons d'abord l'idée suggérée par l'*Éveil économique* dans son n° du 8 juin 1924. Tablant sur la nécessité de doubler la voie ferrée entre Hanoï et Gialâm et même Yên-Viên, cette revue propose d'abandonner le pont Doumer, pour en faire un pont route, de transformer la gare de Hanoï en gare-terminus et de joindre Gialâm par un nouveau tracé (Z.F.G.H.J. du plan ci-joint au 1/50.000) ; ce tracé passe au poste de police F. de Bach-Mai, remonte jusqu'à longer le mur Nord de l'Hôpital et traverse le Fleuve au droit du village de Lâm-Gio.

Nous signalerons immédiatement que ce projet fait de Gialâm une gare en cul-de-sac, une gare de triage, c'est-à-dire oblige à créer une deuxième gare à côté. Est-ce un avantage⁴ ?

Examinons maintenant comment le pont Doumer peut s'adapter à la circulation routière. Le pont Doumer, tel qu'il est, offre une triple voie à véhicules : la voie centrale qui est la plus large, n'ayant que 4m20 de largeur et ne permettant donc pas le croisement d'autos, et les voies latérales ayant chacune 3 m 40.

Celles ci, dans leur profil actuel, laissent aux véhicules une bande, un peu juste, de 2m20. Immédiatement apparaît la nécessité de localiser sur la voie centrale toute la circulation lente ou peu rapide (chariots, pousses et véhicules hippomobiles), en 1 accommodant au mieux à la circulation dans les 2 sens. Pour cela remarquons que, si la largeur libre entre pylônes n'est que de 4 m.20, elle atteint 4 M. 60 dans les tronçons, de 50m- environ de longueur, qui correspondent aux travées-passerelles reposant sur les abouts des cantilever. On peut donc réaliser, au droit de chaque passerelle (et il y en a 10) un garage de 50 M. de long. Dans ces garages, qui seront séparés entre eux par 131 m 20 de voie réduite, la largeur totale de 4 m 60 se répartira en deux trottoirs de 0 m 50 chacun et une chaussée de 3 m 60 suffisante pour le croisement de véhicules lents. Dans les tronçons à voie unique correspondant aux cantilever, chaque trottoir pourra être porté à 0 m85 pour laisser leurs aises aux porteurs de balanciers, et il restera alors 2 m 50 de chaussée.

Quant aux 2 voies latérales, leur aménagement pour la circulation rapide dans un seul sens comporte l'élargissement de la chaussée à 2 m 50, obtenu en réduisant à 0 m 45 le trottoir extérieur (qui a actuellement 1 m 00) et portant à 0 m 45 le garde roue intérieur qui n'a que 0 m 20. Ce profil ne permettra évidemment plus le portage de fardeaux sur les trottoirs ; mais le piéton non chargé pourra encore y circuler cela dégagera d'autant la voie centrale.

Les garages actuels de ces voies latérales ne seront pas inutiles, car ils éviteront l'embouteillage en cas d'arrêt obligé d'un véhicule⁵.

Cela exposé, on peut dire dans le tuyau de l'oreille que ce pont, avec son formidable entretien (grattage et peinture d'aciers et remplacement de planches), sera un drôle de cadeau fait par le Service des chemins de fer au Service des Travaux publics. Si encore on pouvait remplacer ces planches par une dalle en béton armé ! Mais les encorbellements sont à la limite d'effort et incapables même de porter les véhicules lourds. Rien à faire sur les côtés.

Quant à la voie centrale, elle pourrait assurément suffire à la surcharge d'un hourdis en béton armé ; mais les parties métalliques au contact du béton par-dessous seront bien exposées aux attaques de la rouille, chose très grave.

⁴ N.D.L.R. — Il n'existe pas encore de gare de triage. Le besoin s'en fera bientôt sentir. Or une gare de triage doit être autant que possible à l'écart du trafic normal. Gialâm désaffecté comme gare serait très bien comme gare de tirage.

⁵ N.D.L.R. — Notre collaborateur Clodion mijote à ce sujet sa petite surprise.

De toute façon, ce pont sera disparate, illogique : les véhicules légers et les piétons y circuleront sur du béton, et les autos sur un platelage en bois ! M. l'ingénieur en Chef Normandin avait bien raison de préconiser un pont-route devant l'Hôpital, au lieu de l'élargissement du pont Doumer !

Ce deuil étant acquis, recherchons le meilleur tracé possible pour la nouvelle voie ferrée double entre Hanoi et Gialâm.

Le projet qui a d'abord été mis en avant, disons-nous plus haut, est basé sur la traversée du fleuve à son étranglement à 2.750 m. à l'aval du pont Doumer ; là un pont de 900 m. suffira. Ce projet, séduisant et parfait pour un pont-route, l'est beaucoup moins pour un pont-rail. Tout d'abord il va rééditer, pour plusieurs avenues du Sud, les complications de passages à niveau actuels de la zone Ouest. Supposons d'abord qu'on poursuive une économie stricte ; on peut se tenir au niveau de toutes les rues traversées, y compris le quai lui-même ; car, du quai à l'entrée du nouveau pont il y aura assez de distance (300 m.) pour s'élever au niveau imposé par la navigation. Mais que de passages à niveau avec les voies actuelles, sans parler des rues à ouvrir ; Abandonnons cette formule inadmissible de la voie à niveau et adoptons le viaduc sur rues, quel qu'en doive être le coût.

Pour passer par dessus la route de Hué ; il faudra 2.050 m. de viaduc ;

Pour passer par dessus le boulevard Armand-Rousseau, 1.100 m. ;

Pour passer par- dessus le boulevard Bobillot prolongé, 700 m.

La première solution supprime tout P.N., mais aussi 2.050 M. de viaduc sur rues !

La deuxième conserve la gêne du P.N. à la route de Huê et une ou deux rues intermédiaires.

Enfin, la troisième a, en plus, un P.N. au croisement du boulevard Armand-Rousseau et de la route du cimetière.

C'est à cette dernière formule qu'on pourrait raisonnablement se tenir, c'est à-dire rester au niveau des rues depuis la gare jusqu'au boulevard Armand-Rousseau ; il n'y aurait alors que 700 m. de viaduc sur rues (à noter que le viaduc existant le long du boulevard Henri-d'Orléans jusqu'au quai a 1.500 m de longueur).

Peut-on ne pas gêner l'extension de la ville au Sud, il ne faut pas hésiter à adopter la première solution, quelque coûteuse qu'elle soit. Et pourtant elle prête encore à critique, car elle comportera immédiatement le PN de la route mandarine et plus tard 2 ou 3 autres entre la route Mandarine et la route de Huê.

On peut adopter une variante (EFKHJ du plan), qui continue l'alignement droit entre la route de Huê et la digue au-dessous de l'Abattoir et traverse le fleuve 750 m. plus bas que dans le projet précédent. Avec cette variante, la digue pourrait être franchie à niveau, de sorte que la voie ne comporterait pas de viaduc. Mais, la limite d'extension de la ville étant ainsi arrêtée à 1 km seulement au Sud de la rue Pavie, cette variante, pour être économique, n'est pas moins une solution médiocre du problème.

Pour être logique, il faudrait repousser la voie ferrée vers le Sud jusqu'à la route circulaire qui côtoie la T.S.F. jusqu'au terminus du tramway de Bach-Mai.

Mais alors le crochet qu'il faudra faire pour remonter de la route circulaire à l'Abattoir prendra des propositions anormales, sans compter que la traversée du Fleuve sera un peu moins facile qu'avec le premier projet.

Ce deuxième projet L K H J se chiffre par 10 km de voie neuve, des postes d'aiguillage à la T.S.F. et à Mai-Phuc, une deuxième gare à Gia-lâm, une halle à Lâm-Gio et 2.600 M. de doublement de voie le long de la route Mandarine.

Tout bien considéré, ces projets par le Sud ne satisfont pas complètement.

Nous allons en proposer un autre entièrement différent et qui est également basé sur l'état actuel des berges du Fleuve. Il consiste à faire passer la voie ferrée par l'Ouest et le Nord, Le tracé M N O P Q quitte immédiatement la gare vers l'ouest, passe à 1.100 m. de la pagode des Corbeaux (ce qui donne de la marge pour l'extension de la ville), traverse le grand Lac en frôlant le Collège du Protectorat et la pagode de Trân-

Bac, côtoie le poste de police de Yên-Phu et saute le Fleuve à 1.900 m. à l'amont du pont Doumer, un peu à l'amont de la pointe Nord de l'îlot, à l'endroit où le courant passé du bras Est au bras Ouest en ne laissant au Fleuve qu'un lit unique qui n'a pas plus de 1.000 m. de largeur, et enfin rejoint la voie actuelle à l'entrée de la gare de Gialâm. L'étude des caractéristiques de cet avant-projet fait ressortir naturellement des avantages et des inconvénients, les premiers l'emportant, semble-t-il, sur les seconds

1° — Le pont sera, sans doute plus long de 100 m. (peut-être de 200 m.) que dans le projet par le Sud, mais il tiendra le lit du fleuve Rouge, à l'amont du pont Doumer, avec une autre fixité que les points dits fixes, les épis et les perrés exécutés jusqu'à ce jour ou projetés. Le pont Doumer ne sera plus exposé aux courants très obliques produits par un déplacement du lit à l'amont et sera ainsi tout défendu.

Il est remarquable que la réduction de la largeur du lit du fleuve à ce passage résulte, absolument comme aux deux passages par le Sud qui caractérisent les projets précédents, d'un déplacement du lit vers l'Ouest. Le bras Est du fleuve s'est, en une douzaine d'années, poussé de 750 m., ce qui a créé un banc de sable sur la rive gauche et réduit celui de la rive droite. La culée rive droite du pont ainsi projeté à l'amont du pont Doumer se trouverait à peu près sur un point fixe dont la position fut déterminée jadis par le Service des Travaux publics de façon à guider le courant ; l'emplacement de cette culée sera donc rationnel.

Il ne faut d'ailleurs point cacher que le courant sous le pont aura une direction oblique, puisqu'à cet endroit il change de bras pour se diriger vers le port de Hanoï et y assurer les fonds nécessaires à l'accostage des chaloupes.

Cette situation, délicate au début, s'améliorera vite dans la suite, l'existence même du nouveau pont devant avoir pour heureux effet de faire entamer et repousser vers l'aval par le courant la pointe de l'îlot, et par suite de redresser sensiblement le courant actuel.

Au surplus, il en sera des deux culées de ce pont comme de celles de l'ouvrage projeté au Sud ; elles devront être prévues à très grande profondeur, ainsi que les piles, car, dans les deux projets, elles se trouvent en plein dans un ancien lit du Fleuve.

2° — Les traversées à niveau des voies du Nord et de l'Ouest se feront aisément ; la digue Parreau après l'Usine des tramways, les routes de l'Hippodrome et de Sontay à 1.250 m. de l'avenue Brière-de-l'Isle et la route de Hadông au croisement avec la route de ceinture, soit à 1.450 m. de l'avenue Duvillier ; même la route du village du papier sera passée à niveau, la distance qui la sépare de la digue Parreau étant franchie obliquement en rampe de 15 m/m par mètre, sur 240 m. La situation de ces PN permet, comme on le voit, l'extension de la ville dans de larges limites.

Au reste, on peut encore voir plus grand et apporter à ce projet une variante NRO, qui repousse le tracé jusqu'à l'Hippodrome, et ne l'allonge que de 900 m., tout en augmentant de 100 hectares la surface à bâtir.

3° — Le tracé est économique, quoi qu'il ait 500 m. de plus de développement de voie neuve que celui du deuxième projet Sud ; car il comprend 1.500 m. de moins de doublement de voie existante, ne comporte aucun poste d'aiguillage ni de nouvelle gare à Gialâm. Si on le compare au premier, projet Sud, il offre, contre un surcroît de développement de 1.500 m, l'économie du viaduc sur rues, ou, en tout cas, des deux postes d'aiguillage et de la nouvelle gare de Gialâm.

Remarquons encore que le tronçon de 1.600 m. au travers le Grand Lac, s'il doit coûter un surcroît de hauteur de remblai de 1m,50 à 2m., présentera l'avantage de fournir avec son flanc Ouest un appui à une route-promenade qui remplacera la route sinueuse et étroite allant actuellement de Yên-Phu au Grand Bouddha.

4° — Enfin une particularité de ce tracé est qu'il ne change rien à la situation de Gialâm, qui reste gare normale ; et qu'il évite la gêne de 2 nouveaux P.N., l'un sur la route de Haïphong, l'autre sur la route de Bac-Ninh

Un dernier point à élucider est l'extension de la double voie ferrée jusqu'à Yên-Viên, c'est-à-dire la reconstruction du pont sur le Canal des rapides qui n'est qu'à voie unique.

Disons tout de suite que l'utilisation du pont comme pont-route est réalisable, même comme pont à double voie (ce qui est indispensable). Il est possible de repousser les poutres de 0 m.40 ou 0 m. 50 vers l'extérieur en les faisant mordre sur les avant et arrière becs, de façon à porter leur espacement de 4 m. 50 à 5 m. 30 ; cela obligera évidemment à rallonger les entremises et les contreventements ; les trottoirs seront réduits à des garde-roues de 0 m. 40, et la chaussée aura les 4 m. 50 réglementaires pour voie double. Les piétons, porteurs de balanciers ou non, passeront à-côté sur une voie spéciale dont il va être parlé.

Le pont-rail, également pour double voie, soit de 7 m. 00 d'espacement entre poutres, sera construit, de toutes pièces et avec les mêmes portées de travées, immédiatement à l'amont ; un vide de 1m sera laissé entre les anciennes piles et les nouvelles pour permettre la manoeuvre des caissons de fondation. L'intervalle de 2m50 entre les deux poutres voisines du pont-route et du pont-rail sera précisément le passage pour piétons.

Ces quelques aperçus prêtent certainement à discussion. Bien sot qui fuit et redoute les critiques. Et que n'a-t-on, dans le passé indochinois, agité plus souvent par écrit les questions de voies ferrées, de grande voirie et de voirie urbaine ! On aurait peut être parfois fait rire de soi ; mais ne vaut-il pas mieux risquer d'écrire une balourdise que de voir éclore une énorme erreur en métal et en maçonnerie, à la lumière narquoise du soleil ?

P. BERGUE

Hanoï se transforme
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 7 février 1926)

Hanoï a connu, au moment de l'exposition, il y aura bientôt un quart de siècle, un mouvement d'extension rapide, trop rapide même, car il était quelque peu artificiel et ne correspondait pas au développement économique réel, qui ne devait se déclencher qu'une douzaine d'années plus tard, pendant la guerre.

Vers le début de 1914, la rue Paul-Bert, qui est à Hanoï ce que l'avenue de l'Opéra est à Paris, était bien peu animée et les deux tiers des boutiques étaient à louer. Le boulevard Gambetta n'était qu'une longue pâture avec, au milieu un étroit chemin empierré. Et les grandes avenues de la ville neuve desservaient surtout d'immenses terrains vagues.

La guerre a enrichi les Annamites en stimulant leur énergie, éveillant chez eux l'esprit d'initiative et leur ouvrant des voies nouvelles.

En 1914, les boutiques indigènes n'étaient que de pauvres petites échoppes tenues par des femmes, avec pour quarante à cinquante piastres de bien misérable camelote ; aujourd'hui, nombreuses sont les belles boutiques de cordonniers, coiffeurs, merciers, pâtisseries, marchands de bimboloterie ou de curiosités et, rue Paul-Bert, non seulement toutes les boutiques sont louées, mais voici que la liquidation de la maison Levée, ce vieux commerçant hanoïen prenant une retraite bien méritée, vient de démontrer le chemin parcouru. Le magasin a été aussitôt loué à un prix qui rendrait rêveurs les gens d'il y a quinze ans, et déclenche dans le voisinage un mouvement général d'augmentation des loyers.

La plus-value des terrains dans une ville a ça de bon qu'elle en amène une meilleure utilisation. Pour réaliser cette plus-value, il faut offrir aux locataires plus de place et plus de luxe, donc reconstruire en mieux et en plus grand.

C'est ce qui arrivera pour quatre angles de la rue Paul-Bert, dont l'aspect sera, avant deux ans, considérablement modifié. Au coin de la rue Paul-Bert et du boulevard Gialong, la maison Descours et Cabaud* construit un grand magasin moderne à étage à la place de son ancienne boutique.

Au coin de la rue et du boulevard Henri-Rivière, la Banque franco-chinoise* va construire un grand immeuble auquel fera face, un an plus tard, le nouvel immeuble de la maison Chaffanjon* à la place de l'immeuble Ridet. Enfin, le pâté de maisons de l'hôtel Terminus* (ancien Palais de Justice) sera démoli l'an prochain par le nouveau propriétaire, le Crédit Foncier de l'Indochine, qui y construira un grand immeuble de rapport avec de luxueux magasins.

C'est dire que la photographie que nous donnons aujourd'hui de la rue Paul-Bert pourra, avant deux ans d'ici, prendre place dans la collection des Amis du Vieux Hanoï.

Notre seconde photographie est dans le même cas. Ce carrefour de la place de Négrier est l'un des plus animés, et l'on peut dire aujourd'hui des plus encombrés, de Hanoï avec ses stationnements de deux lignes de tramways, des autobus de Hadông, et de pousse-pousse.

Pour faciliter la circulation, il a été décidé de prendre sur le Petit Lac, une largeur de dix mètres à partir de la pagode du Pinceau (Ngoc-Son), se rétrécissant peu à peu jusqu'au débouché sur l'avenue de Beauchamp et la rue Pottier. Nous avons marqué d'une ligne de traits l'emprise déjà remblayée où vont bientôt commencer les travaux de plantation d'arbres en bordure du lac et de transformation de chaussée de la place de Négrier. Entre cette place et la Société Philharmonique, il y aura double chaussée et trois voies de tramways, celles-ci étant bordées de trottoirs.

Mais il est un progrès réalisable en 24 heures auquel on n'a pas encore songé. Ce serait d'éclairer par une lampe puissante le dangereux coin de la place, au carrefour des rues du Chanvre, de la Soie et du Pont-en-Bois, carrefour déjà bien difficile pour la circulation de jour mais vraiment dangereux la nuit, car il est plongé dans une obscurité à peu près complète. Nous avons marqué d'une croix blanche l'endroit où le besoin se fait vivement sentir d'une lampe de 200 bougies.

Légendes

La rue Paul-Bert, vue du marché aux Fleurs.

À gauche l'hôtel Terminus, qui va être démoli.

Un coin très animé de Hanoï, à la frontière de la ville neuve et de la vieille ville.

La Nouvelle Direction des Finances (*L'Éveil économique de l'Indochine*, 4 avril 1926)

Ceci n'est plus un projet ; les entrepreneurs construisent en ce moment la charpente en ciment armé de cet imposant édifice. Il y a deux ans s'étendait là une mare où les troupeaux, qui paissaient dans les vastes terrains vagues de ce quartier aux rues à peine tracées, venaient s'abreuver.

Le public étourdi critique beaucoup cette construction, qui se présente tout de guingois par rapport à l'avenue Puginier.

Si tout le monde était, comme ce devrait être, abonné à *L'Éveil économique*, en gardait soigneusement la collection et consacrait ses dimanches à la relire, tout le monde se rappellerait avoir vu dans notre numéro du 10 mai 1925, le plan adopté par M. Merlin pour le quartier du Gouvernement général.

Tel n'étant malheureusement pas le cas, nous reproduisons la partie de ce plan où s'élève aujourd'hui la nouvelle Direction des Finances et de l'Enregistrement. Les constructions existantes sont indiquées par des hachures entrecroisées, les constructions projetées par une hachure simple.

On sait que le projet comporte le rassemblement dans ce quartier, à proximité du Gouvernement général et de ses bureaux, de tous les services généraux : Secrétariat général, Finances, Inspections des T. P., de l'Agriculture, Direction du Service Judiciaire, etc, ce qui est parfait, et, ce qui est plus discutable, des luxueuses villas des innombrables chefs de service. Croit-on que ces grands seigneurs tiendront tant à vivre à proximité immédiate de leurs bureaux et surtout les uns des autres ? Et puis n'y aurait-il pas une limite à prévoir au nombre des fonctionnaires gratuitement logés, meublés, chauffés, éclairés, vidangés, servis et véhiculés ! Peut-être pourrait-on mettre en vente quelques uns de ces terrains, à condition que les constructions soient d'une certaine va leur ou d'un certain style ?

Quoiqu'il en soit, le plan d'ensemble a une allure, une élégance qui rappelle les plus belles capitales. Et cette élégance résulte tout simplement de l'harmonie du projet et de sa conformité aux lois du bon sens.

Nous en avons critiqué un point, d'ail leurs accessoire, c'est la traversée du Cimetière des Soldats par l'avenue Brière-de-l'Isle prolongée et nous avons suggéré une variante qui ne rompt nullement, loin de là, l'harmonie du plan car elle tient compte d'une donnée nouvelle, qui n'avait pas été soumise à l'architecte-urbaniste [Hébrard] : l'emprise sur le Grand Lac pour des terrains à bâtir et la construction d'une avenue circulaire.

Nous reviendrons d'ailleurs sur cette question.

En ce qui concerne la Direction des Finances et de l'Enregistrement, le public s'apercevra prochainement de son erreur lorsque l'on ouvrira la nouvelle avenue symétrique à l'avenue Puginier. Cette avenue partira donc du point actuel de jonction de l'avenue Puginier et de l'avenue Van-Vollenhoven pour rejoindre l'avenue Général-Bichot prolongée. En effet, et c'est-là un des points les plus remarquables du. projet d'aménagement de la ville, l'avenue Général-Bichot, qui s'arrête actuellement à l'entrée de la Citadelle, traversera celle ci de part en part et viendra aboutir à l'axe du rond point du Jardin Botanique. Ce sera pour la ville indigène un magnifique et utile dégagement et, mon Dieu ! le rondecuirat militaire n'en mourra pas . Il ne manque pas de villes de garnison en France où les casernes sont séparées les unes des autres ; c'est même, croyons nous, le cas général.

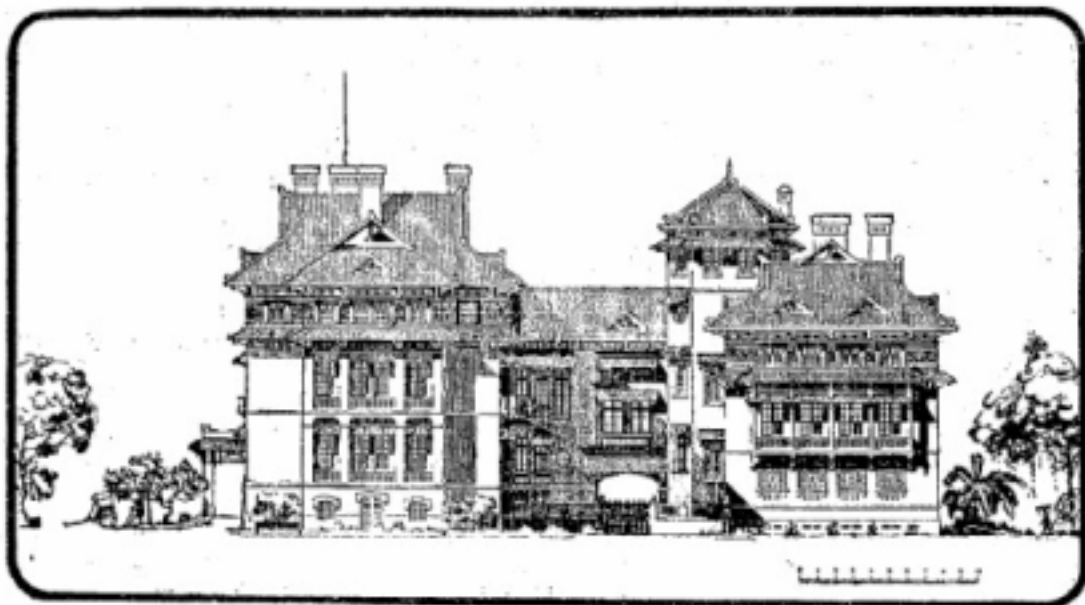
La jonction des avenues Van-Vollenhoven, Puginier et de l'avenue nouvelle formera, en face de la Direction des Finances, une belle place. De là partira dans la direction du Jardin Botanique prolongé, en traversant l'actuel vélodrome et la cartoucherie, la rue Mot Côt, ainsi nommée parce que, après avoir contourné le parc du futur Gouvernement général, elle longera la pagode de Mot Côt (du Pilier Unique) avant d'atteindre le Jardin Botanique prolongé.

.....

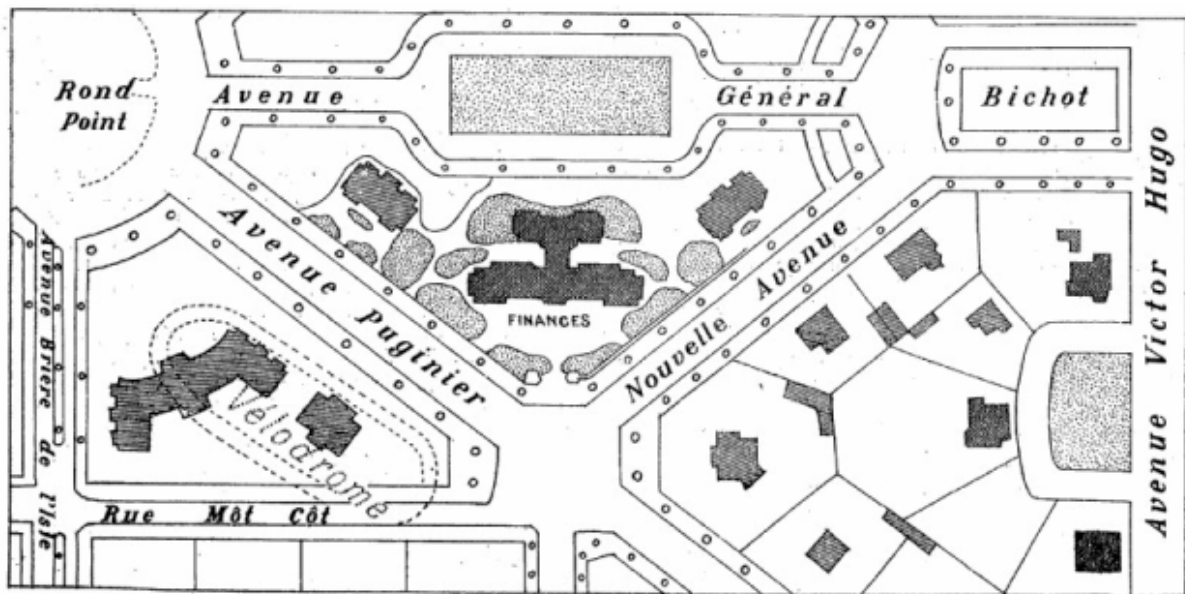
LES EMBELLISSEMENTS DE HANOÏ
LA NOUVELLE DIRECTION DES FINANCES
[Ernest Hébrard, architecte]



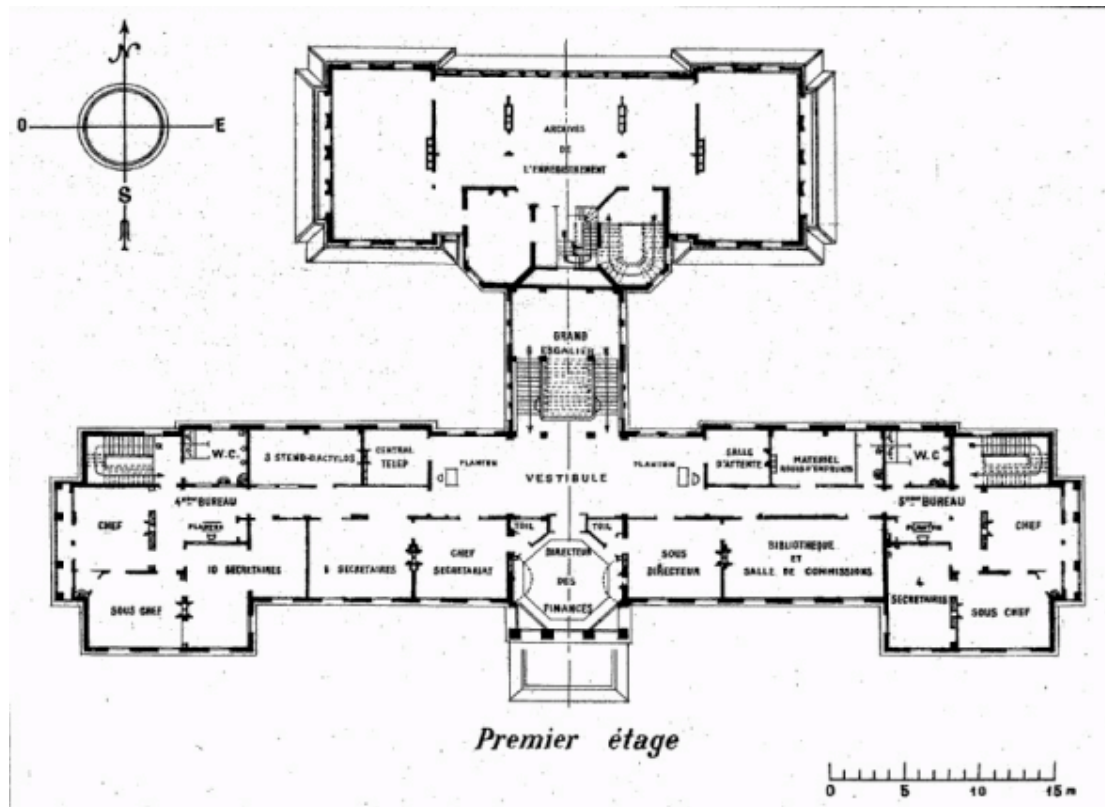
Façade extérieure dans l'axe de l'avenue Van-Vollenhoven.

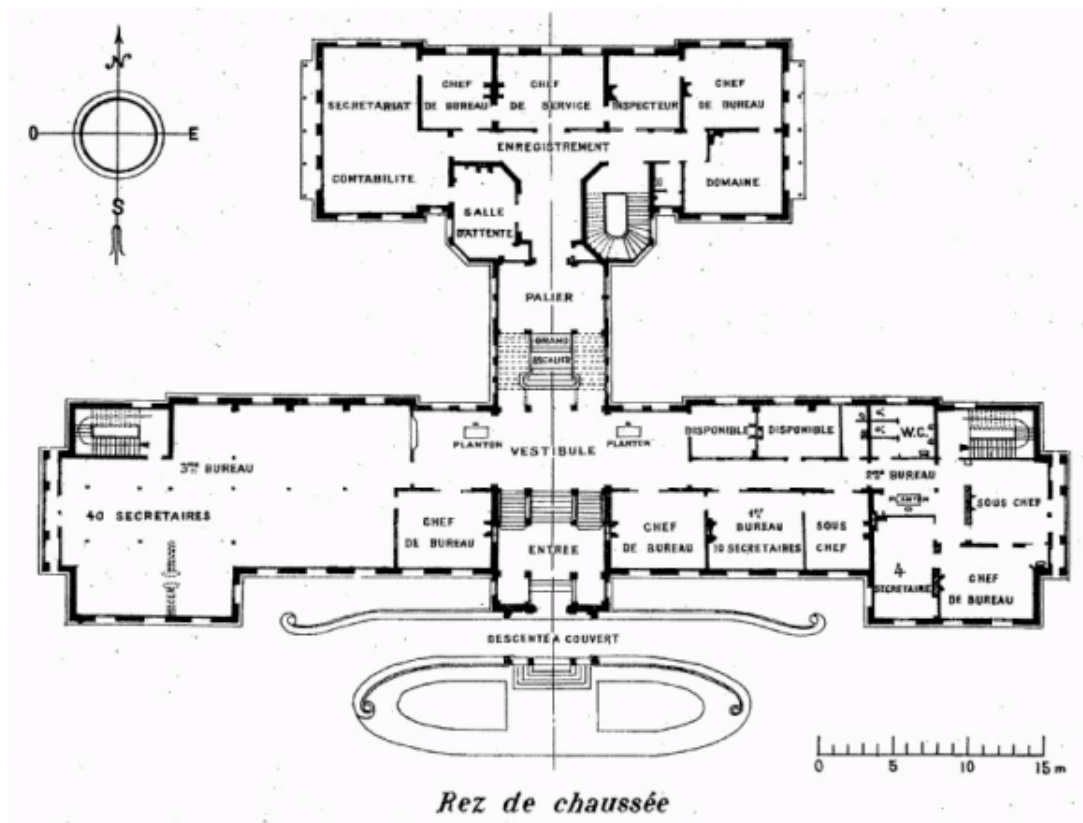


Vue de côté.



Plan de la partie du quartier du Gouvernement général avoisinant la Direction des Finances.





Les Amis du Vieux Hanoï
par H. C. [= H. Cucherousset]
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 27 juin 1926)

Il fait trop chaud, les Amis du vieux Hanoï dorment, Français et Annamites, Annamites surtout ; car deux Français au moins sonnent la cloche éperdument.

Mon pauvre Luzet, je crains bien que nous ne perdions notre temps, vous avec votre appareil photographique et moi avec ma plume : d'autant plus que faire la chasse au pittoresque par ces temps de choléra, c'est presque de l'héroïsme.

Eh bien non ! ce n'est tout de même pas du temps perdu. L'autre jour je passais dans une rue où nous avons photographié de bien curieuses vieilles maisons ; je les trouvais entourées d'une barricade en bambou et l'on entendait le pic des démolisseurs ; à Noël, de grands immeubles neufs du style compradore annamitisé les auront remplacées.

Nous aurons fixé ces images du Vieux Hanoï avant qu'elles n'aient rejoint les neiges d'antan ; et si, en automne, avec les jours moins chauds, nos Hanoïens se réveillent de leur torpeur et, se sentant moins d'indifférence pour leur bonne ville, répondent à notre appel et fondent l'Association des Amis du vieux Hanoï, celle-ci sera heureuse de retrouver, pour ses archives naissantes, ces quelques photographies dont une bonne partie représenteront déjà le passé à jamais disparu.

Inutile de battre le rappel en ce moment : Hanoï, le Hanoï des lettrés et des gens de loisirs, ne vit, et encore de quelle vie ralentie !, que six mois par an.

En novembre, nous essaierons encore une fois d'intéresser quelques personnes à l'histoire de cette vieille ville, en ce moment très occupée à faire une fois de plus peau neuve.

Nous nous adresserons à l'Association pour la Formation Intellectuelle et Morale des Annamites, l'A.F.I.M.A. Mais nous ne voulons être que celui qui suggère. La Société doit

être l'oeuvre des Annamites. L'initiative, la direction, l'impulsion doit venir d'eux. C'est pour eux une occasion de prouver qu'ils sont capables de créer quelque chose, de mener à bien une œuvre intellectuelle et artistique. S'ils y réussissent ils trouveront chez un certain nombre de Français, que le vieux Hanoï passionne, des membres assidus et laborieux qui ne demanderont pas mieux que d'apporter leur pierre à l'édifice dont les Annamites seront les architectes et les entrepreneurs.

Il ne manque pas, à Hanoï, de bons éléments ; il y en a même plus qu'à Huê.

À Huê, confits dans leurs vieux rites et dans le souci d'une étiquette de cour, qui est à peu près tout ce qui leur reste de leur activité d'antan, les lettrés annamites ont une vie intellectuelle bien ralentie.

Mais, au fait, était-elle si active que cela au temps jadis ! Et n'est-ce pas cette momification des esprits qui a causé les malheurs de l'Annam ? les malheurs de la cour et des mandarins du moins, qui ont peu à peu vu le commun du peuple reconnaître par dessus eux d'autres chefs. Si à Huê, il y a cinquante ou soixante ans, il y avait eu une vie intellectuelle active et nourrie de faits nouveaux, au lieu d'une vie comparable à celle de l'esprit de l'homme dans le sommeil, qui se nourrit de songes ; si la classe dirigeante réveillée avait secoué la torpeur de son esprit, ce qui est arrivé ne serait pas arrivé et l'Annam serait aujourd'hui un autre Siam ou mieux.

Ruelle de Trung-Yên

67, rue de la Soie, maison datant d'avant l'occupation française, un peu enfouie par suite de la surélévation des rues.

Voilà pourquoi nous convions les Annamites à l'effort et à l'initiative dans tous les domaines et, en ce qui concerne les lettrés, à l'effort intellectuel. Ce n'est pas faire effort intellectuel que de rabâcher une vie entière les vers du Kim-Vân-Kiêu et de pincer toujours la même corde de la même guitare en regardant la lune se jouer sur les flots.

Cette attitude passive, endormie, ne peut qu'amener l'engourdissement des esprits. Or ce ne sont pas des esprits engourdis qu'il faut pour diriger un pays, mais des esprits capables d'agir, de créer.

Étudier les œuvres anciennes c'est bien, mais il faut les étudier pour les imiter et pour essayer de faire mieux. En tout cas, il faut faire plus que d'admirer ; surtout, il faut sortir un peu des sujets sans cesse ressassés.

C'est à titre de gymnastique intellectuelle que nous convions les Annamites à créer une Association des Amis du vieux Hanoï, comme nous les convions par ailleurs à créer une Chambre de commerce annamite.

Lorsqu'ils auront étudié l'histoire de leur ville, rassemblé ses reliques, ses souvenirs, lorsqu'ils auront suivi son évolution jusqu'à ce jour, et qu'ils auront agi pour empêcher que cette évolution ne soit une destruction, ils en activeront tout naturellement à prendre une part plus active aux affaires municipales.

À Hanoï, le bâtiment va
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 6 février 1927)

Nous entendions dernièrement quelqu'un prédire que pour les entrepreneurs de Hanoï après les vaches grasses, ce serait bientôt la période des vaches maigres.

Notre impression est que ce bientôt n'est pas encore pour demain.

Les grandes constructions publiques occuperont longtemps encore nos entrepreneurs. Deux grands édifices, la Direction des Finances et l'Université, touchent, il est vrai, à leur fin, du moins en ce qui concerne le gros œuvre mais par contre, trois autres constructions encore plus importantes, le Musée de l'École Française d'Extrême-

Orient, l'Institut Pasteur et l'Institut Curie, sortent à peine de terre et leur construction demandera encore bien deux ans.

D'autre part, en attendant les onze églises que nous annonçons d'une voie lamentable le chevalier de la triste figure, la construction d'une au moins vient de commencer, celle du boulevard Carnot, dont nous avons récemment montré le croquis et les plans.

Mais il ne faut pas être passé rue Paul-Bert depuis un mois pour dire qu'on ne construit pas à Hanoï. Deux immeubles y ont été démolis et ce n'est certes pas pour en construire de moindres ; en fait, ce seront deux très grandes constructions que le Crédit Foncier va édifier à la place de l'ancien Hôtel Terminus et l'Imprimerie d'Extrême-Orient [IDEO] à la place de son magasin primitif. Non loin de là, le garage Boillot [Peugeot] est en voie d'achèvement et la vieille Banque de l'Indochine vient d'être rasée pour faire place à une construction grandiose. Si nous descendons, après la rue Paul-Bert, le bd Borgnis-Desbordes, nous trouvons comme venant d'être achevé le dispensaire des filles de joie*, que notre conseil municipal conservateur a eu la délicate attention de construire sur le terrain du Carmel ; comme près d'être achevé, en ce qui concerne le gros œuvre, le vaste bâtiment à trois étages du Petit Séminaire ; et, comme commencés tout récemment, le grand garage Bainier et l'important bâtiment de notre confrère, le *Trung Hoa*.

Dans le quartier de la gare s'achève le gros œuvre de trois importantes constructions. Un hôtel indigène, un garage et un gros groupe de compartiments à trois étages.

À part ça on ne construit pas à Hanoï.

En fait, on y construit tellement que l'on ne pourrait pas ouvrir un chantier de plus sans se heurter au manque de main-d'œuvre.

Sans doute construit-on moins de maisons privées depuis quelque temps, surtout de maisons indigènes, mais ceci tient surtout à la raréfaction des terrains à bâtir ; on attend que l'emprunt de la Ville permette de construire les routes des quartiers nouveaux. Il est probable qu'alors, les constructions privées, principalement annamites, reprendront de plus belle. Et puis, plus que les constructions privées, les constructions publiques ne ralentiront [pas] les années qui suivront. Rue Paul-Bert, la Banque Franco-Chinoise va construire à un angle du boulevard Henri-Rivière et la maison Chaffanjon à l'angle opposé.

Les Grandes Entreprises en Cochinchine
par H.C. [H. CUCHEROUSET]
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 20 mars 1927)

.....
N'avons-nous pas vu à Hanoï un entrepreneur indigène construire la résidence supérieure et l'interminable usine des Postes et Télégraphes ? Mais n'avons-nous pas vu en même temps l'entrepreneur français du bâtiment des Archives s'en aller en France et laisser faire le travail par sa femme annamite Elle s'en est, d'ailleurs, fort bien tirée ; mais on comprend pourquoi l'entreprise annamite avait, à cette époque, atteint le niveau de l'entreprise française.

.....
À Hanoï, [la SFEDTP] construit, avenue Borgnis-Desbordes, le grand garage Bainier.

Hanoï pittoresque et l'emprunt
Le plan Hébrard d'aménagement et d'extension
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 1^{er} mai 1927)

Les grands travaux qui vont être entrepris avec les fonds de l'emprunt que la Ville de Hanoï va émettre auront pour résultat inévitable de faire disparaître quelques coins pittoresques ; mais qu'on se rassure ; le plan Hébrard, que nos autorités municipales ont eu la sagesse d'adopter, n'a rien d'une haussmannisation. Non seulement il respecte scrupuleusement tout ce qui fait le pittoresque de la vieille ville, mais, dans beaucoup de cas, le fait ressortir. Ce plan vise surtout à l'assainissement de la ville, à l'amélioration de la circulation et au groupement des activités semblables, ce qui est la caractéristique même de la vieille ville.

Des rues charmantes comme celle que représente notre photographie du bas ne perdront rien de leur cachet, surtout si l'on reprend ces concours, institués par l'Association pour la Formation Intellectuelle et Morale des Annamites [AFIMA] en vue d'encourager une réforme de l'architecture civile dans un sens vraiment annamite.

Par contre, nous verrons sans doute disparaître, non pas comme conséquence d'un plan qui ne vise qu'à les assainir, mais comme conséquence de l'enrichissement progressif de la population et de la plus value des terrains, d'amusantes bicoques comme celle de notre photographie du haut, que l'on peut voir des trains passant sur le viaduc du pont Doumer. Aux trains du matin, on voit dans cette cour et quelques cours voisines des restaurateurs chinois ambulants faire leurs préparatifs, garnir leurs deux caisses: caisse cuisine et caisse à provisions, de tout ce qu'il faut pour la journée, allumer leurs feux et se préparer à partir vers les quatre coins de la ville y vendre de porte en porte ces soupes délicieuses dont beaucoup d'Européens sont loin de faire fi.

Non seulement le plan Hébrard respecte tout ce que Hanoï a de pittoresque et le met en valeur, mais il donnera à notre ville encore plus de charme et d'originalité en multipliant autour des lacs les jardins publics et en distribuant ces poumons urbains dans les quartiers les plus peuplés. C'est là, maintenant que l'automobile a rendu irrespirable l'air des quais et des grandes artères, où les citadins faisaient jadis en pousse ou à pied leur promenade quotidienne et où jouaient les enfants, une nécessité absolue. Jardins et lacs résulteront de la suppression des immenses mares peu profondes et malsaines dont une partie de la surface sera renommée et une autre partie approfondie.

Un autre trait du plan Hébrard est d'une part l'aménagement raisonné des rues selon l'intensité et la direction du trafic ; d'autre part le groupement par affinité des diverses activités. Jusqu'ici, on a construit pêle-mêle, sans aucun examen des commodités publiques ou privées, et parfois dans un véritable esprit de défi au bon sens, usines, écoles, bâtiments administratifs, hôpitaux, maisons de commerce, hôtels particuliers, etc. — On a collé un Lycée déjeunes filles près d'une poudrière ; on a interposé juste dans le sens de l'extension de la ville, l'usine des P.T.T., on a installé un énorme groupe d'hôpitaux et dispensaires en plein centre de la ville, l'abattoir juste du côté d'où vient le vent et toutes les usines aussi près que possible des quartiers d'habitation et aussi loin que possible de la gare et du port ; on a éparpillé les bâtiments administratifs aux quatre coins de la ville et les hôtels des hauts fonctionnaires le plus loin possible de leurs bureaux.

Le plan Hébrard, dont beaucoup de personnes parlent sans avoir la moindre notion de ce dont il s'agit, met bon ordre à cela pour le futur sans rien bousculer de ce qui existe ; la transformation se fera d'elle-même, par la force des choses.

Il prévoit un quartier industriel qui sera à Gialâm, avec un grand port fluvial bien organisé et cette prévision répond si bien à la nature des choses que [déjà une usine, qui se trouvait en plein quartier résidentiel européen, s'est transportée à Gialâm et qu'une autre va s'y construire](#) ; il prévoit aussi un quartier administratif où tous les services seront groupés, des quartiers purement commerciaux, une réorganisation complète de la gare avec façade sur une grande place à créer entre le boulevard Carreau prolongé et

la route de Sinh-tu et une immense gare de marchandise bien dégagée ; il prévoit un quartier réservé aux hôpitaux et hospices, etc.

Surtout, il prévoit l'extension de la ville et sauvegarde pour l'avenir Hanoï du danger auquel Paris a succombé, d'être encerclé par une banlieue laide et désordonnée, qui a enlevé à notre capitale toute chance de redevenir la plus belle ville de l'Europe. Grâce à ce plan, rues et places sont, sinon tracées et construites, du moins prévues, avec toutes les servitudes nécessaires et ce seront des millions de piastres dont la ville se verra dans l'avenir éviter la dépense en achats de terrains aux spéculateurs et en expropriations. Il ne saurait en effet y avoir spéculation là où tout un plan d'extension est publié longtemps à l'avance, car il n'y a spéculation avantageuse que là où de rares initiés sont dans le secret et non là où la spéculation serait le fait de milliers de propriétaires sur des centaines d'hectares.

H. C.

L'EMPRUNT DE LA VILLE DE HANOI
Un succès de bon augure
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 12 juin 1927)

Tout le monde se réjouira du succès magnifique de l'emprunt de un million de piastres de la Ville de Hanoï, emprunt couvert dès la première journée. Nous savons que les banquiers n'étaient pas complètement rassurés à ce sujet et que beaucoup de personnes s'attendaient à une souscription assez pénible, qui aurait réussi en fin de compte, avec beaucoup de publicité, mais tout juste.

Or, dès le premier jour, l'emprunt est largement souscrit ; mon Dieu, un million de piastres, c'est une somme pour le Tonkin. Et c'est le sixième de l'emprunt qu'il y a cinq ans le Gouvernement général eut tant de peine à faire souscrire par toute l'Indochine, et cela est de bon augure.

Cela prouve qu'il y a de l'argent disponible à la colonie malgré les gros appels récemment faits à l'épargne.

Cela prouve que la situation financière de la ville de Hanoï inspire confiance.

Cela laisse espérer que l'emprunt de un million et demi que va émettre la ville de Haïphong dans le but essentiellement utile d'améliorer son service d'eau potable, réussira également bien.

Cela nous permet de prédire qu'un emprunt de 400.000 \$, dont la ville de Namdinh aurait besoin pour rattraper un retard de vingt ans, ne serait pas une utopie et qu'on pourrait même songer à un emprunt de 200.000 \$ pour Vinh-Benthuy.

L'emprunt de la ville de Hanoï a pour but de continuer et intensifier des travaux d'une incontestable utilité, travaux qui, en assainissant la ville, facilitant le trafic, et encourageant la construction, auront pour effet immédiat un meilleur rendement des taxes municipales.

La question de l'eau est tout à fait en bonne voie. À l'usine des eaux*, le 7^e puits est en marche et donne la meilleure eau de tous, le 8^e est en construction et le 9^e ne tardera pas à être mis en construction. — Déjà, depuis quelque temps, un pompage électrique auxiliaire permettait de puiser dans le fleuve 4.000 mètres cubes par jour d'une eau qui, une fois alunée et javellisée, était parfaitement potable. D'ailleurs, le système de la javellisation est maintenant définitivement adopté et l'appareil de fortune va être remplacé par un appareil automatique Bunau-Varilla.

Dès aujourd'hui, la ville dispose de 15.000 mètres cubes par jour, soit plus de 120 litres par habitant, ce qui est déjà une fort belle dotation.

Aussi non seulement la ville va-t-elle placer vingt bornes fontaines de plus dans les quartiers populeux, en attendant d'autres, mais elle va pouvoir, au fur et à mesure

de l'asphaltage des chaussées, y remplacer l'arrosage, avec tous ses inconvénients et ses faibles résultats, par le lavage à grande eau.

Trois pompes électriques sur charriot, qui prennent le courant sur les nourriciers des rues, sont déjà en fonctionnement.

Le réseau d'égouts à construire sur les fonds d'emprunt (250.000 \$) a été entrepris dès que l'emprunt a été autorisé et avance rapidement. Bientôt sera achevé l'égout qui, de l'avenue Puginier, ira porter par l'avenue Van-Vollenhoven et l'avenue Duvillier, les eaux du quartier de l'ancienne Mare-aux-Éléphants, aux grandes mares de Thai-Hà-Ap ; or ces mares, lorsque sera exécuté le projet Auphelle du barrage du Day, s'écouleront facilement vers des dépressions dont le plan d'eau sera abaissé d'un mètre cinquante.

Toujours dans un but d'assainissement vont être, dès le début de juin, construits les premiers fours où les ordures ménagères, au lieu de servir comme aujourd'hui au remblaiement des mares et à la multiplication des microbes du choléra, seront incinérées.

L'asphaltage des rues, jusqu'ici réservé aux belles avenues, est maintenant étendu aux rues les plus passagères des quartiers indigènes, en attendant d'être généralisé. C'est un progrès que la population appréciera autant que celui, si considérable, qu'a constitué la construction des trottoirs et caniveaux. La ville indigène a, sous ce rapport, complètement changé d'aspect depuis quelques années.

L'élargissement de la rue des Graines va être commencé incessamment. Les achats de terrain se font sans difficulté ; propriétaires et municipalité se montrant également raisonnables, la procédure de l'expropriation n'aura probablement pas à jouer. Cette artère, outre son utilité pour le trafic, jouera un rôle important au point de vue sanitaire, en contribuant puissamment à l'aération de la ville.

Un autre travail fort intéressant, dans la partie la plus peuplée de la ville, sera l'achèvement de la Voie 19 de l'avenue de Beauchamp à la rue de la Laque.

Cette voie, parallèle à la grande artère actuelle constituée par les rues de la Soie, des Cantonnaires, du Riz, du Sucre et du Papier permettra d'organiser dans chacune des deux artères le trafic en sens unique et apportera une énorme amélioration de la circulation.

Une autre rue très passagère et dont certains étranglements constituaient une gêne et un danger, la rue du Chanvre, va être élargie.

Enfin, on va procéder à l'aménagement, si impatiemment attendu, des rues du quartier de Hoa Ma, entre la route de Huê, les avenues Doudart-de-Lagrée et Armand Rousseau et la rue de la Distillerie. Au delà de cette rue, deux rues seront construites de chaque côté du cimetière, qui lui-même sera agrandi. Il est à prévoir que ces rues ne seront pas plutôt ouvertes que par douzaines commenceront à s'y élever les maisons neuves. De même, on peut être certain que toutes les vieilles bicoques, que l'élargissement des rues des Graines et du Chanvre et l'ouverture de la Voie 19 vont faire disparaître, seront rapidement remplacées, à l'alignement, par des maisons à étages beaucoup plus belles et plus confortables.

Vont être également mises en construction les voies 98 et 93, dont la première formera un beau quai le long du lac Truc Bach et la seconde desservira le quartier créé par remblaiement de la partie marécageuse de ce lac.

Par ailleurs, on va achever de remblayer la mare de Tuyền-Quang, à travers laquelle le boulevard Victor-Hugo sera prolongé jusqu'à la pagode de Sinh-Tù ; encore un quartier qui a déjà beaucoup changé et va maintenant complètement changer de physionomie et devenir un des quartiers élégants de la ville.

Une amélioration à laquelle pense beaucoup notre résident-maire et que l'*Éveil économique* a toujours demandée avec insistance, sera le transfert loin du centre de la ville de la plus grande partie de l'hôpital indigène. On y garderait un dispensaire, mais la plus grande partie des services seraient transférés entre l'hôpital militaire, l'Institut Pasteur et l'Ecole Vétérinaire, dans un quartier où seraient ainsi rassemblées toutes les grandes formations sanitaires, pour la plus grande commodité de tout le monde. Il

faudra pour cela continuer ce beau travail de comblement de mares qu'a nécessité la construction de l'Institut Pasteur et à l'occasion duquel, pour la première fois, l'on a renoncé aux méthodes d'il y a mille ans et introduit des moyens plus modernes entraînant un moindre gaspillage de main-d'oeuvre.

L'ingénieur de la Ville, M. David, ne saurait être trop félicité pour cette initiative. La méthode employée a consisté à construire un decauville sans fin dont un arc passe par la partie du banc de sable où l'on fait l'emprunt et un autre arc, qui s'avance au fur et à mesure du remblaiement, longe la partie à remblayer. La voie traverse l'emprunt en tranchée, de sorte que les terrassiers viennent d'en haut vider facilement et rapidement leurs paniers dans les wagonnets. La rame est alors poussée à bras sur une section à pente imperceptible jusqu'à une rampe au sens contraire à forte pente, qui monte vers le quai. Un crochet fixé à un câble, qui s'enroule à un treuil électrique installé sur le quai, amène la rame jusqu'en haut et là, les wagons sont poussés à bras l'un après l'autre en bas d'une pente qui les amène sans effort jusqu'au terrain à remblayer. Leur contenu y est culbuté et les wagons vides sont rassemblés en une rame à laquelle un mulet est attelé ; la voie remonte alors à faible pente jusqu'au quai, où l'on détache le mulet pour lancer les wagonnets sur la section qui descend vers la tranchée du terrain d'emprunt. Ce système va être perfectionné en vue du remblaiement des grandes mares de la Route Mandarine et les mulets remplacés par des locomotives.

Nous allions oublier un dernier et fort intéressant travail, un des premiers qui vont être entrepris : l'agrandissement du grand marché, qui va devenir un marché gigantesque. La surface couverte actuelle sera doublée par les constructions qui vont s'élever à la place de l'ancienne cotonnière, mais la surface utile sera triplée car le nouveau marché sera à deux étages ; le premier étage sera affecté au commerce des denrées non périssables : quincaillerie, verrerie, cotonnades, soieries, porcelaine etc.

Ce simple exposé montrera aux gens avisés qui ont souscrit à l'emprunt quelle bonne affaire ils ont réalisée pour eux-mêmes tout en rendant un grand service à la communauté et quel énorme progrès il en va résulter pour la ville de Hanoï. Ce sera immédiatement une impulsion considérable donnée aux affaires ; de nombreux entrepreneurs et fournisseurs y trouveront un emploi de leur activité et de leurs capitaux et réaliseront des gains qu'ils emploieront à construire des immeubles, acheter de l'outillage, accroître leurs affaires ou en créer de nouvelles et l'on ne tardera pas à constater que le million de piastres ainsi mis en circulation en mettra plusieurs autres en mouvement. D'autre part, des milliers de campagnards des environs surpeuplés trouveront à la ville un emploi lucratif.

Il ne reste plus à souhaiter qu'une chose pour la ville de Hanoï : une extension de ses limites, que les constructions dépassent de tous côtés. Heureusement un accord est intervenu avec la province de Hà Đông, qui permet d'empêcher que les quartiers suburbains, qui tendent à encercler complètement la ville, ne l'étouffent et ne la déparent. Le plan d'extension Hébrard est suivi par la province pour la délivrance des permis de construction. Cependant ne serait-il pas mieux que toute l'agglomération dépende de la ville ; plutôt que d'avoir deux villes indépendantes, une ville en noyau inextensible et une ville annulaire encerclant l'autre, et fort difficile, vu sa forme, à administrer ?

H. C.

L'Institut Pasteur et le plan de Hanoï
par H. C. [Henri Cucherousset]
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 11 septembre 1927)

Dans une note au sujet du départ de M. le résident maire Dupuy pour un long congé en France, nous disions que les travaux amorcés par cet actif administrateur, sur les fonds de l'emprunt d'un million de piastres, étaient peu apparents pour le moment et que ce n'est pas avant deux ou trois ans que le public ordinaire, celui qui n'est pas fouineur et ne voit que ce qui saute aux yeux, s'apercevrait tout d'un coup d'une transformation considérable de la ville de Hanoï.

Ces travaux, en effet, sont souterrains comme les égouts, ou ne sont plus apparents une fois achevés, comme les remblaiements, ou ne frappent pas l'œil, comme les caniveaux, trottoirs et l'asphaltage des rues ; mais ils préparent ce qui apparaîtra plus tard.

C'est ainsi qu'un travail considérable a dû être fait pour préparer, par le remblaiement d'une dépression profonde, le terrain sur lequel va s'élever l'Institut Pasteur* et qu'un travail encore plus considérable, et qui engloutira des dizaines de milliers de piastres, sera repris à la saison sèche pour achever le relèvement du sol de tout un quartier à construire autour de l'institut. Quant cet énorme travail sera achevé, le visiteur qui n'aura pas connu ces bas-fonds marécageux ne verra rien ; mais alors s'élèveront rapidement les nouveaux bâtiments de l'hôpital de Lanessan, de l'institut médico-légal, des maisons des médecins, peut-être le nouvel hôpital indigène et plusieurs îlots de maisons particulières et ce sera une transformation à vue.

Il est donc bon de noter dès à présent les noms de ceux qui en auront eu le mérite. C'est l'architecte urbaniste qui, très péniblement, et au milieu de l'incompréhension à peu près générale, aura enfin fini par faire admettre ces deux principes : du groupement des divers genres d'activité et du transfert à la périphérie des formations sanitaires : hôpitaux, maternités, instituts Pasteur et médico-légal, etc. C'est d'autre part le résident-maire qui a fait adopter ce plan et en a entrepris la mise en œuvre par ces travaux qui sont à la base de tout et qu'on ne remarque guère.

Nous donnons ci-contre le plan de ce quartier nouveau.

Le boulevard Bobillot, sur lequel s'élèvent les bâtiments de l'École de médecine et de la nouvelle Université, va être prolongé ; il longera l'hôpital militaire, traversera la rue du Cimetière, longera d'un côté l'extension de l'hôpital militaire et de l'autre une belle place publique au bord de laquelle s'élèvera l'Institut Pasteur. Celui-ci, qui couvre une superficie considérable, où seront répartis dans un véritable parc les divers services, sera entièrement entouré de rues et avenues

Sur la rue qui rejoindra le quai Clemenceau s'élèvera l'institut médico-légal, conçu sur un plan absolument extravagant, qu'un retour au bon sens ramènera, espérons-nous, à des proportions un peu plus raisonnables et mieux en rapport avec l'importance en somme modeste de cet institut.

Le plan Hébrard entraîne, inutile de le dire, le déplacement de l'abattoir municipal*, aussi mal placé que possible et dont l'*Éveil économique* a suggéré le transfert à Bach-Mai, le long du chemin de fer, sur la route de Hadông à Bach-Mai, soit à côte des vastes terrains de l'institut zootechnique, soit en utilisant une partie de ces terrains. L'emplacement serait idéal car c'est par Hadông que viennent une grande partie des bœufs destinés à la boucherie, et de Thanh-Hoà par le chemin de fer, dont il serait facile de détacher un petit embranchement pour desservir l'abattoir ; d'autre part, le tramway, dont le terminus n'est pas loin, serait également prolongé jusqu'à l'abattoir. Cela permettrait d'amener, comme à Bangkok, la viande aux principales boucheries et au marché tous les matins par un wagon spécial du tramway.

C'est sur l'emplacement de l'abattoir actuel — donc entre l'hôpital de Lanessan, l'Institut Pasteur, l'institut médico-légal et le futur hôpital indigène —, que nous avons suggéré et continuons à suggérer que l'on construise l'Institut du Radium*, le bâtiment en construction en pleine ville pouvant facilement recevoir une autre affectation, la Direction Générale de l'Enseignement par exemple. Mais pour l'Institut du Radium, avec

sa clinique, on ne pourrait guère souhaiter un emplacement mieux choisi que celui que nous suggérons, et surtout plus aéré.

Enfin, M. Hébrard a suggéré, et M. le résident maire Dupuy était tout à fait d'accord, de transporter l'hôpital indigène derrière l'Institut Pasteur sur un vaste terrain à remblayer, où le prix de vente des terrains actuels de l'hôpital permettrait au Protectorat d'édifier une formation sanitaire beaucoup plus moderne, plus pratique, plus vaste et mieux-aérée.

Ainsi se trouveraient réunis dans un même quartier l'École de médecine, l'École vétérinaire, l'hôpital de Lanessan, la maternité des dames européennes, l'institut médico-légal, l'Institut du Radium, l'institut Pasteur, l'hôpital indigène, et sans doute, à son tour, l'institut ophtalmologique, qui se trouvera bien à l'étroit, là où il est, lorsqu'on attachera à cette question toute l'importance qu'elle mérite. Ce sera un ensemble peut-être unique en Extrême-Orient et qui donnera à notre École de médecine un éclat considérable.

Nouvelles constructions à Hanoï
La Direction des Finances — L'usine des P. T. T.
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 18 septembre 1927)

Lorsque M. Paul Doumer installa la capitale de l'Union Indochinoise à Hanoï, la vieille capitale du Vieil Annam, car ce que nous appelons administrativement Centre Annam faisait encore partie, il y a 630 ans, du Tiampa et était encore presque entièrement tjame par sa population au XIII^e siècle. Cette installation, qui logiquement aurait dû être suivie du partage des pays annamites en deux : l'Annam au Nord de la Porte d'Annam et la Cochinchine au Sud, souleva de vives protestations à Saïgon qui n'a pas encore cessé de contester à Hanoï son titre de capitale et qui espère encore tout au moins que le siège de l'Administration Indochinoise sera prochainement transféré à Dalat.

Mais il semble bien que, loin d'abandonner Hanoï, l'Administration manifeste nettement son intention de s'y installer définitivement en reprenant les projets de M. Doumer pour enraciner sa capitale.

En effet, ce gouverneur général, qui pensait impérialement, avait projeté de réunir autour du palais du Gouvernement général tous les services généraux aujourd'hui encore dispersés dans tous les coins de la ville. M. le gouverneur général Long, un autre gouverneur à vastes pensées, si la mort ne l'eût pas arrêté au début de son œuvre, reprit ce projet de M. Doumer, que M. Sarraut avait quelque peu compromis en commençant la transformation de ce quartier en une cité scolaire.

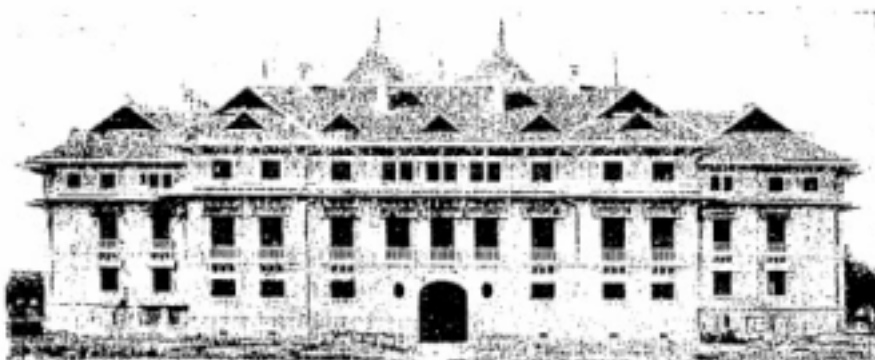
Ayant fait venir, pour étudier l'aménagement et donner un plan d'extension des principales villes de l'Indochine, un architecte urbaniste de premier plan, M. Hébrard, dont on commence en Indochine à apprécier les mérites, il lui avait assigné en particulier la tâche de reprendre, à Hanoï, le projet de M. Doumer, d'un quartier exclusivement réservé aux services généraux. M. Merlin, suivant la même ligne de conduite mais amplifiant le projet, lui demanda de faire entrer dans son plan la construction d'un nouveau Palais du Gouvernement général et l'affectation du palais actuel au Congrès Indochinois, dont on affectait encore alors de parler sérieusement.

Nous ne voudrions pas peiner nos amis saïgonnais en leur laissant croire que nous sommes un chaud partisan de la dualité de capitales, car nous estimons désastreux ce va-et-vient ; nous voudrions voir l'Administration s'arrêter une fois pour toute à un choix unique et sommes partisan de Dalat comme siège du Gouvernement général et des services généraux.

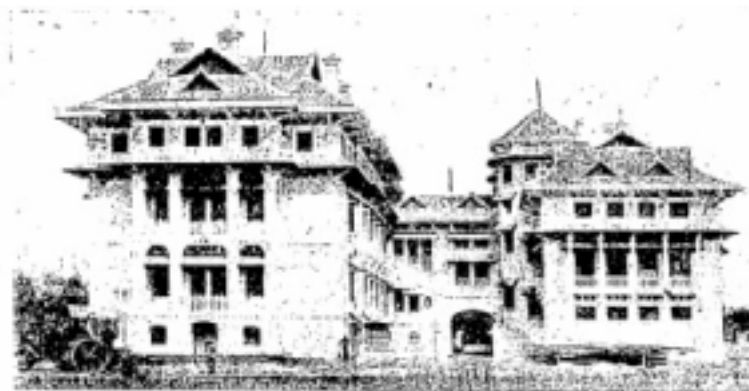
Nous constatons simplement un fait et ce fait c'est que, par la construction du bâtiment des Finances, le Gouvernement général semble bien manifester son intention de s'incruster à Hanoï.



Le nouveau bâtiment de la Direction des Finances et de l'Enregistrement à Hanoï.
Façade principale sur l'avenue Puginier et dans l'axe de l'avenue Van-Vollenhoven.
Le mur de clôture n'est pas encore terminé.



Le bâtiment du Service de l'Enregistrement, vu par derrière.



Vue de -côté des deux bâtiments : Finance à gauche, l'Enregistrement à droite.

Cette construction du premier beau bâtiment administratif de l'Indochine a été menée très rapidement. Deux ans après le premier coup de pioche, le vaste édifice était inauguré et occupé, et ceci est tout à fait remarquable et fait grand honneur à l'architecte, M. Roger, qui dirigea l'exécution des travaux et fournit selon les vieux errements locaux, tous les plans d'exécution. Au Tonkin, en effet, les entrepreneurs ont

été jusqu'à présent plutôt des tâcherons, qui laissent à l'administration des Travaux publics toute la partie intellectuelle du travail.

C'est pourquoi les entrepreneurs indigènes ont pu si facilement se dresser en concurrents dangereux des entrepreneurs-tâcherons européens. Ceux-ci ont souvent attendu leur bénéfice non de l'exécution de leur travail machinal mais du bon procès à faire à l'Administration pour retard à leur fournir ces plans de détail ou pour changement de ces plans au cours des travaux.

Nous espérons que tel ne fut pas le calcul des entrepreneurs de la Direction des Finances, car rude aurait été leur déception et, dirons-nous ; leur jalousie car pour la construction voisine, voisine sur le terrain comme elle l'est dans cet article, de l'usine des Postes, Télégraphes et Téléphones, les bonnes traditions du Service des Bâtiments Civils ont été fidèlement suivies : plans et dessins, replans et redessins y furent remis à l'entrepreneur avec une si folle lenteur que les bâtiments de cette petite usine n'ont pu être livrés et, encore, bâclés en certaines parties et inachevés en d'autres, que quatre ans après l'adjudication et que l'entrepreneur prépare de ce chef le traditionnel procès et demande 60.000 \$ de dommages-intérêts.

Pour en revenir à la Direction des Finances, sa construction en biais par rapporta l'avenue Puginier, souleva longtemps des protestations indignées de la part d'un public, qui ignorait les dispositions du plan Hébrard pour l'aménagement des rues et avenues de ce désert, jusqu'ici traversé par la seule avenue Puginier. Mais aujourd'hui qu'est amorcée l'avenue nouvelle, formant avec l'avenue Puginier l'angle dans l'axe duquel se dresse la Direction des finances, les critiques ont fait place à l'admiration.

C'est également l'admiration que provoque généralement, maintenant qu'elle est dégagée de ses échafaudages et chantiers, cette très originale construction. Cependant du fait même qu'elle est originale, elle devait déplaire à une très grosse minorité, car on trouve facilement laid ou mal ce qui choque de vieilles habitudes, mais dans quelques années, lorsqu'un beau jardin peuplé de grands arbres, œuvre de ce Le Nôtre tonkinois qu'est M. Laforge, donnera à l'édifice une apparence plus discrète et que l'humidité en aura terni les tons trop vifs d'aujourd'hui, les critiques se feront sans doute moins vives.

D'ailleurs, ceux-là même qui critiquent le plus vivement aujourd'hui des détails architecturaux auxquels leur œil n'était pas habitué, changeraient d'avis s'ils visitaient l'intérieur ; ils s'apercevraient alors que ces détails inaccoutumés ne sont pas là pour l'ornementation, bien qu'en fait ils y concourent, mais pour procurer aux occupants des commodités et des agréments que ne connaissent guère jusqu'ici nos habitations hanoïennes.

Or, confortable et agréable, la nouvelle construction l'est au suprême degré. Jamais jusqu'ici on n'avait encore réalisé ce miracle de bureaux si clairs et si bien ventilés. C'est à ce point qu'un chef de bureau nous disait : Si les administrations étaient toutes logées comme la nôtre, beaucoup moins de fonctionnaires seraient tentés de raccourcir leurs heures de bureau. Un autre nous disait que sa vue très fatiguée s'était déjà considérablement améliorée depuis quelques semaines qu'il travaillait dans ce nouveau bâtiment. En tout cas, nous avons pu constater que jusqu'au plus modeste scribouillard, tout le monde a l'air de travailler avec plaisir dans ces locaux, tout le monde y est souriant.

Des ventilateurs tournent partout, mais à la plus faible vitesse et, semble-t-il, beaucoup plus dans le but de ne pas laisser tomber un crédit que dans celui de remuer de l'air. En tout cas, l'air que doucement ils refoulent de haut en bas est de l'air frais car, grâce aux dispositions prises pour l'aération naturelle et l'arrêt des rayons solaires et de la réverbération, nulle part dans une pièce quelconque n'existe ce matelas d'air surchauffé qui, dans presque toutes les maisons de Hanoï, est retenu dans la partie supérieure des pièces.

L'espace limité ne nous permet pas de nous étendre sur la description des locaux ; toutefois, le bureau du Directeur mérite une mention avec ses boiseries fournies par

l'Ecole des Arts appliqués et ses agréables fresques, oeuvre de M. Ponsot, et qui représentent des vues du Petit Lac, de la Pagode des Corbeaux et de la Pagode du Grand Bouddha.

Le bâtiment est double et derrière les Finances s'élève le bâtiment de l'Enregistrement ; mais par une heureuse disposition l'escalier monumental du bâtiment principal est utilisé pour le bâtiment secondaire, qui possède en outre un escalier de service qui lui est propre. Quant à la nouvelle administration de la Propriété Foncière elle occupera une moitié du deuxième étage du bâtiment principal, la deuxième moitié étant occupée par les Archives de la Direction des finances. Ce vaste hall des archives ne comportant pas de plafond, bien que celui-ci soit prévu, le visiteur peut admirer la curieuse charpente partie en fer et partie en bois qui intéresse vivement les gens du métier.

Il y aurait beaucoup à dire sur les divers aménagements de ce bâtiment si bien étudié dans ses derniers détails en vue de son affectation et qui, sous ce rapport, contraste tant avec la pauvre usine des P. T. T. Citons la surélévation des locaux servant de magasins de papier, timbré de l'Enregistrement et dont le sol est au niveau de la plateforme des camions qui entreront par le porche, de sorte que le chargement et déchargement se feront avec un minimum de manutention. Voilà à quoi n'a pas pensé l'architecte de l'usine des P. T. T.

Nous avons, le même jour, visité cette dernière où l'Administration des Postes a déjà commencé à s'installer. On a d'abord déménagé l'affreux cagibi de la rue Leclanger où était autrefois installée une partie des ateliers et qui rappelle les baraques en vieilles caisses et en touques à pétrole des glaciés de Paris [sic]. On ne comprend pas qu'une administration ait eu si longtemps si peu d'amour-propre : heureusement qu'en Indochine, le ridicule ne tue pas ! On commence, d'autre part, le déménagement de l'atelier du boulevard Henri-Rivière, qui va être démoli pour faire place au nouvel Hôtel des Postes de Hanoï ; enfin, l'on y installe le matériel neuf dont le chef d'atelier, M. Thomas, a eu le flair de faire l'acquisition au moment où l'industrie française, trompée par les mystères du change, vendait à perte ; tout ce matériel, très moderne, dont chaque outil est mû par un moteur électrique spécial, coûterait aujourd'hui le double. Or c'est toute une usine qui s'installe et rien que l'outillage nouveau suffit presque à meubler l'atelier à bois : menuiserie d'une part et ébénisterie d'autre part ; l'atelier des tours, raboteuses et mortaiseuses, l'atelier d'ajustage et petite mécanique, la forge et la fonderie de cuivre. Lorsque tous les ateliers seront transférés dans les nouveaux locaux, ce sera une importante usine de plus de 300 ouvriers.

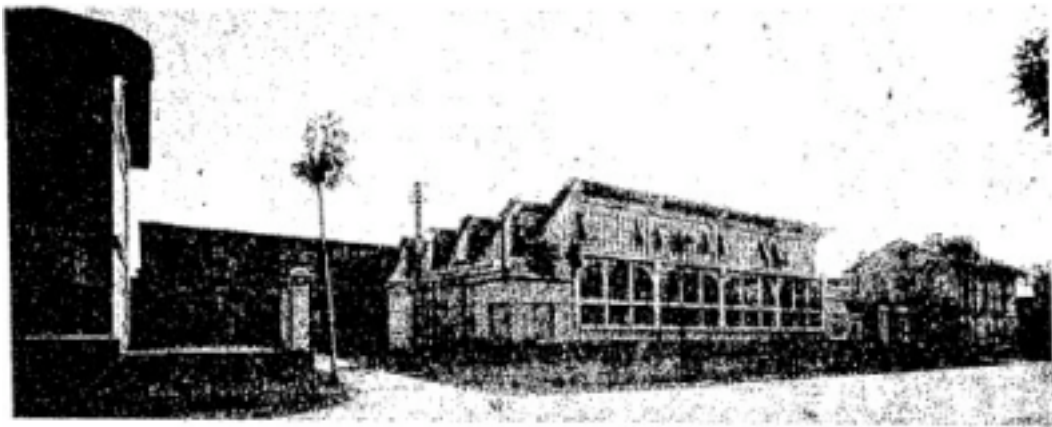
C'était, il y a cinq ans, au moment où l'on en dressait les plans, le maximum de la portée visuelle des grands chefs.

Ceux-ci devaient être myopes et presque aveugles ceux qui se réciaient et parlaient de mégalomanie. Dès aujourd'hui, les magasins sont pleins, certains déjà trop petits et les ateliers, avec le développement que l'Administration des Postes va prendre avec un chef et, espérons-le, une succession de chefs aux vues larges, vont bientôt se trouver trop petits.

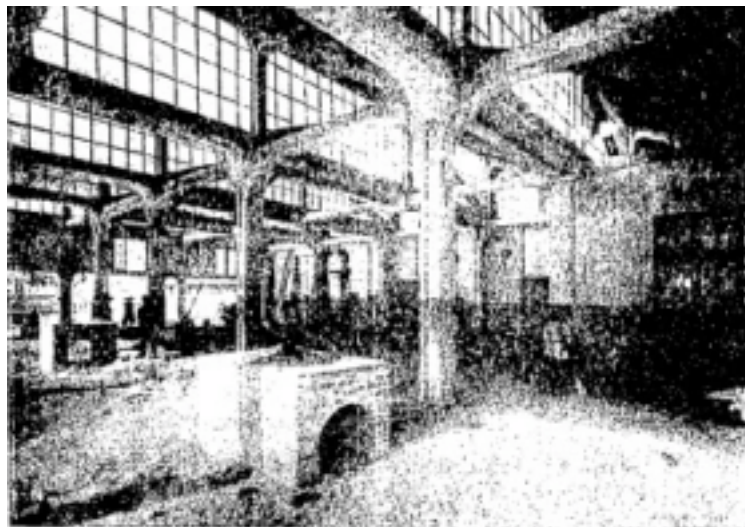
Nous voudrions dire tout ce que nous y avons vu d'intéressant mais cela fera l'objet d'un autre article. Nous nous bornerons à dire quelques mots des locaux, qu'un industriel moderne trouverait quelconques bien que la charpente assez hardie des ateliers constitue une nouveauté à Hanoï. Mais la construction de la maison du garde-magasin très loin des dits magasins qui en sont séparés par les ateliers, l'asphaltage au lieu du pavage ou de cimentage d'un atelier destiné à des manipulations et des produits destructeurs de l'asphalte, l'établissement du plancher des magasins au ras du terrain sans même un caniveau pour l'écoulement des eaux, tout cela c'est du pauvre travail ; ajoutons qu'on a laissé à la Poste le soin de niveler le terrain des cours et de l'empierrer, de faire les caniveaux pour l'écoulement des eaux de replacer les portes d'entrée si mal fixées qu'elles se sont dès le début descellées ; tout cela n'est pas très brillant. Mais il

fait si chaud au Tonkin six mois par an ! Et les hommes et les méthodes changent si souvent ! soyons donc indulgents.

H. C.



L'usine et les magasins des Postes, Télégraphes et Téléphones dont la construction a demandé quatre ans.



Intérieur de l'usine. Vue de la forge en cours d'installation.



QUAND LE BATIMENT VA
par H. CUCHEROUSSET
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 4 décembre 1927)

Or le bâtiment va à Hanoï.

Témoin, l'importance que prennent les industries du bâtiment.

C'est, entre le boulevard Carreau et le boulevard Gambetta, le vaste ensemble d'ateliers de l'entreprise Aviat*. On y achève l'installation d'une grande scierie à vapeur achetée à Haiphong* [auprès de la Société commerciale française (Rauzy & Ville)], où elle occupait, dans l'îlot de Haly, les locaux aujourd'hui occupés par la fabrique de bougies de la Société Franco-Asiatique des Pétroles* ; mais à Hanoï, cette scierie, dotée de nombreuses machines nouvelles, sera plus importante.

C'est la scierie à vapeur et les ateliers installés boulevard Armand-Rousseau par l'entrepreneur annamite Le trung Châu, qui construit l'Institut Pasteur.

Ce sont les agrandissements considérables de la tuilerie-briqueterie Nguyễn-van-Giêm*, qui, avec son nouveau four en construction, ses machines et son matériel moderne, prend figure de grande usine.

Ce sont les usines de la Société des Tuileries d'Indochine* qui, avec leurs procédés nouveaux, ont introduit des progrès considérables à Hanoï dans l'art du bâtiment.

De tous côtés de la ville s'élèvent des chantiers, quelques-uns d'une importance inconnue jusqu'ici à Hanoï.

C'est, rue Paul-Bert, le grand immeuble, le bouldingue, comme on doit dire, du Crédit foncier de l'Indochine, où les architectes de cet établissement, messieurs Trouvé et Verbié, et les techniciens de la Société des Dragages de Cochinchine [SFEDTP*], qui se sont déjà distingués à Hanoï par la construction, en moins de six mois, du grand garage Bainier, semblent vouloir se surpasser avec ce nouvel édifice d'un bel aspect architectural et de dimensions imposantes, gage de la confiance qu'a le grand établissement financier dans le développement de notre ville. Là aussi, c'est un plaisir de voir, grâce à une excellente organisation, le travail avancer à vue d'œil et le premier bâtiment, dont on commençait fin juillet à creuser les fouilles, atteindre 15 mètres de haut fin novembre.

Dans la même rue, le nouveau bâtiment de l'Imprimerie d'Extrême-Orient [IDEO*] achève son cinquième étage ; vrai gratte-ciel au milieu des vieilles petites maisons voisines. Ce bouldingue-là n'aurait pas embelli notre « même chose la Rue de l'Opéra » si l'on avait suivi les premiers plans, mais l'excellent architecte du Crédit Foncier, M. Trouvé, a été appelé, bien qu'un peu tard, à réparer le mal et la façade de cette usine aura tout de même grand air.

Un troisième grand immeuble viendra bientôt contribuer à modifier l'aspect de la rue Paul-Bert. C'est celui que la Banque franco-chinoise* se propose de construire à la place du pâté de maisons qu'elle possède entre la rue Paul-Bert, le boulevard Henri-Rivière et le boulevard Rollandes, et qui fut illustré jadis par les premières armes de *L'Éveil économique*. La Banque aura sans doute le bon goût de rappeler ce souvenir par une plaque de marbre. L'immeuble aura deux étages au-dessus du rez-de-chaussée, mais, pour peu que ces étages aient les mêmes dimensions que ceux de l'immeuble du Crédit foncier, il dominera la grandissime imprimerie. Nous croyons savoir que la Banque ayant, par une chance inespérée, trouvé à louer, pour le temps de la construction, un immeuble aussi bien placé qu'adéquat, les travaux pourront commencer à leur tour de rôle dans l'ensemble des constructions que cet établissement édifie en Extrême-Orient, et peut-être dès la fin de 1928.

En attendant, la concurrence élève son bâtiment principal. On sait que l'immeuble où sont actuellement installés les bureaux de la Banque de l'Indochine* a pour destination définitive de loger deux ménages d'employés, et tout est combiné en vue de cette transformation. La Banque de l'Indochine, en effet, traite ses employés européens comme une poule ses poussins et les loge bien au chaud sous son aile maternelle. Trois maisons encore sont projetées dans ce but, et quand on voit comment les poussins sont logés on se rend compte du vaste immeuble qu'il faudra pour la mère poule. Le local provisoire en donne une faible idée, malgré sa magnifique marquise dans le style tuyau d'amenée d'eau d'usine hydroélectrique.

Les fouilles pour le bâtiment définitif s'étendent sur un carré de 80 mètres de côté ; au lieu de faire des fondations, procédé dangereux dans ce terrain, on y emploie le procédé moderne de la semelle en ciment armé reposant sur un matelas de sable. On a creusé le sol à 1 m 70 ; sur la terre, un mince radier en béton a été étalé et tout autour une murette en briques a été construite, le tout formant comme une caisse où des milliers de mètres cubes de sable fin sont amenés par le classique procédé gaspilleur de main-d'œuvre, la charrette à bras. Soit, pour quelque 9.000 mètres cubes de sable, environ 30.000 charretées. Sur ce matelas bien égalisé sera étendu une mince couche de béton, dont le rôle est d'être comme le couvercle de la boîte à sable. C'est là-dessus que sera construite, presque au ras du sol, la semelle en ciment armé, qu'on espère terminer avant le Têt.

Nous avons déjà parlé des autres grandes constructions qui font la joie de nos entrepreneurs : le Musée de l'École d'Extrême-Orient commence à prendre forme ; l'Institut Pasteur se dresse de la hauteur d'un étage au-dessus des fondations.

Quant au fameux bâtiment de l'Université*, destiné à symboliser cette malencontreuse institution, on peut espérer en voir la fin au début de 1928, huit ans après le premier coup de pioche. La grande question est d'y installer la Toile de Pénélope. On sait que c'est en vue d'y placer la grande fresque, à laquelle M. Tardieu travaille depuis sept ans avec une inlassable patience, que les plans de cette construction (c'est le cas de l'appeler un bouldingue) ont été remaniés.

Seulement, au fur et à mesure des nombreux autres remaniements qui suivirent...

Vingt fois sur le chantier remettez votre ouvrage. Modifiez-le sans cesse et le remodifiez)

...on demandait chaque fois à l'artiste de remanier son tableau. Un jour, il fallait l'allonger, un autre jour l'élargir ; heureusement que les personnages à immortaliser ne manquaient pas à Hanoï. Mais voici qu'au moment de la coller au mur, de la maroufler, pour employer le terme exact, on s'aperçoit que cette toile, commandée pour une surface plate, doit s'adapter à une surface concave. Et c'est une énorme difficulté. Chacun se récuse, l'artiste le premier. Cruelle perplexité ! Faudra-t-il faire venir un maroufleur de France ?

Espérons que nos architectes feront preuve d'un peu plus d'esprit de suite et de décision pour l'hôtel des Postes. Mais hélas ! nous croyons savoir que déjà l'on en est au second architecte. Il serait à souhaiter que l'on s'en tint à ce changement.

Les lamentables résultats esthétiques et financiers de l'Université devraient cependant servir de leçon. Avec tous ces changements, les meilleurs architectes ne peuvent rien faire de bien.

Nous croyons cependant savoir que, cette fois, l'édifice sera aménagé sur les indications de la direction des Postes.

Cet immense bâtiment s'étendra jusqu'à la rue Fout Restes, sur laquelle donnera le bureau des colis postaux. Peut-être ce jour-là se décidera-t-on à changer la destination principale de cette rue, qui est actuellement d'être un dépotoir, et de fournir la preuve de l'incapacité ou du j'm'enfoutisme de la commission de l'hygiène.

Travaux d'édilité à Hanoï
par H. CUCHEROUSSET
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 20 mai 1928)

On n'a pas perdu le souvenir de la légèreté avec laquelle un conseiller municipal annamite, d'autant plus impardonnable qu'il est un journaliste semi-officiel de grand talent, a prétendu que le million de l'emprunt municipal avait fondu sans qu'on voie bien à quels travaux il était passé. Ceci prouvait surtout que ledit conseiller ne s'occupe vraiment guère de ses fonctions et n'est pas plus au courant des travaux que des mouvements de fonds, qu'il lui appartient de surveiller.

Pour nous, que notre devoir de journaliste, domicilié à Hanoï mais ayant juridiction sur toute l'Indochine, n'oblige qu'à un simple coup d'œil sur les affaires de la ville, nous prenons tout de même un peu plus de peine ; et nous pouvons assurer notre confrère conseiller municipal que, d'une part, il lui est facile de constater qu'à chaque piastre dépensée correspond une valeur acquise en achat de terrain ou de matériel ou en travaux exécutés et que, d'autre part, l'argent de l'emprunt se dépense aussi vite qu'il est possible de le faire en le dépensant bien ; telle est du moins notre impression, recueillie sur les chantiers et non au café.

Or si l'on veut en avoir pour son argent, ce n'est pas petite affaire que de dépenser un million de piastres en travaux utiles et bien exécutés. Il y a, outre la rareté de la main-d'œuvre, absorbée de tous côtés par des travaux publics et privés considérables, des causes de retard que l'on ne peut ignorer.

C'est ainsi que les travaux prévus pour le port ont dû être remis à plus tard en raison des énormes changements survenus dans le lit du fleuve, que ceux du marché sont retardés par des pourparlers d'achat de terrain, qu'on ne peut brusquer sans courir le danger de payer plus cher, que la même raison prévaut dans un grand nombre d'autres cas, si l'on veut agir à l'amiable et sauvegarder les intérêts de la Ville comme ceux des particuliers. Ici il a fallu de la patience, là de la diplomatie, ailleurs on a été amené, devant les exigences des propriétaires, à renoncer à l'ouverture d'une rue qui n'était pas indispensable.

D'une façon générale, aussitôt les achats et échanges de terrains terminés et les prix d'achat ou indemnités de déguerpissement payés, ce qui absorbe déjà des fonds d'emprunt, les travaux sont aussitôt commencés.

C'est ainsi qu'un travail très important, l'élargissement de la rue des Graines, est à peu près terminé. Si l'on ne se presse pas de le parachever c'est qu'on attend que les maisons, en construction tout le long de ce côté de la rue, soient achevées, ce qui ne tardera guère.

Quant à toutes ces nouvelles rues à ouvrir entre l'hôpital, la route de Huê, le boulevard Doudart-de-Lagrée et le cimetière, c'est-à-dire tout un quartier, le quartier de Hoa-Ma, à aménager là où il n'y avait que mares nauséabondes, le travail avance rapidement et, déjà, la construction de maisons commence. Avant peu, les cortèges funèbres pourront se rendre directement de l'église Saint-Antoine au cimetière sans aller contourner la distillerie. Au lieu de bavarder sur le prochain ou sur leur avancement, les bonnes gens des cortèges, qui s'avancent, parfois plus vite qu'ils ne le croient, vers la route de Huê, pourront jeter un coup d'œil sur l'avancement des travaux.

Le même travail se poursuit sur une moindre superficie mais plus rapidement, le long du boulevard Duvillier, en particulier pour le remblayage de la mare de Tuyền-Quang. Ce n'est plus que l'affaire de quelques semaines, après quoi, des deux côtés du boulevard Victor-Hugo prolongé, les terrains seront lotis et probablement aussitôt mis en valeur car l'emplacement est avantageux.

L'énorme travail, qui consiste à garnir de rigoles cimentées et de trottoirs les 80 kilomètres de rues qui n'en possédaient pas encore il y a cinq ans, et à poursuivre la réfection et le goudronnage d'un réseau qui atteindra bientôt cent kilomètres, continue sans arrêt.

De gros travaux d'égouts ont été achevés ou sont en bonne voie d'achèvement entre l'avenue Puginier et les grandes mares extérieures, par les boulevards Van-Vollenhoven et Duvillier, la route Mandarine, le boulevard Gambetta, le boulevard Félix-Faure, etc.

Nous avons en ce moment, au service de la voirie, un personnel du haut en bas excellent, compétent, travailleur, dévoué : c'est bien mal récompenser de si bons serviteurs que de ne pas même se donner la peine d'aller voir un peu, ce qu'ils font. En tout cas, ils peuvent dire que le journaliste, qui, aujourd'hui, témoigne de leur bon travail, parle de ce qu'il a vu et en juge par lui-même.

Malheureusement, le système absurde des adjudications, qui est un peu ce que les entrepreneurs ont voulu qu'il fût et qui les mène parfois à la ruine, a amené des gens sans moyens suffisants à prendre avec des rabais tous des travaux qu'ils n'ont pas pu mener à bien. On ne peut tout de même pas exiger de la Ville qu'elle use trop strictement de ses droits, quand on pense, par exemple, au malheureux entrepreneur français, honnête et travailleur mais peu compétent et malchanceux, que son échec, il y a quelques semaines, a conduit au suicide. Il faudrait introduire à nouveau dans le cahier des charges, le minimum de rabais. Tout récemment encore, un entrepreneur annamite a fait un tel rabais sur un travail de remblayage qu'il y mangera forcément de l'argent.

Parmi les travaux qui vont incessamment être entrepris, citons l'aménagement du quartier de Lanessan, qui était éminemment insalubre, étant un immense dépotoir, et où l'on construit d'autre part l'Institut Pasteur, en attendant le quelque peu extravagant institut médico-légal.

Ce projet est basé sur le plan Hébrard, habilement modifié, pour le quartier de l'Institut Pasteur, par M. l'architecte Roger*. Il comporte en particulier la prolongation du boulevard Bobillot ; seulement là, il faut s'attendre à l'obstruction de l'autorité militaire, qui a résolu de saboter ce quartier.

Le monument dit « monument aux Morts » à Hanoï
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 7 octobre 1928)

Ce monument, malgré son nom, ne rappellera les morts que par la chapelle bouddhiste que la piété de notre conseil municipal fait édifier dans le jardin ; l'allégorie rappellerait plutôt la Victoire ou le Protectorat ; les soldats français et annamites bombardant et mitraillant à tour de bras tandis que paysans et artisans s'adonnent paisiblement à leurs travaux.

Dans quelques siècles, quand les savants le découvriront sous dix mètres de sable, on discutera sans doute aussi âprement qu'à Glozel sur le point de savoir, — le sujet couronnant l'édifice ayant disparu — s'il ne s'agit pas d'un monument dédié au bœuf Apis par des émigrés égyptiens ou à la Vache par des colons hindous.

En fait, c'est un buffle, qui, avec un paysan, symbolise l'agriculture et fait ressortir le contraste actuel entre la belle santé de la race bubaline et l'état rabougri de la race humaine dans ce pays, en attendant que la France maternelle et protectrice relève la race annamite grâce à la science de ses médecins.

Ce buffle fera tout à fait bel effet lorsque les plantes grimpantes l'encadreront et que les branches des arbres entoureront discrètement de leurs feuillages ces deux malheureux soldats perchés en haut, dont les gestes désordonnés, choquent le promeneur indigène, que sans cela charmerait le buffle.

Le jardin qui entoure le monument est déjà, quelques semaines à peine après avoir été achevé, tout simplement ravissant et fait le plus grand honneur tant à M. Hierolitz, qui en a conçu le dessin qu'à M. Laforge qui l'a réalisé. Ses magnifiques plate-bandes de fleurs toujours fraîches dans la verdure des pelouses, et le choix des arbustes déjà tous en fleurs en attendant que les arbres aient eu le temps de pousser, en font un régal pour les yeux.

Notons à ce sujet qu'à mesure qu'un édifice public nouveau s'achève à Hanoï, un jardin ravissant l'entoure aussitôt et que notre ville devient rapidement une véritable cité de jardins.

Aussi émettrons-nous le vœu que notre Le Nôtre hanoïen nous reste encore de longues années, jusqu'à la mise à exécution complète de ce magnifique plan Hébrard qui ménage, même dans les quartiers les plus humbles, des coins pour les pelouses verdoyantes et les fleurs.

HANOÏ QUI S'ÉTEND (*L'Éveil économique de l'Indochine*, 14 octobre 1928)

La ville de Hanoï subit en ce moment une crise de croissance, crise qui n'a d'ailleurs rien de douloureux pour les entrepreneurs, ni même pour la population, car si celle-ci augmente et veut vivre plus confortablement, les terrains à bâtir ne manquent plus. Les vastes terrains de plusieurs hectares, que l'on voyait encore en 1914 occupés par des jardins potagers ou des pâtures dans la ville européenne, se sont couverts de constructions et l'on trouverait aujourd'hui peu de terrains vacants atteignant un arpent (qu'on nous permette de faire revivre ce vieux mot, bien commode pour le demi-hectare et qui ici correspond au *mâu* sino-annamite).

Mais voici qu'au moment où les terrains devenaient rares, la Ville, grâce à un emprunt sagement utilisé, peut non seulement assainir certains quartiers par des égouts et des caniveaux, et faciliter le trafic par des trottoirs et des chaussées bien macadamisées et goudronnées, mais aussi ouvrir, conformément au plan Hébrard, toute une série de rues les unes au sud, dont nous avons donné le plan dimanche dernier, les autres à l'ouest, dont nous donnerons le plan la semaine prochaine.

La construction de ces rues comporte le remblayage de nombreuses mares et le drainage des eaux.

D'autre part, à peine une rue est-elle tracée sur le terrain que les propriétaires riverains s'empressent de combler les mares et de démolir les chaumières branlantes, en vue de bâtir. Quant à la ville, dès qu'elle a un terrain à vendre dans les parties remblayées par elle, elle trouve acquéreur dans les conditions les plus avantageuses pour les finances municipales.

Le cas le plus typique est celui des terrains de la mare de Tuyền Quang.

Cette mare remplissait ce qui restait des fossés de la citadelle, le long de l'avenue Duvillier, qu'on a construite en 1926 27-28 et qui promet d'être bientôt une des plus belles artères de la ville.

La vente de ces terrains et de quelques autres terrains remblayés ou restant disponibles sur les terrains expropriés pour aménager les rues nouvelles, a eu lieu le 4 octobre ; elle a eu des résultats inespérés.

Les terrains de la mare de Tuyền Quang se sont vendus en moyenne 10 \$ le mètre carré, près du double de ce que l'on espérait en retirer lorsque l'on a commencé ce travail. Il y a un an, l'ingénieur de la ville avait l'eau à la bouche en nous expliquant qu'on en pourrait bien tirer 35.000 \$; ils en ont rapporté plus de 60.000.

Rue des Graines deux lots se sont vendus 25 \$ le mètre.

Rue des Briques, un petit lot, exceptionnellement bien placé, a été vendu 50 \$ mais ceci est exceptionnel et peut être considéré comme la valeur la plus élevée à Hanoï.

Par contre, si nous prenons une rue éloignée, la rue du Cimetière, où aboutit le boulevard Henri-Rivière prolongé, et qui se trouvera au centre du nouveau quartier sud (voir plan publié dimanche dernier par *l'Éveil*), nous voyons un lot atteindre 12 \$ 30 le m². — Dans le même quartier, boulevard Armand-Rousseau, un petit lot a atteint 18 \$ 80 et sur le lac Truc Bach, où les rues ne sont encore que projetées, 4 \$ 90.

En tout, la ville a réalisé plus de 80.000 \$ sur une vingtaine de lots, qui vont certainement se transformer aussitôt en autant de chantiers.

Cependant, la ville commettrait une grosse faute de continuer, par des ventes au compte-gouttes, à pousser à l'augmentation générale du prix des terrains. Il est au contraire de son devoir et de son intérêt bien compris de le faire baisser.

Elle le peut, tout en restant au-dessus du prix de revient. Elle doit donc continuer hardiment et en grand ce travail de comblement des mares.

Et quelle erreur ce serait de conserver en plein centre de la ville un immense hôpital, qui couvre actuellement 50.000 m² et couvrirait bientôt 50 hectares si on laissait faire les morticoles ! On a malheureusement déjà laissé construire en bordure de la rue Richard l'Institut du Radium*, parce que nos conseillers municipaux ont eu la colique à l'idée que, peut-être, M. le Dr Le Roy des Barres serait froissé si on ne le laissait pas construire cet édifice à côté de chez lui. Mais si, au lieu de nos trembleurs, nous avions eu des édiles moins timorés, qui auraient su obtenir que cet institut fût placé, conformément au plan Hébrard, à côté de l'Institut Pasteur, le tout-puissant docteur aurait probablement trouvé cela très raisonnable. Seulement, ce qui ne se raisonne pas, c'est la frousse, la frousse de déplaire ou de risquer de déplaire aux puissants du jour.

Il n'en reste pas moins encore au moins 42.000 mètres carrés qui, à en juger par les résultats de la vente du 4 octobre, doivent bien valoir 25 \$ le mètre carré, soit plus d'un million de piastres. Or on pourrait, pour la moitié de ce prix, construire à la limite sud de la ville, au-delà de l'Institut Pasteur, un hôpital indigène plus vaste et conçu d'une façon beaucoup plus moderne, en gardant simplement un dispensaire au centre de la ville. Il resterait au Protectorat, même en abaissant les prix, de quoi faire une partie de tous ces travaux urgents qu'il n'a pas les moyens de faire. Quant à la Ville, elle y réaliserait un profit indirect du fait des taxes et patentes qu'elle percevrait désormais, là où aujourd'hui elle n'a que des charges.

Quant au terrain où, comme le faisait remarquer notre confrère *France Indochine*, nos braves gendarmes cultivent des choux, il représente 11.000 m², soit 275 000 \$, dont 125.000 suffiraient à construire plus loin du centre une magnifique caserne, avec de beaucoup plus vastes terrains pour les cultures maraîchères de Pandore, et même une pâture pour y faire paître une vache et son veau. Resteraient 150.000 \$ qui permettraient de construire, reconstruire ou améliorer d'autres gendarmeries au Tonkin.

Et voici une autre leçon à dégager de cette vente.

Tous les acheteurs sont des indigènes, à un prix qui ne leur permet de tirer de ce placement qu'un faible intérêt. Voilà qui semble en contradiction avec l'idée généralement répandue que les Annamites ne placent leurs capitaux qu'en prêts usuraires.

En réalité, les prêts à gros intérêts sont très risqués ; quant à l'usure proprement dite c'est un vrai métier, pénible et absorbant, qui demande un tempérament spécial, car il faut espionner et harceler sans cesse le débiteur. Il s'ensuit que l'Annamite qui a des sommes importantes à placer, et qui n'est pas habitué aux placements industriels, c'est le cas général, préfère un placement sûr à faible intérêt et payera des rizières très au-dessus du prix qu'en justifierait le rendement.

Et cela prouve que le moment est venu où des capitaux indigènes importants iraient à des emprunts publics. Nous sommes persuadé que l'on placerait aujourd'hui plus facilement qu'en 1923 un emprunt de 6.000.000 \$.

La hausse des terrains à Hanoï a peut-être deux autres causes : l'une, qui est fort regrettable, c'est l'insécurité qui règne encore beaucoup trop dans les campagnes, où les actes de piraterie sont fréquents dès que les habitants s'élèvent au-dessus de la misère générale ; et l'autre, qui semble tenir à l'état social du pays. Le régime social des Annamites est en effet le communisme, tel qu'il existait dans la campagne russe sous les czars, et que tendent à battre en brèche les mœurs individualistes amenées par la civilisation européenne ; mais il a encore des racines profondes. Il en résulte que le villageois, et tous les Annamites sont en principe des villageois, lorsqu'il a acquis par lui-même une certaine fortune, se voit rendre la vie à peu près impossible dans son village et vient chercher en ville le droit de jouir paisiblement et personnellement de sa fortune. À Hanoï, il est un individu, il a le droit d'être une personnalité ; dans son village, il n'est qu'un numéro, membre d'une collectivité qui l'enserme de mille liens, le soumet à mille tracasseries.

Ce qui est en tout cas certain, c'est que la vie urbaine commence à prendre tournure au Tonkin et que les grandes villes, comme Hanoï, vont de plus en plus absorber des familles, qui s'y fixeront définitivement, desserrant peu à peu les liens qui les attachaient jadis d'une façon absolue au village natal.

C'est ainsi que Hanoï tend maintenant à devenir une grande ville et à absorber les villages qui l'encerclent.

Les vues que nous donnons montrent la rapidité avec laquelle des rues bien tracées, garnies de maisons confortables en maçonnerie, prennent la place d'une agglomération de misérable s chaumières avec leurs mares pestilentielles.

On a pu remarquer sur le plan que l'urbaniste [Hébrard] a eu soin d'aménager de grands jardins, en particulier un parc avec deux lacs à la place du vaste étang de Bâi Mâu. La nouvelle usine des eaux*, plus importante que l'usine actuelle et qui donnera 20.000 m³ par jour, s'étendra entre la route Mandarine et ce parc.

H. C.

Légendes

La rue de Miribel, vue de la partie en construction entre le boulevard Henri-Rivière prolongé et la route de Hué.

Rue de Brissis

Rue Riquier

Boulevard Gialong prolongé

Rue de Reinach, vue du croisement du boulevard Jauréguiberry prolongé.

La rue Wiélé, prise de la route de Hué.

Le boulevard Henri-Rivière prolongé, qui aboutit à la rue du Cimetière.

Rue de Reinach, vue de la route de Hué.

La tombe du capitaine Barbé ?

(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 11 novembre 1928)

.....
À Hanoï, par courtoisie pour une Madame Gouverneur général, qui avait peur des morts, l'administration municipale avait décidé de jeter dans un charnier anonyme les os des soldats et officiers morts pour la France et qui reposent dans le cimetière dit du Grand Bouddha, près du Gouvernement général. Le plan d'extension d'Hanoï fut prévu pour faire disparaître au moins cette partie du cimetière, où reposent le sergent Bobillot et le commandant Dominé. Et ce travail a été amorcé par le présent conseil... qui n'en sait rien, bien entendu.

Seul l'*Éveil* a protesté ; bien mieux il a étudié et proposé une modification au plan Hébrard.

LA MAIN-D'ŒUVRE À HANOÏ
par BARBISIER [= H. Cucherousset]
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 10 février 1929)

On entend beaucoup de plaintes au sujet de la rareté de la main-d'œuvre à Hanoï. Il est certain que la main-d'œuvre est chère et que, vu son faible rendement, la construction d'une maison, par exemple, revient plus cher qu'en Europe et cela pour une maison dont la durée sera quatre fois moindre. Mais il n'est pas moins certain qu'il y a en ce moment quatre fois plus d'ouvriers du bâtiment à Hanoï qu'il y a dix ans, bien que les provinces qui les ont fournis aient vu leur population augmenter au plus de 20 %. Il y a donc en réalité abondance de main-d'œuvre, c'est-à-dire qu'il y a beaucoup plus qu'autrefois de gens qui quittent leur village pour venir travailler à la ville, et cela malgré le fait qu'il y a également une forte demande en province.

Ceci tendrait à prouver que l'indigène devient plus laborieux. Que cette heureuse transformation se fasse moins vite que ne le voudraient certaines personnes, c'est ce que nous déplorons avec celles-ci, mais c'est inévitable.

Voyons par exemple ce qui se passe à Hanoï.

Une activité y règne de toute part, qui contraste étrangement avec ce qu'on pouvait voir il y a quinze ans, à la veille de la guerre, et même il y a dix ans.

Nous avons d'abord comme principal employeur la Ville de Hanoï, qui utilise le million de piastres de son emprunt en travaux importants, répartis sur de nombreux chantiers et menés avec autant d'activité que de méthode.

C'est la construction de deux réseaux, de rues nouvelles, en particulier dans le quartier de Hoa Ma, avec leurs égouts, caniveaux et trottoirs, travail considérable et qui va donner un énorme élan à l'industrie du bâtiment. C'est la poursuite énergique de la construction, dans le reste de la ville, des grands égouts, des caniveaux et trottoirs et l'empierrement et goudronnage des rues. Le public ingrat, qui se promène aujourd'hui presque partout sans fatigue, sans risquer d'entorses et sans salir ses chaussures, semble avoir complètement oublié qu'il y a cinq ou six ans encore, il était extrêmement pénible, salissant et dangereux de faire une promenade dans les plus belles rues de la ville indigène, sans parler des odeurs infectes d'innombrables rigoles aux eaux croupissantes. La transformation qui s'est opérée en quelques années est remarquable, mais, bien entendu, a demandé et continue à demander une main-d'œuvre nombreuse de terrassiers et de maçons.

Ce sont ensuite les constructions de bâtiments publics ; Il en est certes qui n'absorbent guère de main-d'œuvre. Tel le Musée de l'École française d'Extrême-Orient, dont les travaux sont abandonnés depuis sept mois. M. le directeur de l'École française d'E.O. a été peiné de notre article à ce sujet, intitulé *les Ruines du Futur Musée de l'École française d'E.O.* et nous a déclaré que l'École n'était pour rien dans les retards de cette construction, qui se fait sous le contrôle des T P. Nous en sommes persuadé, mais alors notre article aurait dû lui être très agréable, car notre but était évident : attirer l'attention sur cet inexplicable retard, et provoquer un ordre formel de M. le gouverneur général.

M. le directeur de l'École française d'E. O. est physiquement et intellectuellement d'une jeunesse enviable ; mais l'âge administratif ne tient pas compte des faveurs de la nature et nous craignons bien, si la construction du musée doit durer huit ans, comme celle de l'Université, que ni lui ni nous ne voyions dans le cadre magnifique qui avait été prévu pour elles les belles collections du musée.

Une autre construction administrative, encore plus importante par la masse de maçonnerie, traîne lamentablement, c'est l'institut Pasteur ; néanmoins, il occupe un certain nombre d'ouvriers. Parmi les autres constructions administratives en cours, citons les agrandissements du Palais de Justice, de l'École des Beaux Arts, le Tribunal de contentieux administratif, le nouveau bâtiment du service géologique, les corons pour tirailleurs mariés, etc.

Mais ce sont surtout les chantiers privés, avec leur belle activité, qui absorbent une nombreuse main-d'œuvre.

Citons la jolie église du boulevard Carnot, le bâtiment principal de la Mission, l'immeuble de la maison Berset, le grand immeuble du Crédit Foncier, la Banque de l'Indochine, la Banque Franco-Chinoise, l'Hôtel du Coq d'Or*, la Glacière Larue*, etc. En contraste frappant avec les édifices administratifs, on constate dans la construction privée un grand progrès dans l'organisation des chantiers et l'outillage et, par conséquent, dans la rapidité de la construction. C'est ainsi que la seconde tranche, et la principale, de l'immeuble du Crédit Foncier, dont on creusait les fondations fin juillet dernier, en est actuellement à la terrasse et qu'une partie des boutiques vont être livrées à Pâques aux locataires. C'est ainsi que l'immeuble Berset, également très important, avec boutique, bureaux, appartements et un vaste atelier, n'a pas demandé six mois à construire.

À côté de ces immeubles, de nombreuses maisons sont en construction dans toute la ville. Hors de la ville, dans les quartiers dépendant de la province de Hadông, l'activité est tout aussi grande. Entre la gare et Thai Ha Ap, c'est toute une rue nouvelle qui se garnit rapidement.

Et ce mouvement n'est pas près de ralentir car bientôt vont être entreprises de nouvelles grandes constructions : l'immeuble Chaffanjon, la nouvelle centrale électrique, la nouvelle Poste, le transfert à Bac Mai de l'hôpital indigène, etc. Le quartier de Hoa-Ma, dont les rues sont en voie d'achèvement, se construira rapidement ; à lui seul, un fonctionnaire du bureau du Tourisme va construire sur ses vastes terrains tout un quartier de maisons de rapport.

Et voilà pourquoi la main-d'œuvre est rare.

Peut-être le serait-elle moins si les chemins de fer et tramways étaient plus nombreux, si la traction humaine était moins générale, si l'outillage mécanique était plus répandu.

Il y a progrès dans ce sens. On voit déjà en ville quelques camions automobiles et, sur les grands chantiers de construction, apparaît peu à peu l'outillage, jadis inconnu : encore faut-il le temps d'apprendre à l'indigène à s'en servir.

La bétonnière, introduite au Tonkin par M. Aviat*, ne donna longtemps qu'un très faible rendement ; aujourd'hui, l'ouvrier indigène y est bien habitué et cette machine qui commence à se multiplier, donne maintenant satisfaction. Par contre, le treuil, si commun en Europe depuis vingt-cinq siècles, n'a pas encore fait la conquête de l'Annamite et nous avons vu sur le chantier du Crédit Foncier une installation très bien comprise pour élever rapidement les matériaux, rester à peu près inutilisée devant l'entêtement des indigènes à tout transporter à la manière des fourmis. Néanmoins, peu à peu, l'ouvrier annamite apprend à travailler et son rendement, jusqu'ici infime, augmente au fur et à mesure qu'il prend l'habitude de manger. C'est ainsi que nous avons vu des terrassiers se servir à peu près normalement de la pelle et lancer à deux mètres, des pelletées de deux ou trois kilos.

En ce qui concerne le remplacement de la bête de somme humaine, nous sommes convaincu qu'un immense progrès sera réalisé le jour où l'on aura acclimaté l'âne au Tonkin et où l'indigène aura fait connaissance avec cet animal et appris à s'en servir. Or on n'a jamais essayé. Le cheval du pauvre n'intéresse pas nos aristocratiques services agricoles, dont toutes les faveurs sont réservées à la plus noble conquête de l'homme.

La spéculation sur les terrains compromet l'essor de certaines villes
par Barbisier [Cucherausset]
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 5 mai 1929)

Les prix atteints par les terrains que la municipalité de Hanoï a récemment mis en vente ont étonné les vieux résidents, car ils étaient généralement deux ou même trois fois plus élevés que les prix auxquels on était habitué, et mettaient la construction des villas à un prix qui n'est pas loin d'être prohibitif.

Mais Hanoï, dont l'essor est considérable, et qui contraste par le mouvement de ses rues avec le Hanoï d'il y a quinze ans, n'est pas la seule ville qui grandisse. Il en est de même à Haïphong, mais là, l'essor a été moins rapide que ce qu'on escomptait et ceux qui ont voulu spéculer sur les terrains et les ont achetés le prix fort dans l'espoir d'une plus value rapide, ont parfois été déçus.

Par contre, d'autres villes semblent avoir une meilleure cote. Namdinh, par exemple, après avoir sinon végété du moins grandi très lentement les vingt cinq premières années du siècle, prend, depuis trois ou quatre ans, un essor inattendu et voit la valeur de ses terrains atteindre et dépasser les prix de Hanoï : 25 \$ dans les rues du quartier des affaires, ce qui est le prix de Hanoï, 13 \$ pour les terrains mis en venté par la municipalité, ce qui est 20 % de plus que ne se vendent à Hanoï les terrains correspondants.

.....

LE DÉVELOPPEMENT DE HANOÏ
par Clodion [Cucherausset]
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 5 mai 1929)

Les travaux d'aménagement des réseaux de rues prévus au sud et à l'ouest de Hanoï par le plan Hébrard avancent rapidement, aussi rapidement que le permettent les procédés antédiluviens employés pour le remblaiement. Ces procédés sont malheureusement les seuls à la portée des petits entrepreneurs avec lesquels on traite petit lot par petit lot. Les procédés modernes, qui permettent de remuer dix fois plus de sable dans le même espace de temps, ne peuvent être employés que pour de très grands travaux. Il faudra bien en venir là si l'on veut obtenir des résultats. Il suffirait que la ville, qui a des millions de mètres cubes de remblai à effectuer, eût pour ce travail un plan d'ensemble réparti par exemple sur cinq ans, au lieu de cinquante, et traitât avec une ou deux grandes entreprises.

Celles-ci feraient venir des dragues suceuses, qui travailleraient sur le banc de sable en toute saison et enverraient sur les points à remblayer des 12 à 15.000 mètres cubes par jour.

La ville mettrait aussi par ce moyen à la portée des particuliers d'énormes tas de sable en divers points, où les petits entrepreneurs iraient chercher le remblai, au lieu de creuser, pour établir la plate-forme d'une maison, un grand trou qu'il faudra combler pour construire là maison voisine, en creusant un autre trou un peu plus loin. Ce qui se gaspille de travail autour de Hanoï de cette façon est inimaginable.

Faute des moyens efficaces que nous préconisons, la ville a dû commencer par combler les mares les moins profondes, en particulier dans le quartier de Hoa-Ma, entre la route de Huê. le cimetière, la-Distillerie et le boulevard Armand-Rousseau et de se contenter d'aménager, entre le boulevard Armand Rousseau, l'hôpital militaire et l'abattoir, la plate-forme des chaussées et les terre-pleins de l'Institut Pasteur. Il reste

dans les intervalles d'énormes dépressions, de trois mètres et plus de profondeur, au-dessous du nivellement du quartier, Dieu sait quand on pourra les combler ! Ce n'est pas tant une question de prix, car on peut bien dépenser 3 \$ le mètre carré pour des terrains dont un tiers sera affecté aux rues et places, et les deux autres vendus à 6 ou 7 \$ le mètre carré. C'est une question de main-d'œuvre.

C'est que terrassiers, maçons et ouvriers du bâtiment, malgré que leur nombre augmente sans cesse, à mesure que les paysans des environs acquièrent des goûts qui leur font prendre goût au travail, sont en telle demande, par suite du développement de la ville, qu'il en résulte une difficulté de plus en plus grande de recruter des travailleurs.

L'Institut Pasteur*, malgré la lenteur avec laquelle travaille l'entrepreneur, déjà en retard de quatre mois, mais qu'on ménage parce que c'est un Annamite, commence à prendre tournure et l'on peut espérer qu'il sera achevé avant la fin de l'année. Il se trouvera alors dans une espèce d'île entourée de dépressions profondes, et ce sera bien dommage pour ce quartier, dont le plan, dressé par M. Hébrard et modifié ensuite par M. l'architecte Roger pour s'harmoniser avec l'Institut Pasteur, a été publié par l'*Éveil* du 11 septembre 1927.

C'est dans ce quartier qu'est prévu l'institut médico-légal, extravagant édifice absolument disproportionné avec les ressources de la colonie, mais qui rentre bien dans, la politique de construction à outrance de nos autorités médicales.

De cette politique d'ailleurs relève l'édification à Bach-Maï, pour remplacer l'hôpital indigène qui encombre le centre de Hanoï, d'un hôpital colossal [hôpital René-Robin], qui n'en imposera à personne, car chacun sait aujourd'hui que ces gigantesque hôpitaux correspondent à des conceptions arriérées et vont à l'encontre du but poursuivi.

Nos médecins feraient mieux de tourner leur attention vers l'hygiène et la prévention des maladies, que de rêver de rassembler par milliers les malades de tout un pays dans de gigantesques casernes horriblement dispendieuses et pas toujours bienfaisantes.

Élections et habitations à bon marché (*L'Éveil économique de l'Indochine*, 26 mai 1929)

Un candidat aux élections, ou une liste, a coutume d'exposer un programme où il s'agit de promettre aux électeurs plus de beurre que de pain et le grand art consiste à savoir « interpréter les signes des temps » et connaître les désirs du corps électoral.

Le corps électoral est, en fait, à Hanoï, une aristocratie de 5 à 600 votants au maximum, soit une majorité de 260 à 300 personnes qui prétendent diriger les affaires de 125.000 habitants. Il est donc assez amusant d'entendre parler à ce sujet de démocratie.

Ce *démos*, en fait, que désire-t-il ?

Il n'était pas difficile à Hanoï de démêler quatre choses.

1° — *Démos* est très satisfait de [la] façon dont, depuis quelques années, les affaires de la ville sont menées ; il a comme une idée que le mérite en revient surtout aux résidents-maires qui se sont succédé et à un excellent personnel, en particulier à la voirie ; il souhaite que cela continue.

2° — Il trouve que la vie est chère, surtout le logement ; il a l'impression qu'il y aurait peut-être quelque chose à faire pour enrayer l'augmentation des loyers.

3° — Il est enchanté des progrès faits pour la propreté de la ville, mais c'est précisément ce qui lui a donné l'idée qu'on pourrait faire mieux et en particulier imiter d'autres pays dans la lutte contre les moustiques.

4° — Il ne veut entendre parler à aucun prix de politique de parti.

Une première liste s'est présentée, qui avait très bien saisi ces quatre points.

Elle comprenait d'abord tout ce qui restait de conseillers sortants, auxquels les électeurs étaient heureux de témoigner leur satisfaction. Les nouveaux candidats comprenaient des gens d'idées assez divergentes, en ce qui concerne précisément cette politique à éliminer, mais offrant au point de vue purement municipal de bonnes garanties de compétence.

Dans sa profession de foi, qui aurait gagné à être plus claire, elle promettait tout simplement de continuer la politique municipale dont la population était satisfaite, et, en ce qui concerne la question des loyers, de procéder à des ventes plus nombreuses de terrain en vue d'essayer d'en faire baisser les prix.

Cette première liste étant d'abord la seule, les journaux dans lesquels elle publia sa profession de foi crurent bon d'y ajouter quelques vœux courtois.

Une seconde liste alors se présenta, également composée d'hommes d'idées diverses, allant de l'Action française au parti socialiste, mais tous offrant les meilleures garanties. Et l'électeur eût été perplexe et probablement réduit à jouer à pile ou face si cette seconde liste avait manœuvré plus habilement, avait publié son programme à titre de publicité dans tous les journaux et avait essayé de contrebalancer, par un programme un peu plus net et plus détaillé, ses deux causes d'infériorité. Car elle avait deux causes d'infériorité ; elle ne comprenait pas de conseillers sortants, semblait donc par là critiquer l'ancien conseil ; et elle venait tardivement.

Elle essaya, mais maladroitement.

Elle glissa un mot malencontreux en se disant « plus démocratique », évoquant ainsi précisément ce qui déplait au corps électoral hanoïen et sous une forme bien vieillie. Puis elle manqua d'imagination quant au reste du programme. Elle n'apportait une idée nouvelle qu'en ce qui concerne la question des logements ; malheureusement, une idée simpliste : l'appel au budget ; en fait : prendre dans la poche de l'un pour mettre dans la poche de l'autre. Cela rappelait les essais malheureux tentés depuis dix ans par beaucoup de villes ou d'états européens. L'idée était pourtant séduisante, vu la composition spéciale de la « démocratie » votante.

Il s'agissait d'augmenter les impôts de la masse pauvre et non votante, pour procurer un abaissement des loyers du petit corps électoral. Et puis cela ouvrait des perspectives à certains entrepreneurs, à certaines sociétés foncières.

Seulement le corps électoral de Hanoï n'est pas disposé à abuser de sa situation. Il se rend compte qu'il forme une aristocratie déjà assez privilégiée ; il est assez averti pour savoir ce qui s'est passé à Paris ou ailleurs et pour comprendre que, si une ville loue 900 \$ par an une villa coûtant 12.000 \$ et qui, normalement, doit se louer au moins 1.200 \$, il y a 3.400 \$ qu'il faudra demander au contribuable. Il comprend que cette villa, qui coûterait 12.000 \$ à un particulier attentif à ses intérêts et serré dans ses comptes avec les entrepreneurs, coûterait 16.000 \$ à une municipalité, que c'est donc à 700 \$ que s'élèvera le trou à boucher.

Il comprend aussi que si la Banque prête de l'argent à un taux très bas, cet organe de bienfaisance saura se rattraper autrement.

Et puis le corps électoral hanoïen se méfiait de toutes ces histoires de subventions et se rendait compte, bien que la première liste se fût montrée pauvre d'idées sur la question, que la liste n° 2, elle, apportait des idées fausses.

En ce qui concerne l'hygiène, la liste n° 2 fit un amusant pas de clerc. Une excellente idée, savez-vous, et que nous reprendrons ; mais il y a la manière, et l'occasion, de la présenter. La liste n° 2 la présenta à contretemps, et fut, ridicule mortel, aussitôt dénommée « liste des vespasiennes »

Autre gaffe : Ne réveillez pas le chat qui dort. Pourquoi être allé provoquer sur un terrain où il est très fort, amener à la tribune, où il est comme Paderewsky à son piano, le directeur de la *Volonté indochinoise*. Et pourquoi servir des arguments vagues et des chiffres non contrôlés à un orateur bien documenté ?

Pour avoir cherché à la question des loyers la solution paresseuse et pour l'avoir paresseusement présentée, la liste numéro deux ajoutait une seconde faute à la première et perdait les chances d'un panachage, qui eût remplacé par des éléments pris chez elle certains éléments faibles de la liste n° 1. Il est certain, par exemple, que M. le vétérinaire Bergeon aurait dû être élu, et beaucoup regretteront sincèrement son échec.

Quant à nous, on ne nous a pas demandé notre avis sur la question si importante de la hausse des loyers ; mais nous avons notre petite tribune où nous donnons notre avis, si ça nous plaît. Et notre avis, le voici :

En ce qui nous concerne, notre propriétaire l'excellente Madame L.s., représentée par le sympathique M. R. ch.t [Rochat], a, par des augmentations successives, amené notre loyer en piastres au double de ce qu'il était il y a douze ans, quand il était en francs.

Lorsque le sympathique M. R. vint nous apporter il y a un mois la nouvelle de la dernière augmentation, s'il s'attendait à des récriminations il fut agréablement déçu. En effet, nous estimons qu'il serait parfaitement anormal qu'on payât aujourd'hui rue Paul-Bert ce qu'on payait il y a douze ans, alors qu'il y avait bien quatre maisons vacantes sur dix, et pas de circulation dans la rue. Cette rue devenant de plus en plus commerçante et vivante, il est naturel que peu à peu s'y concentre le commerce de luxe, qui peut, lui, payer un fort loyer, mais qui exigera de beaux immeubles. Vouloir la continuation des bas prix serait vouloir la continuation des boutiques pouilleuses et des maisons lépreuses. Nous en serions navré. Quand la rue Paul-Bert sera devenue « même chose la rue de l'Opéra », *l'Éveil économique* émigrera et voilà tout.

Et les commerçants qui trouveront trop chères les boutiques de la rue Paul-Bert (en attendant, on se dispute les boutiques très chères de l'immeuble du Crédit foncier) béniront *l'Éveil* d'avoir, bien avant les élections, suggéré un moyen de permettre au commerce de se développer. Nous croyons, en effet, pouvoir dire, sans fausse vanité, que la campagne persévérante menée par *l'Éveil*, avec de bons arguments et des plans à l'appui, n'a pas été étrangère à la décision de M. le résident supérieur de transporter *extra muros* l'hôpital indigène, pour revendre au commerce des terrains qui sont admirablement placés pour cela.

Nous n'avons, d'ailleurs, rien inventé ; nous avons exposé simplement les principes d'urbanisme qu'en de longues et patientes leçons, nous considérant un peu en disciple, M. Hébrard nous avait enseignés.

Et nous disons ceci : Un des meilleurs moyens de réduire les loyers ou plutôt de les mettre en rapport avec les moyens de la population, c'est d'aménager harmonieusement la ville, c'est-à-dire de continuer à suivre, intelligemment et non passivement, le plan Hébrard.

Il est évident qu'un industriel, qui encombre de vieux bâtiments tout en étendue, le quartier où se développe le commerce de luxe, n'a pas à se plaindre si on lui augmente son loyer au-delà de ses moyens ; car sa place n'est pas là ; il prend la place de plusieurs boutiques, pour lesquelles ce loyer sera bon marché.

Il est évident aussi que ce n'est pas au cœur d'une grande ville la place d'une maison avec jardin, occupant une superficie qui permettrait de loger dix familles. Si une famille veut ainsi se loger largement au cœur de la ville, il est naturel qu'elle paie. La place des villas est à la périphérie ; car les locataires ont des autos: pour se rendre en ville et n'ont pas besoin d'accaparer l'espace dont ont besoin ici le commerce, là l'industrie, là encore les gagne-petit.

L'Éveil économique a également émis, il y a quelques mois, l'idée que la ville commet une erreur en cherchant à se procurer des ressources par la spéculation sur les terrains, en vendant les lots au compte goutte pour en faire monter le prix. Seulement il faut aussi se méfier de la spéculation, et ce n'est certes pas facile.

Toutefois la ville peut, en vendant ses terrains, créer certaines servitudes. Il ne faudrait pas, par exemple, qu'elle en créât qui, tout en empêchant la spéculation, provoqueraient la hausse des loyers. Or tel serait l'effet d'une clause qui, obligeant à bâtir, exigerait, au-delà des besoins réels, des constructions bourgeoises, et aurait pour effet d'entraver, par un quartier résidentiel, le développement d'un quartier d'habitations populaires.

Si vous vendez un terrain, où un groupe de compartiments pourrait accommoder vingt familles d'employés indigènes, en imposant d'y construire une villa pour une famille riche, vous obligez les vingt familles soit [à] aller habiter plus loin du centre de la ville, soit à se disputer la location des immeubles qui sont plus près, en particulier des immeubles où, autrefois, les Européens les moins riches trouvaient à se loger à bon marché.

Toutefois, il est un fait : Hanoï grandit. Or dans une grande ville, les loyers ne sauraient être les mêmes que dans une petite ville. Il est donc naturel, et juste, que la cherté croissante des loyers refoule vers l'extérieur ceux qui n'ont rien à faire au centre et encourage les propriétaires à bâtir des immeubles plus appropriés aux besoins nouveaux. Il faudra bien envisager certains changements de nos habitudes, en arriver par exemple à séparer l'habitation du bureau ou de la boutique, et concentrer dans de grands immeubles un certain nombre de bureaux ou boutiques. Ce sera plus commode pour tout le monde, quand ce ne serait que pour le facteur.

Mais le report vers la périphérie des maisons d'habitations des hôpitaux, collèges, prisons, casernes, tout cela n'est possible que si le plan d'extension peut se poursuivre librement. Or il est arrêté aujourd'hui par les limites de la ville, limites par endroits très proches et que l'extension, logique mais désordonnée, des tentacules de la ville a depuis longtemps dépassées.

Il y a donc lieu soit d'obtenir une extension du territoire de la ville, soit de créer une zone suburbaine dont le plan, les services, servitudes et règlements seraient commandés par le phénomène naturel de l'extension de la ville.

Nous inclinons pour la solution de la zone suburbaine, qui se confondrait exactement avec le huyên de Hoan Long ⁶.

Quand nous parlons d'extension naturelle, cela ne contredit pas nos idées sur l'urbanisme et notre insistance pour la fidélité au plan Hébrard.

L'urbanisme n'est pas un art mais une science. Loin de tracer capricieusement dans le silence de son cabinet les plans d'une ville de rêve, l'urbaniste commence par étudier les lois naturelles du développement de la ville pour conformer ses plans aux nécessités constatées du commerce, de l'industrie, de l'administration, du trafic, aussi bien que de l'hygiène, de l'agrément et de l'esthétique.

Ainsi conçu, un plan d'extension, qui n'est pas impératif dans les détails et doit avoir une certaine élasticité, même dans ses grandes lignes, procure une grosse économie par la suite. Il évite les remaniements coûteux et les expropriations.

Pensez à ce qu'il en coûte d'ouvrir une voie nouvelle à travers des immeubles dont on aurait pu, avec un peu de prévoyance, acquérir quelques années plus tôt le terrain à vil prix, ou simplement y créer une servitude ! Pensez à la quasi impossibilité d'élargir une rue une fois construite.

Enfin, la communauté peut agir dans le sens du bon marché par le perfectionnement des voies et moyens de communication. Ici encore intervient l'urbaniste, qui recommande une voie très large là où un travail méticuleux d'observation a montré que le trafic se porte de préférence, mais déconseille le gaspillage de terrain d'une large avenue là où une simple rue de dégagement suffirait.

⁶ Voir *Éveil économique*, 30 décembre 1928 carte de la page 11.

Il y aurait encore bien des choses à dire, un livre à écrire sur l'action que peut avoir une municipalité, par des mesures indirectes, sans recourir aux dangereuses méthodes du socialisme.

Le socialisme est un régime de luxe, bon pour des pays et des époques de formidable prospérité, et beaucoup plus possible en monarchie qu'en république: Ce luxe, le modeste Tonkin ne saurait se l'offrir ; mieux vaut s'en tenir aux méthodes d'honnête bon sens.

Passons enfin à des possibilités de réduction des loyers, qui dépendent non plus de votes ou de décisions administratives, mais de moyens techniques et de méthodes de construction.

[Abaissier les coûts de construction]

Un des derniers numéros de *l'Illustration* attirait magnifiquement l'attention sur ces moyens L'Europe est en train de réviser ses méthodes de construction.

Il est évident, bien que beaucoup de gens ne le voient pas, que si une maison coûte 10.000 \$ à construire, dans ce Tonkin où il faut qu'elle donne un revenu brut de 10 %, le loyer ne saurait être inférieur à 1.000 \$. Si les tribunaux prétendent limiter le loyer à 600 \$, ce sera l'expropriation, si commune en Europe depuis quinze ans, parfois d'un pauvre propriétaire au profit d'un riche locataire. Alors le propriétaire cessera d'entretenir sa maison, si elle est vieille ; s'il a de l'argent pour construire, il cherchera un autre placement, et si, là encore, on le traque, il jouera à la Bourse ou aux courses ou prendra une maîtresse et cessera d'épargner.

Et si l'Administration construit elle même à côté un immeuble à bon marché pour provoquer la baisse, ce sera le même résultat, et cet immeuble ayant coûté plus cher qu'il n'aurait coûté à un particulier, la différence aura été prise dans la poche des contribuables, savoir des autres propriétaires, qui seront ainsi bien forcés de trouver des moyens plus ou moins dissimulés d'augmenter les loyers.

Le seul moyen d'abaisser le loyer à 600 \$, c'est d'abaisser à 6.000 \$ le coût de la construction et ceci est du domaine des esprits ingénieux parmi les ingénieurs, les architectes, les entrepreneurs et même les simples particuliers. La simplicité du plan, qui produit souvent un plus bel effet que les fioritures, est une des conditions du bon marché ; il y en a d'autres, les unes déjà connues, les autres à rechercher.

Il est certain, par exemple, que l'emploi du fer à découvert, prohibé par le climat du Tonkin, peut être avantageux avec le procédé de la choppisation ⁷, qui consiste à recouvrir le métal à préserver, par projection au chalumeau, d'une mince couche d'un dixième de millimètre de zinc, qui fait corps avec le métal. Ce procédé est bien plus efficace et plus durable que la peinture. Dès lors, des constructions métalliques, comme celle que la Société de Constructions Mécaniques, de Haïphong, exposait à la foire et qui a été acquise par la Société civile des études de Vinh-Hao (Sud-Annam), deviennent intéressantes.

L'emploi de tuiles métalliques, légères et d'une pose facile et rapide, devient possible au Tonkin, grâce à un procédé qui les rend à la fois inoxydables et étanches à la chaleur, dont l'usine de la STACINDO de Haïphong a le brevet.

Nous avons déjà parlé dans cette revue du procédé de hourdage très économique employé par un architecte de notre ville, M. Gilles, pour remplacer le cylindre de terre cuite, lourd et coûteux, par un simple faisceau de bambou, tout aussi efficace dans son rôle de coffrage perdu.

Citons encore l'emploi, non encore fait en Indochine, du canon à ciment pour la fabrication de cloisons minces en ciment armé.

⁷ On parlerait aujourd'hui de galvanisation, que nous ne saurions trop recommander aux propriétaires qui remplacent leurs ferronneries par des horreurs en PVC dérivé du pétrole (2021).

Enfin, l'industrie du marbre, que M. Lacollonge vient de reprendre à Phuly, en lui donnant une nouvelle extension, est susceptible d'un grand développement et permettra à bon marché un luxe de bon aloi, et ceci est encore une économie.

Voilà, à notre point de vue, où il faut surtout chercher les moyens d'obtenir le bon marché. Les pouvoirs publics ne peuvent intervenir ici que pour encourager et récompenser, par des expositions et des prix.

Le comité de la Foire de Hanoï, qui a eu une heureuse idée en décidant la construction d'un grand hall destiné à l'ameublement, pourrait compléter cette bonne initiative en cherchant à faire une place à l'industrie du bâtiment. Là aussi, notre conseil municipal peut jouer un rôle utile, en dotant généreusement, des concours annuels, comme celui dont l'Afima avait eu l'initiative et qui aurait donné plus de résultats si l'on avait eu plus de persévérance et si les prix avaient été plus importants. En tout cas, rien n'empêche la ville de Hanoï de consacrer chaque année un millier de piastres, en deux ou trois prix, aux meilleures maisons construites dans l'année dans des conditions à déterminer.

Nous nous arrêtons ici car nous risquerions de ne pas nous arrêter dans ce domaine, qui n'est pas le nôtre et où il appartient à de plus compétents que nous d'apporter le fruit de leurs études, de leur expérience et de leur imagination,

N.B. — Nous parlerons dans notre prochain numéro d'un projet de société d'habitations à bon marché, dont notre commissaire priseur hanoïen, M. Fleury, a émis l'idée..

La question des logements à bon marché
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 5 novembre 1929)

Monsieur Fleury, commissaire-priseur et l'un des plus anciens Français de Hanoï, a émis des idées et fait des suggestions qui, nous l'avons dit, peuvent être discutées, mais qui ont en tout cas le grand mérite de poser la question d'une façon nette et précise, et même de constituer un premier pas vers la réalisation.

« Êtes-vous si désintéressé que ça ? » lui ont dit certaines personnes. M. Fleury leur a fort spirituellement répondu : « Pas du tout, pas si bête, c'est dans un but d'intérêt personnel que voici... etc. »

Dieu ! que certaines gens sont ridicules ! Et qu'est-ce que ça peut vous faire que ce soit avec une arrière-pensée d'intérêt personnel que l'excellent vieillard vient faire une suggestion pratique, alors que tout le monde s'abstenait en gémissant ? Qu'est-ce que ça peut vous faire, si son intérêt personnel se confond avec l'intérêt général ? Là est la question.

Cette question peut d'ailleurs être envisagée de diverses façons ; voyons d'abord le point de vue de M. Fleury.

Voici deux documents qu'il a bien voulu nous communiquer :

Hanoï, le 4 octobre 1929.
Monsieur Delsalle,
administrateur des Services civils,
maire de la Ville de Hanoï,
à monsieur Fleury, commissaire priseur,
Hanoï.

Monsieur,

Par lettre du 25 mai 1921, monsieur le Résident supérieur au Tonkin m'a transmis pour examen le projet joint à votre lettre du 13 avril 1929 tendant à la création d'une société d'habitations à bon marché, destinée à combattre la crise du logement qui sévit, actuellement à Hanoï.

Votre projet prévoit la constitution d'une société au capital de 1.000.000 piastres, divisé en actions de 100 \$ 00 chacune, permettant de construire une première tranche de 120 maisons: il est basé sur l'avantage, que retirerait la société d'obtenir gratuitement du Gouvernement général et de la Ville les terrains nécessaires à ces constructions.

Les obligations de la société consisteraient notamment en cautionnements -garantissant les constructions des logements dans les délais prévus, en la fixation d'un loyer annuel constant pendant vingt-cinq années, variant, suivant l'importance des logements, de 60 à 70,80 et 90 \$ par mois sous certaines garanties, etc. .

Ce projet a déjà fait l'objet d'un premier examen de la commission municipale, chargée d'en étudier les possibilités de fonctionnement et les modalités. Celle-ci, toutefois, avant de se prononcer, a manifesté le désir d'être plus exactement renseignée sur certains points qu'elle a résumés dans les questions suivantes :

a) Au cas où la ville consentirait à céder sous certaines modalités les terrains nécessaires à la société immobilière des habitations à bon marché, quel serait le montant du capital, en une ou plusieurs tranches, dont celle-ci prévoit l'engagement ?

b) Quel serait le nombre de maisons d'habitation à construire, en une ou plusieurs tranches, et quels seraient les types adoptés ?

c) Quel serait le montant du loyer de chacun de ces logements ?

d) Quelle serait la superficie minima du terrain à affecter à chaque type de logement ?

e) Quelle serait, en conséquence, la superficie.-totale du terrain à céder par la ville ?

f) Quel serait le montant estimatif de chaque type de logement ?

g) Quel serait le taux que la société compterait retirer de son capital, en dehors des frais généraux ?

La commission vous demande en outre, par mon intermédiaire, de bien vouloir joindre à ces bases de discussion un projet des statuts de la future société.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération très distinguée.

Signé : DELSALLE

Réponse aux renseignements demandés par la commission municipale chargée d'étudier les possibilités du fonctionnement et les modalités d'une Société d'Habitations à bon marché, à créer à Hanoï, suivant le projet de monsieur Fleury.

a) Le montant du capital serait de un million de piastres (1.000.000 \$ 00) à souscrire dès la formation de la société. Les actions seraient de cent piastres (100 \$) chacune, payables 1/4 à la souscription et le surplus à raison de cinq piastres (5 \$00) par mois, au fur et à mesure des besoins de la société. Car, après le premier quart souscrit, comme la loi l'exige, la société n'aura besoin de fonds qu'au fur et à mesure de l'avancement des travaux et il faudra au moins deux ans, peut-être trois pour construire 120 maisons, surtout si les terrains donnés ne peuvent l'être d'un seul tenant, ce qui sera certainement, le cas, et que, de ce fait, les chantiers de construction seront dispersés en ville.

b) Il est prévu, avec le capital de la société, de bâtir 120 maisons ; 60 maisons immédiatement et 60 maisons aussitôt après.

Ces maisons seraient des types suivants:

Type n° 1. — 40 maisons pour personnes seules ou pour ménages sans enfant, comprenant: salon, salle à manger, chambre à coucher, cabinet de toilette et salle de bains, sur sous-sol avec boyerie et remise.

Type n° 2.— 40 maisons pour ménages avec un ou deux enfants, comprenant : salon, salle à manger, deux chambres à coucher, cabinet de toilette et salle de bains sur sous-sol avec boyerie, cuisine et remise.

Type n° 3. — 20 maisons pour ménages avec un ou deux enfants, comprenant: salon, salle à manger, office, deux chambres à coucher, deux cabinets de toilette, salle de bains ; rez-de-chaussée et étage, boyerie, cuisine et remise dans la cour.

Type n° 4.— 40 maisons pour ménages avec plusieurs enfants, comprenant : bureau, salon, salle à manger, office, trois chambres à coucher, avec cabinets de toilette, salle de bains : rez-de-chaussée et étage ; boyerie, cuisine et remise dans la cour.

D'avis compétents, il est possible de bâtir ces maisons, y compris les frais de surveillance des travaux par un architecte, l'installation de l'électricité et de l'eau.

Le type n° 1 pour 6.000 \$ 00.

Le type n° 2 pour 7.000 \$ 00.

Et il serait possible d'économiser sur ces prix, partout où le terrain permettra de bâtir ces deux types, en maisons doubles ,

Le type n° 3 pour 8.000 \$ 00.

Le type n° 4 pour 9.000 \$ 00.

Il est, en outre, à prévoir, qu'une fois les terrains connus et les plans établis, si on mettait ces travaux en adjudication, il serait possible d'obtenir des entrepreneurs un rabais sur ces prix, pour un travail aussi important.

Le capital de la société ne sera pas nécessaire en entier pour la construction de ces 120 maisons : dans ce cas, la partie du capital non utilisé ne serait pas appelée et resterait disponible pour le cas où les 120 maisons nouvelles construites ne suffiraient pas à la population croissante de la ville et aux logements des indigènes aisés, qui habitent. de plus en plus les maisons construites à l'européenne

c) Le montant des loyers serait :

pour le type n° 1 60 piastres par mois

pour le type n° 2 70 piastres par mois

pour le type n° 3 80 piastres par mois

pour le type n° 4 90 piastres par mois

soit 12 % bruts, des fonds utilisés.

Il y aurait à déduire de ces revenus bruts :

1° Les frais de gérance.

2° Les impôts dont la société sera redevable.

3° Le montant des impôts fonciers.

4° Les frais d'entretien et de réparations et de non-locations, le cas échéant.

À ce sujet, je fais remarquer que le don des terrains par la ville ne sera pas absolument gratuit puisqu'elle récupérera chaque année. 120 impôts fonciers, d'au moins, en moyenne, 50 piastres l'un, soit $120 \times 50 = 6.000$ piastres de revenus annuels qu'elle encaissera sûrement.

d.) Il faut prévoir toutes ces maisons avec une petite cour-jardinet, il faudrait, donc, au moins, pour:

le type n° 1	400 mètres carrés
le type n° 2	500 »
le type n° 3	550 »
le type n° 4	600 »

e) — La superficie totale serait donc :

40 x 400 m ²	6.000 mètres carrés
40 x 500 m ²	20.000 mètres carrés
20 x 550 m ²	11.000 mètres carrés
20 x 600 m ²	12.000 mètres carrés
Totale	59.000 mètres carrés

Il me paraît que le Gouvernement général et le Protectorat du Tonkin, qui sont tout autant, intéressés que la ville de Hanoï à ce que les loyers n'augmentent pas, ne laissent pas la ville de Hanoï faire seule le don gratuit des terrains nécessaires ; le Gouvernement général, le Protectorat du Tonkin possèdent aussi des terrains en ville et peuvent en disposer, car si, faute de logements, les loyers augmentent d'une façon telle, qu'il soit nécessaire d'augmenter les traitements des fonctionnaires, leurs budgets seraient les plus atteints.

f.) Il a été répondu plus haut à cette question.

g.) J'estime que le capital versé de la Société, en prenant comme loyers, le 12 % bruts du coût des types de maisons, dont il y aurait à déduire les frais dont j'ai parlé plus haut, ne pourrait pas espérer un dividende supérieur à 7 ou 8 pour cent l'an. Ce qui est déjà intéressant, même en Indochine.

Pour les statuts de la Société d'habitations à bon marché, cela regarde le notaire qui sera chargé de les établir, car ils devront être conformes aux statuts exigés par la loi des Habitations à bon marché en France.

Je profite de l'occasion, pour faire remarquer à la commission que les sociétés d'Habitations à bon marché ne comportent ni actions d'apports, ni parts de fondateur ; ce n'est donc pas dans le but de me faire attribuer un certain nombre de ces titres, que je propose la création d'une Société d'Habitations à bon marché à Hanoï ; c'est parce que je suis mieux placé que qui que ce soit pour voir le trouble déjà apporté dans la ville par le manque de logements.

Cela existe bientôt, depuis deux ans, et va en s'accroissant ; en ce moment, ce ne sont pas les propriétaires qui augmentent les loyers, ce sont les locataires éventuels d'une maison libre qui offrent un prix plus élevé du loyer de la maison, pour qu'elle leur soit donnée en location.

En outre; les locataires qui vont quitter une maison exigent du preneur la reprise des meubles et pas pour rien, si j'en juge d'après quelques mobiliers que j'ai eu à estimer après la reprise.

Chaque jour, je vois des personnes qui viennent me demander si je connais une maison à louer; ils achèteraient bien des meubles, mais ils n'ont pas de maisons.

Depuis deux ans, mon chiffre d'affaires à l'hôtel des ventes, a baissé de 50 % et c'est dans l'espoir de le relever que je m'occupe de la création d'une Société d'Habitations à bon marché.

Et encore, je m'en occupe peut-être pour un autre, car je vais avoir 71 ans le 12 octobre courant.

En somme, je crois qu'il y aurait, intérêt pour tout le monde à la création de cette société.

L'important serait donc d'en fixer le principe.

À savoir :

Si le Gouvernement général, le Protectorat du Tonkin et la Ville de Hanoï sont prêts à disposer des terrains nécessaires pour sa création.

Une fois ce principe admis, je me mettrai en mesure de satisfaire à la formation du capital.

Et ce ne serait qu'une fois ce capital formé, que l'attribution des terrains gratuits serait faite à la Société constituée.

Hanoï, le 4 octobre 1929.

N.D.L.R.— Voici l'objection que nous ferons, nous, à M. Fleury.

Après avoir parfaitement posé la question, et, comme on l'a vu dans notre numéro du 13 octobre, fort bien su démêler les causes de la cherté des loyers, en particulier [l'afflux des locataires indigènes dans les maisons de construction européenne](#), M. Fleury se place ensuite exclusivement au point de vue européen et considère comme habitations à bon marché celles qui répondent aux besoins des familles européennes aisées, et, par le fait, de la riche bourgeoisie annamite.

Cela constitue peut-être 10 % de la population totale de la ville, 14 à 15.000 habitants. Mais, et les cent trente mille autres ? Pour ceux-là, des loyers de 60 à 90 \$ représentent le double, le triple, voire le quadruple du revenu total de la famille. À leur point de vue, la proposition de M. Fleury ne vise que la classe riche et ils constateront que c'est pour aider cette classe riche que l'on fait appel à la Ville, au Protectorat et au Gouvernement général.

Mais, même du point de vue de cette classe riche, le problème ne sera pas résolu par la construction de centaines de maisons à bon marché pour elle.

En effet :

1° — Qui empêchera des Annamites de les louer, ces maisons, et de s'y installer à quatre ou cinq familles ?

2° — Si la population pauvre et moyenne ne trouve pas, elle, à se loger à bon marché, c'est elle qui rendra la vie chère en demandant des augmentations de solde ou en vendant plus cher son travail ou ses marchandises.

3° — Nous ne voyons pas comment le fait que les bénéfices des propriétaires seront limités, ou censés limités, pourra empêcher les premiers locataires de se livrer à des combinaisons plus faciles à blâmer qu'à empêcher. On peut si facilement tourner une loi qui viole, elle, la loi de l'offre et de la demande !

Pour nous, c'est par la racine qu'il faut prendre le mal et commencer par loger à bon marché les petites gens.

Nous appellerons nous, logements à bon marché, des logements à 5 \$, 6 \$ ou 10 \$ par mois dans les villages de la banlieue, à 10 à 15 à 20 et à 25 \$ dans la ville même.

Et la question peut être résolue par deux procédés.

1° En donnant, par des tramways et autobus bon marché et rapides, la possibilité à beaucoup de gens de vivre dans leurs villages et de travailler en ville sans pour autant y loger.

2°- En construisant dans la ville des logements dont le loyer soit accessible à des ouvriers et petits employés gagnant de 25 à 50 \$ par mois.

Nous n'envisagerons aujourd'hui que la seconde solution.

Ayant discuté la question avec un architecte de notre ville, nous avons trouvé qu'il serait possible, aux conditions imaginées par M. Fleury, de créer une affaire qui se tienne comme affaire, c'est-à-dire qui donne un intérêt normal de 8 % aux capitaux qui y seront engagés, en construisant non pas de petites maisons isolées, mais des séries de compartiments, à plusieurs étages, comprenant des services communs et, au centre, un jardin à l'abri des poussières de la rue, pour les enfants du quartier. De telles constructions offrant pour 10 \$ par mois des logements de deux pièces, rendraient d'immenses services à la classe des ouvriers spécialisés et des employés, gagnant 40 à 50 \$ par mois. Et l'affaire serait facilement payante.

La question de loyers plus faibles n'est pas non plus insoluble, si l'on envisage des procédés de construction perfectionnés et des plans judicieusement établis.

Pour en revenir maintenant aux logements bourgeois, il y a quelques notions dont il faut tenir compte.

1° Le centre d'une ville doit être réservé au commerce, et au commerce de plus en plus luxueux, actif, et lucratif, à mesure qu'on se rapproche du centre ; il est donc naturel que le prix des loyers y soit proportionné à l'importance des affaires, donc très cher, rendant in ;tenable la place à ceux qui n'y ont que faire. Tel commerçant ne trouvera pas cher un énorme loyer si, grâce à l'emplacement, il y fait d'énormes affaires.

2° Le système actuel de la dispersion des maisons de commerce et des bureaux aux quatre coins de la ville convient à un gros village, non à une grande ville. À une ville convient la concentration des bureaux dans de grands immeubles à ce destinés.

3°. - L'habitation dans une villa isolée dans son jardin est normale dans un village, c'est un grand luxe dans une ville.

Ce qui est normal dans une grande ville c'est que ceux qui veulent ou doivent habiter le centre habitent dans des appartements et non dans des villas.

4° Lorsque l'on s'écarte du centre, ce qui devient normal c'est non pas la maison isolée mais les maisons groupées, à murs mitoyens.

5° La villa avec jardin ne se conçoit que dans la périphérie, sinon c'est un luxe et le luxe se paie. Quant à la villa pour gens assez riches pour rouler auto, sa place peut être assez loin dans les environs, hors du territoire de la ville.

En ce qui concerne les maisons à bon marché pour la haute bourgeoisie, celles que préconise M. Fleury, l'on a fait remarquer, croyons-nous, au conseil municipal, qu'il y aurait d'autres mesures à envisager.

M. Fleury a raison de demander que la municipalité s'abstienne désormais de provoquer la hausse des terrains par ses adjudications au compte-gouttes ; il y aurait lieu aussi d'empêcher les acheteurs de spéculer sur ces ex-terrains municipaux. Mais il faudrait en outre chercher le bon marché moins dans l'aide de l'État que dans la construction en série et dans des procédés techniques un peu moins arriérés que ceux actuelle ;ment eu honneur à Hanoï. Une société foncière peut construire dix maisons identiques sans créer de monotonie à condition de les construire sur des terrains différents.

Nous serions heureux d'enregistrer d'autres avis sur la question.

H. C.

Les embellissements de Hanoï
Le musée de l'École française d'Extrême-Orient
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 22 décembre 1929)

[...] En attendant voici un second édifice, qui devrait rentrer, lui aussi, dans la catégorie des édifices élevés par la générosité publique, mais dont l'Administration fait tous les frais : le Musée archéologique de l'Ecole française d'Extrême-Orient.

Là, Saigon nous a donné l'exemple ; c'est grâce à la générosité d'un groupe de souscripteurs, qui a fourni les 60.000 \$ nécessaires, que la collection Holbé a pu

Légende :

Le musée archéologique de l'Ecole française d'Extrême-Orient, façade donnant sur la jonction du quai Clemenceau et la rue de France.

être acquise et jointe à la vieille collection de la Société des Etudes indochinoises pour former le noyau du beau musée dont l'Administration a fourni le bâtiment. En ce qui concerne le musée de Hanoï, il semble qu'on avait eu, un moment, l'intention de construire des ruines, à l'instar de celles d'Angkor, pour faire la pige au Cambodge et attirer le flot des multimilliardaires américains. Mais après dix-huit mois de réflexion, on est revenu à l'idée première, et les ruines, qui prenaient déjà belle allure dans les grands arbres et la brousse envahissante, ont été confiées à un entrepreneur annamite pour n'être plus que la solide armature en ciment armé du magnifique édifice conçu par MM. Hébrard et Batteur.

Mais voyez comme de mauvaises méthodes peuvent être coûteuse ! Le premier entrepreneur s'était vu adjuger le travail avec un rabais de plus de 30 %. Il faut croire que les causes qui ralentirent, puis finalement arrêtaient les travaux n'étaient pas de son fait, car il obtint la résiliation de son contrat avec une substantielle indemnité. Et lorsqu'après les dix-huit mois de mystérieux arrêt, le travail a repris, en septembre dernier, avec un entrepreneur indigène, c'était non plus avec un rabais mais avec une augmentation de quelque 30 % sur le cahier des charges.

Il faut espérer que, cette fois, le travail sera mené à bonne fin sans autre interruption et qu'au cours de 1931, les collections du Musée pourront être placées dans leur nouveau domicile.

Citons encore, parmi les grandes constructions en cours à Hanoï, la monumentale Banque de l'Indochine et, au coin de la rue Paul-Bert et du bd Henri-Rivière, l'élégant édifice de la Banque Franco Chinoise.

Mais ce n'est pas que par des édifices neufs que la rue Paul-Bert s'embellit. L'une après l'autre, les devantures se modernisent. Citons la maison Poinard et Veyret*, la librairie Taupin, la maison Ellul (qui vend du fard à l'épreuve des baisers) et la bijouterie Chabot. Des remarquables galeries du Crédit foncier nous avons déjà parlé ; disons qu'à peine inaugurées, elles connaissent un franc succès.

Bien entendu, tout ce modernisme n'est pas du goût de tous et un de nos vieux abonnés venait l'autre jour protester à notre bureau, avec son léger accent auvergnat, contre tous ces gens « qui nous chabottent notre rue Paul-Bert. »

À HANOÏ, LE BÂTIMENT VA
par XXX [Henri Cucherousset]
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 23 mars 1930)

Heureux signe du calme rétabli et de la confiance renaissante, la ville de Hanoï est un immense chantier, où règne une activité qui fait plaisir à voir.

En ce qui concerne les grandes constructions, la Banque de l'Indochine et la Banque franco-chinoise se préparent à inaugurer avant la fin de l'année leurs imposantes constructions.

La Banque de l'Indochine* est actuellement logée, d'une manière très honorable et beaucoup plus confortable qu'autrefois, dans un des bâtiments du coron construit pour le personnel. Ce bâtiment avait été très habilement conçu dans un double but et sera facilement transformé en deux beaux appartements, lorsque la banque elle-même s'installera, vers la fin de cette année, dans le nouvel édifice.

Celui-ci est grandiose, pour ne pas dire démesuré. Nous avons cru d'abord que c'était pour vénérer Mammon que l'on sacrifiait en son honneur de telles masses de briques et de ciment armé. Les événements récents nous ont révélé le véritable but poursuivi et fait admirer la prévoyance des dirigeants de la Banque d'Indochine. Ce sera, pour faire pendant à la citadelle, trop éloignée, une inexpugnable forteresse, telle jadis

la Bastille à Paris, où pourront se réfugier, en cas de troubles, les quelques centaines de Français qui habitent dans cette partie de la ville.

Non loin de là, rue Paul-Bert, s'élève aujourd'hui, achevée quant à la maçonnerie, l'élégant et imposant immeuble de la Banque franco-chinoise*, construit avec un soin et une rapidité qui font le plus grand honneur à ses entrepreneurs, la Société des Grands travaux d'Extrême-Orient*.

C'est également cette société qui construit, avec des moyens puissants et une méthode rapide, la grande centrale électrique de la Société indochinoise d'électricité*, à côté de l'usine des eaux, centrale de 9 000 kilowatts, soit plus de 12.000 chevaux, équivalant au décuple de la puissance dont disposait la ville avant la guerre. Cette puissance s'ajoutant à celle de l'usine actuelle, conservée comme usine de transformation pour le secteur central et comme usine de secours, sera probablement très vite utilisée ; aussi a-t-on prévu une extension portant la puissance de la nouvelle centrale presque au double, soit 18.000 kW. ou 24.000 chevaux.

Parmi des autres grands bâtiments citons :

1° L'Institut Pasteur, en voie d'achèvement, dans un quartier entièrement neuf, doté de rues, avenues et places nouvelles, là où s'étendaient il y a trois ans d'immenses marécages et terrains bas aux malodorantes cultures maraîchères.

2° Le musée de l'École française d'Extrême-Orient*, dont les travaux, interrompus pendant deux ans pour des raisons que nous préférons ne pas approfondir, ont été repris fin octobre et sont depuis vivement menés. Ce sera certainement un des plus beaux édifices de la ville de Hanoï et même de toute l'Indochine.

3°— Le nouvel Hôpital indigène, que l'on reconstruit à Bach-Mai sur des plans grandioses et ultra modernes, pour remplacer l'hôpital indigène dont nous avons critiqué l'emplacement au centre de la ville de Hanoï. Comme une partie de ces anciens locaux était affectée aux aliénés et que le magnifique hospice qui doit les remplacer est en voie d'achèvement à Voï, entre les Pins et Kêp, province de Bac-Giang, il est probable que, dès le début de l'année prochaine, le protectorat pourra mettre en vente ces terrains magnifiquement situés et que l'on peut dès aujourd'hui estimer à 600.000 \$.

4° L'église des Bienheureux Martyrs, boulevard Carnot, une petite merveille d'architecture, qui fera le plus grand honneur à l'architecte, M. Hébrard.

5° — L'usine Texor, qui ne sera peut-être pas une beauté architecturale, mais sera sûrement un des plus importants édifices de notre ville, et des mieux adaptés à leur but.

Par contre, ce que l'on peut qualifier de laideur architecturale, voire de lèpre, ce sont les bâtisses dont l'autorité militaire est en train de déshonorer notre ville, sous prétexte de déloger les tirailleurs mariés.

Il fut un temps où l'autorité militaire construisait de belles choses. Les casernes du IX^e colonial à la Citadelle, les hôtels des généraux, l'intendance et l'hôpital de Lanessan sont des édifices dont une ville élégante peut être fière ; mais les écuries à tirailleurs, dont nous ne savons quel apprenti goujat a fait les plans, sont vraiment une honte pour notre ville.

Bien mieux, l'autorité militaire, et nous attirerons l'attention de la Société des Amis du Vieux Hanoï et de la Commission des sites sur ce scandale, est en train de construire Dieu sait quelle atroce bâtisse qui va masquer le Mirador. Les nécessités de la défense nationale ne sauraient être une raison pour déshonorer la capitale par des bâtisses qui sont d'innombrables cochonneries et il est grand temps que l'opinion publique s'en émeuve.

L'Hôtel Métropole, qui a tant d'heureuses initiatives, en avait eu une désastreuse. Ne s'agissait-il pas de construire, parallèlement à la délicieuse pagode du Grand Lac, une jetée avec un beuglant sur pilotis pour les riches fêtards hanoïens. C'eut été saccager un des points de vue les plus exquis de notre ville, remplacer l'art le plus délicat et la paix sereine des beaux soirs par la grossièreté des parvenus, et priver la population modeste

d'un des seuls refuges où elle puisse venir respirer un peu d'air frais en été. Et la puissante société, se croyant tout permis du fait que ses fondateurs et principaux actionnaires sont tous de hauts fonctionnaires, avait déjà commencé les travaux, sans même demander à qui que ce fût la moindre autorisation. Sur l'intervention de la section « les Amis du Vieux Hanoï », de la Société de Géographie, M. le résident supérieur interdit aux ingénieurs des T. P. de mettre à exécution leur projet, d'ailleurs techniquement absurde, de digue rectiligne surélevée et M. le gouverneur général fit ordonner à l'Hôtel Métropole d'enlever ses chantiers ; malheureusement, il ne semble pas qu'on ait eu l'idée d'exiger que les lieux fussent remis en état.

L'idée était d'autant plus malencontreuse que le Grand Lac offrait à son extrémité Nord un emplacement bien plus agréable pour un restaurant à fêtards, et qui ne gênait personne.

C'était, il est vrai cinq kilomètres d'automobile de plus, soit une dépense d'en moyenne 1 \$ 00 de plus par automobile, si l'on estime à 0,10 \$ la dépense kilométrique moyenne d'une automobile tout compris. Mais vraiment, si l'on en est à regarder à 1 \$ 00, on n'est guère digne de figurer dans la Société qui s'amuse.

C'est ce qu'a fort bien compris ce brave ex-sous-officier devenu soudain millionnaire, qui a créé à Hadong son restaurant dansant de la Pagode*, dont le succès est considérable et qui fait la joie, au soir de sa carrière, de l'excellent résident de la province.

Donc voilà un bâtiment qui embellit Hanoï par son absence et Métropole a trouvé d'autres moyens moins discutables de servir à la fois les intérêts du public et ceux de ses actionnaires.

Pour en revenir aux bâtiments qui se bâtissent, nous avons remarqué dans toute la ville une véritable fièvre de constructions privées ; l'avenue Duvillier, par exemple, n'est qu'un immense chantier et, bien qu'elle s'étende sur 1.400 mètres, il est probable qu'avant deux ans, on n'y trouvera pas la moindre place à bâtir.

Un autre centre d'activité est le quartier nouvellement aménagé, avec tout un réseau de belles rues actuellement achevées, entre le boulevard Doudart-de-Lagrée, la route de Huê, le Cimetière et la Distillerie.

Mais c'est un peu dans toute la ville que disparaissent les terrains vagues. En particulier les terrains de la mission, il y a cinq ans vaste oasis au milieu de la ville, aujourd'hui quartier recouvert d'importants édifices. On dit que le dernier petit terrain qui en reste, fut étourdiment vendu 20 \$ par la Mission à un Chinois, qui, le soir même, en demandait 50 \$.

Cette activité ne se borne pas à la ville ; elle est plus grande encore dans la banlieue, et comme là, le plan Hébrard n'est pas appliqué, faute d'une décision annexant le huyên de Hoan-Long à la ville ou le transformant en zone suburbaine, on se ménage de gros déboires le jour prochain où il faudra tout de même bien faire de l'urbanisme, si l'on ne veut pas encercler Hanoï d'une zone de mal lotis. Ce seront alors de ruineuses expropriations.

Il serait grand temps qu'une décision intervînt, car nous ne croyons pas qu'il se passe de semaine sans que deux ou trois constructions modernes ne viennent remplacer les paillotes ou prendre la place de marécages.

Toutes ces constructions, malheureusement, ne résoudront qu'en partie la crise du logement, car [on ne construit guère que pour les Européens et pour la bourgeoisie annamite et nous ne voyons nulle part s'élever ces cités ouvrières qui prendraient le mal par la racine.](#)

En ce qui concerne les maisons pour Européens, la crise semble sur le point d'être conjurée, du moins pour un certain temps, au moment où les grenadiers d'Offenbach s'apprêtent à l'assaut de la forteresse abandonnée et où M. le maire et le conseil municipal de Hanoï se préparent à pousser de leurs vigoureuses épaules une porte ouverte. Un signe de la fin de la crise : les affiches à la main par lesquelles, à la

devanture de la boucherie Michaud, la famille Durapiat annonce qu'elle a des maisons à louer. En ce moment, ces affiches, une des beautés, soit dit en passant, de la rue Paul-Bert, n'annoncent pas moins de quatorze maisons à louer ; en fait, il y en a une vingtaine, ce qui semble indiquer que l'offre a tendance à dépasser la demande et que nous sommes à la veille d'une réduction générale des loyers, d'autant plus que, d'ici la fin de l'année, plusieurs douzaines de maisons en construction vont être jetées sur le marché.

Mais la crise reste intense pour la population ouvrière indigène et les petits employés pour lesquels il faudrait plusieurs milliers de logements. de 7 \$ 50 à 15 \$ par mois ; entreprise qui ne semble pas jusqu'ici tenter nos capitalistes locaux.

Une autre solution de la question serait dans le prolongement des lignes de tramways vers la banlieue et la province, avec quelques lignes nouvelles ; malheureusement, ce sont des frais trop considérables pour un compagnie privée si le protectorat ne paie pas au moins l'infrastructure. Ne livre-t-il pas des routes, et qu'il entretient, aux entreprises d'autobus ?

Les arbres du Petit Lac
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 27 avril 1930)

Notre confrère *France Indochine* a clamé par trois fois son indignation de voir abattre les grands arbres qui bordaient le -fond du Petit Lac entre le cinéma Pathé et la place Neyret. Il en appelle, avant que les Vandales n'aient achevé leur œuvre, à toutes les puissances établies pour mettre le holà à un tel massacre.

Nous aurions bien volontiers joint notre voix à la sienne si réellement il s'agissait, comme à Saïgon, de déboiser ce délicieux coin de Hanoï et si nous ne savions pas que, dans notre belle ville, un horticulteur habile et grand ami des arbres [M. Laforge] ne plantait pas quatre arbres nouveaux bien choisis et vigoureux pour un qu'abat la main des hommes ou le vent des typhons.

Mais il ne s'agit pas de priver ce coin d'ombrage et de remplacer un rideau de verdure par la vue d'une rangée de maisons. Bien au contraire. Il s'agit d'une opération chirurgicale qui, tout en permettant au tramway d'aménager des voies de garage et de croisement indispensables et en rendant facile un trafic actuellement difficile et de plus en plus dangereux, donnera au Petit Lac un arrière-plan plus beau qu'auparavant, avec des jardins bien ombragés et les arbres les plus beaux. d'Indochine.

Seulement; il faudra quelques années pour qu'ils poussent, ces arbres ; oh ! pas beaucoup et dans quatre ou cinq ans au plus, ils cacheront ce qu'il faut cacher et quatre ou cinq ans plus tard, ils remplaceront très avantageusement ceux qu'aujourd'hui pleure notre confrère et dont la plupart sont, il faut l'avouer, plutôt rabougris.

Et nous serions fort étonné si, en vue du jour où l'avenue Francis-Garnier sera, au fond du lac, élargie et un peu redressée et le tramway, placé de manière à ne plus encombrer le passage, M. Laforge ne tenait pas tout prêts dans ses pépinières les arbres les plus grands que l'on puisse transporter et qui, deux ans après, auront commencé à repousser vigoureusement de la tête.

Toutefois, les réclamations de notre confrère n'auront pas été inutiles: Monsieur le résident maire a indiqué aux ingénieurs de la ville et de la compagnie de tramways une légère modification du tracé de la ligne qui, en reportant quelques mètres plus loin l'amorce du dédoublement de voies, permettait de sauver une vingtaine d'arbres, en fait les seuls beaux qui se trouvaient compris dans le plan primitif. Pour le reste, nous croyons savoir que M. Laforge n'attend que l'achèvement de la pose des voies et

trottoirs pour planter de beaux arbres qui donneront toute satisfaction à son quasi homonyme M. Delaforge.

Il suffit, en effet, de voir ce que sont devenus en deux ans les boqueteaux du Jardin du monument de la Victoire, de simples bâtons qu'ils étaient lors de leur transplantation, pour se rendre compte qu'avant quatre ou cinq ans d'ici, ce coin de notre jolie capitale sera beaucoup plus beau qu'il n'était auparavant.

Une nouvelle cible va d'ailleurs s'offrir aux critiques : le rond point du Gouvernement général, aménagé conformément au plan Hébrard mais, par le fait, en désaccord avec le plan actuel de ce quartier. Mais on peut supposer que si monsieur Delsalle a donné l'ordre de commencer ce travail, avant de remettre les clefs de la ville à M. Tholance, c'est qu'il avait quelque assurance de la part de l'autorité militaire que l'on n'allait pas tarder à déplacer la poudrière, jadis bien loin de toute habitation, aujourd'hui admirablement placée, si elle sautait, pour entraîner la mort de centaines de familles et des élèves des deux Lycées. Ce déplacement est aujourd'hui urgent, puisqu'on a laissé bâtir tout autour, et sera immédiatement suivi de l'exécution de cette partie du plan Hébrard.

Toujours au même point de vue, notre avertissement sur l'œuvre de sabotage de la ville entreprise par l'autorité militaire a été entendu. Le public commence à regarder de travers les bâtiments dont on entoure le mirador et les innombrables casernes à tirailleurs mariés.

Nous croyons même savoir que la société des Amis du Vieux Hanoï, qui est en formation, se propose de porter la question devant M. le gouverneur général.

Hanoï
(*L'Avenir du Tonkin*, 17 juillet 1930)

En ville. — S'il nous fallait signaler chaque jour, à côté des grands travaux de voirie méthodique poursuivis, les petites améliorations apportées ici et là, dans notre bonne ville, nous aurions de longues colonnes à remplir.

Aujourd'hui, disons deux mots de l'éclairage du pourtour du Petit lac : placer des lampes sur les pelouses, au milieu des arbres, n'était pas chose aisée. L'éclairage était cependant indispensable car en de certains endroits, la promenade se transformait, de par la complète obscurité où elle se trouvait plongée, en véritable coupe-gorge. Sur la rue Jules-Ferry, sur l'avenue Beauchamps la Voirie a donc fait installer des lampes de milieu qui, en inondant de lumière chaussée et trottoirs, jettent une douce clarté sur les pourtours du Petit lac, facilitant et égayant la promenade, renvoyant les amoureux un peu trop expansifs en d'autres lieux, et invitant les malhonnêtes gens à porter autre part le champ de leurs exploits.

Si, quittant le Petit Lac, nous empruntons l'avenue Puginier pour aller au Jardin botanique, nous ne pouvons retenir un cri d'admiration en passant devant le magnifique parterre qui fait vis-à-vis à la tour de la Télégraphie. La végétation défie les ardeurs du soleil et les teintes roses et blanches des arbustes en fleurs tranchent sur la verdure des gazons.

En vérité, M. Laforge ne sait qu'imaginer pour embellir notre ville.

Hanoï
(*L'Avenir du Tonkin*, 1^{er} décembre 1930)

Ce bon M. Laforge nous gâte. — Les chrysanthèmes ont fait leur apparition dans les squares de la ville, notamment square Paul-Bert, et c'est un enchantement que de voir ces belles fleurs garnir les plate-bandes

Quand on songe aux difficultés que M. Laforge a dû surmonter pour arriver à pareil résultat, il faut bien le remercier de tous ses efforts, qui contribuent pour une large part, à l'embellissement de Hanoï.

Situation économique de l'Indochine
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 8 mars 1931)

[...] Si, contrairement aux années précédentes, le problème du logement était facile et si l'on voyait ce qui ne s'était encore guère vu depuis la guerre : des annonces dans les journaux pour des maisons à louer, cela n'allait tout de même pas loin, une cinquantaine de maisons à louer vers le 1^{er} février, trop peu pour déterminer une baisse sensible, et déjà il y en a beaucoup moins ; pendant ce temps-là, l'industrie du bâtiment ne chôme pas et l'on voit encore pas mal de maisons en construction et de terrains qu'on est en train de préparer dans ce but. Donc, malgré tout, à Hanoï, le bâtiment va et c'est quelque chose ; tant de commerce en dépendent ! Ainsi en ce moment, un nouvel entrepreneur européen, qui est en train de tapisser et remettre à neuf la maison où nous habitons, ne sait où donner de la tête, tant il a de chantiers. [...]

Les grandes constructions à Hanoï
par H. CUCHEROUSSET
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 5 avril 1931)

Un de nos abonnés nous faisait remarquer qu'au Tonkin, le dicton : « Quand le bâtiment va, tout va », n'est peut être pas rigoureusement exact et qu'il serait peut-être plus exact de dire : Quand l'alcool va, tout va. »

En effet, la mévente du riz entraîne la nécessité pour le paysan de sacrifier à vil prix une plus grande partie de sa récolte pour payer ses impôts et ses vêtements et cela peut l'amener à beaucoup se restreindre, en particulier dans ses achats d'alcool, l'alcool n'étant pas pour lui une nécessité absolue.

Si, ayant vendu à vil prix de quoi payer ses impôts (officiels et officieux)[allusion à l'impôt révolutionnaire déjà en vigueur] et assurer sa consommation, il lui reste encore du riz, plutôt que de le vendre à vil prix, il le distillera lui-même en fraude, et encore là, l'État vendra mal son alcool.

D'autre part, la construction de nombreux immeubles en briques, dans les villes, par les Annamites, n'est pas nécessairement une preuve de prospérité mais peut être l'indication d'une grande insécurité dans les campagnes, les gens riches cherchant dans la ville un abri en cas d'une jacquerie et un placement à faible revenu mais sûr, de leurs économies ou de leur fortune mobilière

Toutefois, ces nombreuses constructions viennent aussi de ce qu'une bourgeoisie jadis inexistante continue à se former grâce aux travaux publics, soit ceux de l'an dernier que l'on achève, soit ceux qui, depuis quelques temps, sont entrepris. Et puis il y a, il faut bien le dire, une bourgeoisie aisée qui naît de sources moins avouables : concussion, extorsion d'argent, brigandage à main armée, chantage, etc. ; une fois le magot obtenu, on devient un petit saint, un paisible bourgeois, que rien ne distingue du travailleur honnête, actif et économe, qui a accédé à la bourgeoisie par la force du poignet.

Quoi qu'il en soit et quelle que soit la source de sa fortune, cette bourgeoisie est un fait et les constructions d'immeubles auxquelles elle se livre dans les villes n'en font pas moins vivre de nombreux corps de métier et des milliers d'ouvriers. Allez voir si, à Hanoï, il y a du chômage chez les maçons, charpentiers, forgerons, ébénistes, électriciens, peintres en bâtiment, etc.

D'autre part, en dépit des belles dispositions administratives, qui ont remis à plus tard les travaux de constructions non indispensables, ces mesures ne sont pas applicables à des travaux de pur luxe mais entrepris pour satisfaire l'orgueil de tel grand chef ne service bien en cour.

C'est ainsi que vient de s'ouvrir, à côté de l'Institut Pasteur, le chantier du Palais destiné à l'Institut médico-légal, en bon français, la *morgue*. Seulement si l'on avait parlé de morgue, une simple bâtisse de 30 à 40.000 \$ aurait suffi, tandis, qu'on ne saurait consacrer moins de 200.000 \$ à un institut, et un Institut, voilà qui rehausse le prestige d'un chef ! Directeur d'un Institut, c'est, pour la foule, encore mieux que « membre de l'Institut ».

C'est pourquoi des équipes munies d'un decauville bien organisé, avec gares, chefs de gares, passages à niveau, gardiens de passages à niveau, et superbe drapeau rouge entre les mains de chaque gardien, travaillent à raison de 400 m³. par jour à combler la profonde dépression entre l'Institut Pasteur et l'École Vétérinaire. Tiens ! comment se fait-il que l'on ne l'appelle pas l'Institut vétérinaire ? Ce sera sans doute pour quand le patriarche qui dirige ce service aura réalisé son rêve d'être, lui aussi, un des grands chefs de services autonomes.

Parmi les particuliers qui élèvent de gros édifices dont Hanoï s'enorgueillira, citons la Banque de l'Indochine, qui met la dernière main à la construction de sa formidable citadelle ; la Société d'Électricité, qui achève la première tranche de sa puissante et d'ailleurs très architecturale centrale et se prépare à entreprendre la deuxième tranche ; la Société Franco-Asiatique des Pétroles*, qui va construire, à côté de l'*Éveil économique*, boulevard Gambetta et boulevard Henri-Rivière, un splendide immeuble pour sa direction au Tonkin ; notre bon vieux curé, le Père Dronet, qui vient d'inaugurer (un peu d'avance, il est vrai, mais pas beaucoup) la jolie église des Martyrs, chef d'œuvre de l'architecte Hébrard, dont l'élégante tour, visible de maints endroits, embellit tout un quartier. Ames généreuses, donnez vite de quoi parachever cet édifice dont tous nous serons fiers comme de tout ce qui embellit notre ville.

Mais si l'on parle d'embellissements, peut-on oublier ce qui constitue le principal charme de notre ville et le luxe de ses pauvres comme de ses riches : les nombreux jardins publics, si bien dessinés, si variés, avec leurs beaux arbres et leurs admirables plates-bandes de fleurs sans cesse renouvelées ?

Nous ne connaissons pas de ville qui, sous ce rapport, puisse rivaliser avec Hanoï, mais nous n'en connaissons pas non plus dont les citoyens soient aussi indifférents et aussi ingrats. Seulement, fais ce que tu dois, adviene que pourra, le bon ouvrier, loin de se décourager ne rêve que d'étendre sa sphère d'action, et dès qu'un terrain libre est mis à sa disposition par la ville, il le transforme en un nouveau jardin public, plus charmant encore que le précédent. C'est ainsi qu'après le rond-point du Gouvernement général, c'est aujourd'hui la partie modifiée du fond du Petit Lac qui se couvre de plates-bandes de fleurs et s'orne d'une grande variété de plantes et d'arbres ; tous ceux qui ont tant gémi, il y a deux ans, de voir rogner, pour élargir les quais, sur notre exquis Petit Lac, vont être consolés et amplement.

Et ce travail ne sera pas achevé que c'est la grande place aménagée devant l'Institut Pasteur que Laforge va nous transformer en un paradis de fleurs et de verdure, en attendant le magnifique parc de Bay Map, dans le nouveau quartier qui se prépare entre le boulevard Gialong prolongé et la route Mandarine.

Profitez, ô édiles hanoïens, de ce que vous avez ce roi des jardiniers à votre disposition. Comme vous le regretterez plus tard lorsque le budget des jardins et

pépinières, qui vous paraît si lourd, sera absorbé pour les quatre-cinquièmes par une armée d'inspecteurs et sous-inspecteurs, logés et indemnisés de toutes façons, et que vos magnifiques jardins publics verront la jungle des hautes herbes remplacer plates bandes et massifs, envahir pelouses et sentiers !

Terminons en félicitant la municipalité d'avoir fait remettre à neuf le monument Chavassieux et rendre la vie à sa jolie fontaine. C'est la dernière suggestion que nous avons faite l'an dernier avant de partir pour France et nous avons été particulièrement heureux de la voir réalisée.

HANOÏ CONTINUE À S'AGRANDIR ET À S'EMBELLIR par H. CUCHEROUSSET

(L'Éveil économique de l'Indochine, 26 avril 1931)

Il nous faudrait au moins vingt pages illustrées pour donner à nos lecteurs une idée de la transformation que subit en ce moment, et sans que la crise économique actuelle y apporte un ralentissement des constructions, la capitale du Tonkin.

Depuis notre retour de France, nous en avons parcouru tous les coins accessibles à un pousse-pousse et nous avons pu constater que la ville grandit et s'embellit de tous les côtés à la fois.

L'explication en est simple. Ces innombrables maisons européennes, qui par endroits surgissent par groupes d'une demi douzaine à la fois, et qui en quelque deux ou trois ans vous garnissent des rues nouvelles de 4 ou 500 mètres de long, ce n'est pas pour des locataires français qu'elles se construisent, pour ces tyrans sanguinaires, engraisés du sang et du pus de leurs malheureuses victimes, comme dirait telle autotresse locale de reportages romancés dans la presse parisienne [Yvonne Schultz], pour ces monstres brutaux et grossiers, auxquels un imbécile, du nom de P..rt.l.s [Guy de Pourtalès], reproche dans un livre récent d'aller en pousse-pousse, de suer quand il fait chaud et d'être trop en évidence devant l'Hôtel Continental à Saïgon. Non, toutes ces belles maisons, de plus en plus modernes, sont destinées à recevoir ces pauvres malheureux esclaves maltraités et persécutés; que sont les Annamites de nos romanciers métropolitains. Et dans certaines rues élégantes du quartier neuf de Hoa-Ma, qui achève de se garnir entre la route de Huê et la Distillerie, vous pouvez consacrer toute une journée à regarder passer les gens, sans voir un seul de ces Européens que vous maudissez, ô P.'.rt.l.s, sombre crétin, sinon, peut-être, quelque modeste surveillant du Service de la Voirie, travaillant à l'achèvement de cette rue où, lui, n'aurait pas le moyen d'habiter.

Peut être aussi y pourriez-vous voir circuler, accompagné de son photographe indigène, le journaliste don Quichotte, qui se pâme d'aise à la vue des progrès rapides dont il est aujourd'hui, le témoin, et de la transformation de l'habitation du petit et moyen bourgeois annamites, depuis une quinzaine d'années.

Il y aurait un livre éloquent à écrire à ce sujet, ou mieux, à composer presque uniquement de dessins et photographies, et sans autres commentaires que quelques courtes légendes, Quel bel ouvrage de propagande il en résulterait ! C'est bien dommage que personne n'y ait pensé pour l'Exposition. Ces simples images seraient d'éloquentes réponses aux détracteurs à tout prix de l'œuvre française dans ce pays.



1) Achèvement de l'église des Martyrs, boulevard Carnot.



2) L'entrée du Musée Archéologique

Parmi nos photographies, on remarquera celle de l'église des Martyrs, qui se révèle de plus en plus le bijou architectural, de notre ville, et qui n'aura même pas coûté 200.000 \$, à peine le prix de la morgue actuellement en construction sous le nom prétentieux d'Institut médico-légal.

De quelque endroit qu'on la regarde, cette église complète harmonieusement le paysage ; on y sent l'œuvre d'un urbaniste autant que d'un architecte.



3) Devant l'Institut. Pasteur; on remblaie les dernières mares.

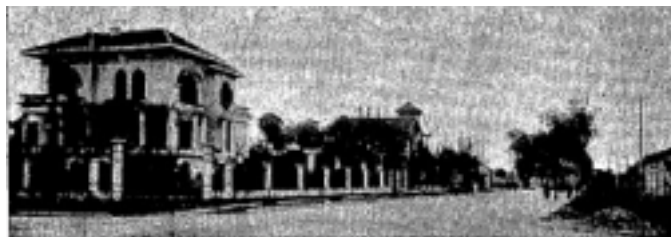
Nous n'en dirons malheureusement pas autant de l'Institut Pasteur*. L'édifice est honorable, c'est sûr, avec son ensemble de constructions au milieu d'un vaste jardin dont les arbres, aujourd'hui simples perches, joueront dans quatre ou cinq ans un rôle important dans le paysage. Toutefois, le bâtiment principal, quels que soient ses mérites au point de vue de la commodité des services, a quelque chose de lourd et d'écrasé. Il n'est ni beau ni laid ; ce n'est pas tout à fait ce qu'on était en droit d'espérer. Mais c'est surtout au point de vue de l'urbanisme que portera notre critique.

La place que l'on est en train de préparer devant l'Institut sera sans doute fort belle et nous pouvons compter sur notre jardinier municipal [Laforge] pour cela, mais les perspectives plus lointaines sont manquées ; c'est ainsi que le boulevard Bobillot prolongé vient aboutir maladroitement à l'aile droite de l'Institut.

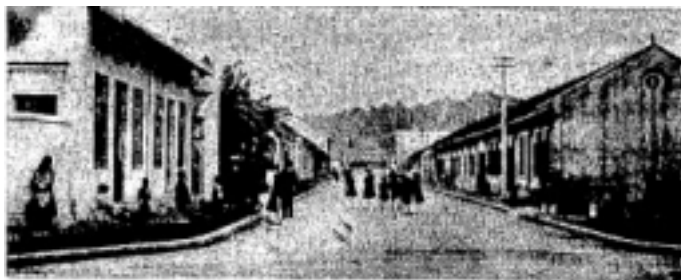


4) Là où un petit jardin public s'impose. Tombes de moines bouddhistes en retrait de la rue Harmand.

Nous attirerons l'attention de nos édiles sur notre cliché n° 4. Nous avons pris cette vue de la terrasse d'une maison annamite de la rue Harmand, Il y a là, dans un terrain en retrait entouré d'une barricade, mais que des voisins crasseux, habitants d'une des vieilles chaumières voisines, ont envahi, deux curieuses tombes de moines bouddhistes, bien menacées de disparaître complètement à la vue, quand elles seront encerclées par les maisons neuves. Nous suggérons l'aménagement autour de ces tombes, et entre elles et la rue, d'un élégant jardin entouré d'un mur contre lequel viendra s'appliquer la verdoyante tapisserie de plantes grimpantes ; lieu paisible, où viendront jouer les enfants du voisinage et qui formera à ces monuments de l'architecture indigène, dignes d'être conservés, un cadre convenable.



5) Style moderne des villas nouvelles dans les quartiers dits européens ; déjà quelques Annamite en habitent de semblables.



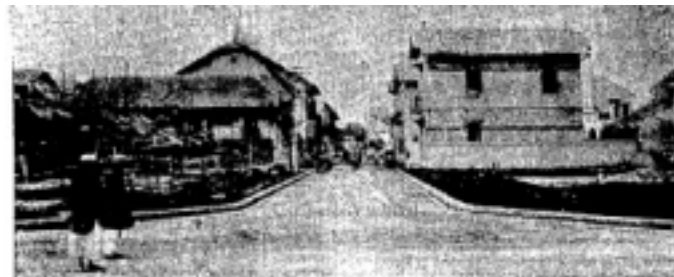
6) Une des premières rues construites dans le nouveau quartier indigène de -Hoa-Ma, vers 1928.



7) Un an ou deux plus tard, la rue Jacquin, continuation du boulevard Henri-Rivière, se garnit (1929-1930).
Les Annamites ont fait un réel progrès.



8) Au cours de 1930, le progrès s'accroît, il n'y a plus guère de différence dans le logement des Annamites et celui des Français de la bourgeoisie.



9) En 1931, la bourgeoisie moyenne annamite se loge aussi bien que le Français moyen.



10) Et même souvent beaucoup mieux.

LA GARE DE HANOÏ
par H. C. [H. CUCHEROUSET]
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 31 mai 1931)

Hanoï tend à encercler sa gare, si éloignée de l'agglomération quand elle fut construite. En effet, les rues du nouveau quartier de Bâi Mâu se construisent au fur et à mesure de leur achèvement et, de l'autre côté de la voie, la route de Cam Tien, qui relie la route Mandarine à celle de Hadong se sera transformée en quatre ans en une belle rue de 1.200 m. de long, entièrement garnie d'immeubles modernes.

D'autre part, la voie ferrée entre la gare et le pont Doumer se trouve aujourd'hui traverser la partie de la ville où le trafic est le plus fort, par cinq passages à niveau très gênants pour la circulation.

En outre, ces passages entre la gare d'un côté et la Citadelle de l'autre, entravent le développement naturel de la ville vers l'Ouest.

Nous avons suggéré, il y a quelques années, et M. Hébrard avait adopté dans son plan d'aménagement, la construction d'une gare à rebroussement donnant sur une grande place au cœur de la ville, et la construction d'un nouveau pont de chemin de fer, en aval de la ville.

Ce projet coûtait cher : cinq à six millions de piastres, mais il donnait toute sécurité au lieu du doute qui plane sur le pont Doumer. Notre suggestion était pour un pont suspendu laissant 250 à 300 mètres de distance entre les piles.

Le pont Doumer n'eût plus servi qu'aux piétons, automobiles et tramways ; une rampe d'accès de 200 mètres l'eût rattaché à la rue du Papier.

Le viaduc de 800 m. de long, du quai Clemenceau à l'avenue Bichot et les 500 m. de rampe d'accès de l'avenue Bichot au boulevard Félix-Faure disparaissaient, permettant d'élargir le boulevard Henri-d'Orléans et de le continuer jusqu'à la rue du Papier au nord et la future place de la Gare au sud.

Mais ce projet était bon pour les temps prospères ; il serait vain de le reprendre aujourd'hui.

Toutefois, voici une suggestion qui permettrait d'en réaliser une partie : la transformation de la gare avec grand place où aboutiraient directement ou indirectement les principales artères de la ville, boulevard Carreau, boulevard Rollandes, avenues Borgnis-Desbordes et Puginier, rue du Coton et boulevard Henri-d'Orléans, boulevard Victor-Hugo, rue Duvillier et plusieurs rues desservant la route de Hadong ; la suppression de six passages à niveau permettant d'utiliser à plein rendement les rues de Cam-Tien, de Sinh-Tu et Duvillier et les avenues et boulevard Puginier, Félix-Faure et Giovaninelli.

Une gare à rebroussement n'offre pas à Hanoï les mêmes inconvénients qu'à Lille, Tours ou Orléans, car Hanoï est tête de ligne pour tous les trains.

Notre projet consiste en ceci. La ligne du pont Doumer (les lignes de Laokay Nacham et Yunnanfou) suivra d'abord la ligne du Sud, passera sous la rue de Cam-tien, pour laquelle un pont sera construit, puis décrira un demi cercle de 250 m. de rayon, et, 150 m. après la bifurcation, montera en pente de 1 % pour repasser pardessus la rue de Cam-Tien ; longera en remblai le terrain de la gare quelque peu agrandi puis en viaduc le côté ouest de la Place de la Gare enfin se confondra avec le tracé actuel jusqu'à l'avenue Bichot.

La gare ferait face à la Citadelle, la pointe de la place de la gare se continuant jusqu'à l'avenue Puginier par la route Mandarine élargie ; et sur cette grande place triangulaire aboutiraient au moins huit artères rayonnant vers toutes les parties de la Ville. — Entre autres, le boulevard Victor-Hugo serait prolongé après le passage de la rue Duvillier par un large boulevard courbe aboutissant sur la place de la gare.

Il semble qu'il n'y a guère de villes au monde qui pourraient se vanter d'une gare plus centrale et mieux reliée à tous les quartiers de la ville.

Dans le plan Hébrard, la gare de marchandises restait à peu près où elle est, les terrains de la gare étant simplement accrus en superficie vers le sud et limités par une rue reliant la place de la gare (boulevard Carreau prolongé) à la rue de Cam-Tien.

Notre projet n'en diffère qu'en ceci. Nous conservons au même endroit la gare des marchandises de Grande vitesse et nous reportons au sud de la rue de Cam-Tien et le long de la route Mandarine la gare de petite vitesse suivie d'une gare de triage arrivant jusqu'au lazaret. Ce serait pour l'exploitation d'une très grande commodité.

La gare actuelle ne serait pas abandonnée ; elle deviendrait l'aile de la gare nouvelle dont elle renfermerait une grande partie des services, outre que le premier étage resterait affecté aux bureaux de la circonscription du Nord.

Quel serait le coût d'un pareil projet ?

Évaluant la construction du viaduc à 250\$ le mètre courant, nous avons, pour 1.300 mètres 350.000 \$

Remblai de 600 m. en bordure de la gare, ligne et ballast 60 000 \$

Les deux ponts de la rue de Cam-Tien, rampe d'accès du Pont Route et quelques expropriations 30.000 \$

Rampe d'accès, courbe du chemin de fer et remblai des mares 80.000 \$

Construction de la nouvelle façade de la gare 150.000 \$

Transformation des voies de la gare 50.000 \$

Aménagement de la place de la gare et expropriations diverses 150.000 \$

Boulevard courbe prolongeant le boulevard Victor-Hugo et expropriations nécessaires 50.000 \$

Gare de marchandises et gare de triage à construire plus tard Mémoire

Total sauf mémoire. 920.000 \$

Une économie d'une centaine de mille piastres pourrait être réalisée si un rayon de 150 m. suffisant pour le demi-tour de la ligne, celui-ci pouvait se placer dans l'enceinte même de la gare.

On reprochera à notre projet d'allonger de près de 2.000 m. la distance de la gare centrale au pont Doumer. Cet allongement sera compensé par un gain de temps pour les trains qui pourront circuler de bout en bout à la vitesse maxima que permettront leurs locomotives électriques. En outre, ce projet va de pair avec notre projet de gare du Grand Marché qu'utiliseront un grand nombre de passagers.

En attendant, nous avons six passages à niveau qui deviendront de plus en plus embarrassants à mesure que la ville se développera.

Hanoï
(*L'Avenir du Tonkin*, 24 octobre 1931)

Tout le monde sur le pont. — Nous voici en plein dans la belle saison ; les pluies des semaines précédentes ont convenablement préparé le terrain et c'est plaisir que de voir tout aux alentours d'Hanoï maraîchers et jardiniers se mettre activement à l'œuvre.

Bientôt, à Hanoï, nos jardins, nos squares, nos promenades publiques vont revêtir leur belle parure de la saison et les fleurs un peu partout rivaliseront de coloris et d'éclat.

C'est l'époque magnifique du Tonkin ; M. le ministre des Colonies Reynaud et sa suite, après avoir été trempés jusqu'aux os dans le Sud, vont pouvoir se sécher un peu au doux soleil tonkinois, et leurs regards se reposeront avec satisfaction sur les immenses pelouses vertes et les plate-bandes fleuries.

[Hanoï est la seule ville de l'Indochine qui possède un service de plantations comme le nôtre.](#)

Ceux qui ont connu jadis les bords du Grand Lac aux alentours du village du Papier ; la mare des Éléphants, avenue Puginier ; la place du Théâtre ; le pourtour du Petit Lac, pour ne citer que quelques points de la ville, ne peuvent s'empêcher de rendre hommage à l'immense effort, continué sans arrêt pendant plus de vingt-cinq ans pour arriver à gagner sur le Grand Lac des hectares et des hectares où poussent maintenant de superbes rosiers ; pour avoir agencé sur la mare des Éléphants ce jardin qui est une des plus belles parures de notre ville.

U homme est le créateur de tout cela : M. Laforge. Sera-t-il présenté a M. le ministre des Colonies Reynaud avec « les témoins du passé » ? C'est probable.

Et peut-être le ministre, mis au courant de la carrière laborieuse de ce fonctionnaire qui **n'a pas pris un seul congé en vingt ans**, s'étonnera-t-il que tant de travail, une telle réussite n'aient pas encore valu à M. Laforge, la croix de la Légion d'honneur. Il est des oublis qu'il n'est jamais trop tard de réparer.

Hanoï

Un indice économique : le bâtiment

(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 15 novembre 1931)

[...] Quant à la construction, elle ne donne pas encore signe de ralentissement. La crise a porté sur le prix des terrains, qui était excessif ; mais c'est précisément ce retour à des prix normaux qui semble encourager les gens à bâtir. D'ailleurs, on bâtit surtout pour soi, très peu pour louer. Les avantages que leur offre la ville pour leur propre sécurité, l'éducation de leurs enfants, la vie mondaine et les distractions attirent à Hanoï beaucoup de familles riches des provinces. On sait d'ailleurs que l'Annamite riche ne prête à des taux usuraires qu'en proportion de l'insécurité des prêts, mais se contente d'un intérêt minime, 2 1/2 ou 3 % si le placement lui offre une sécurité absolue. Les rizières atteignent des prix qui nous paraissent excessifs et les belles villas européennes, que s'offrent beaucoup d'Annamites pour y habiter eux-mêmes, ne rapportent qu'un faible intérêt sur le capital.

En tout cas, les Annamites bâtissent de tous les côtés et de mieux en mieux ; il n'y a plus de différence entre la demeure d'une famille indigène riche et celle d'une famille française aisée.

Il faut dire aussi que les grands travaux en cours depuis quelques années pour le rehaussement des digues ont enrichi une multitude de petits entrepreneurs plus ou moins improvisés. L'Administration, il est vrai, a ralenti ses travaux de construction de grands immeubles. Les gros entrepreneurs voient de ce fait leur clientèle réduite, tandis que disparaissent un certain nombre d'entrepreneurs sans aucune aptitude ni compétence ; mais ceux-ci se ruinaient à des travaux qu'ils étaient incapables de mener à bien. En outre, ils gâchaient le métier. Que ceux-là disparaissent, ce sera un bien. Les plus sérieux, par contre, trouvent du côté des particuliers, des travaux qui, tout au moins, leur permettent de vivoter, sans pertes ni profits et c'est déjà quelque chose. C'est ainsi qu'une grande entreprise a repris les travaux qu'avait commencé, avant sa déconfiture, la Société des Grands Hôtels [SGHI] pour l'Hôtel du Coq d'Or*. Le principal créancier hypothécaire à dû, pour rentrer en partie dans ses fonds, racheter cette annexe en voie de transformation et en a quelque peu changé les plans pour en faire un grand hôtel indépendant, l'Hôtel Splendide*. Il y a, d'ailleurs, des chances pour que ce nouvel hôtel trouve une clientèle, car l'industrie hôtelière semble jouir d'une réelle prospérité malgré la crise. Celle-ci, d'ailleurs, n'a rien à voir avec la déconfiture de la Société des Grands Hôtels [SGHI], due à l'étourderie de ses dirigeants. Le Coq d'Or, repris par un nouveau et jeune propriétaire, a d'ailleurs déjà installé d'autres annexes. La construction de l'Hôtel Splendide entreprise avec des moyens puissants, avance rapidement.

Une autre grosse entreprise française vient d'obtenir la construction de deux établissements pour la Mission : « l'Institution Lacordaire » et un nouveau Séminaire.

Enfin, la Société des Grand Travaux [GTEO] n'avait pas encore achevé la première tranche de la grande centrale électrique qu'une commande lui était passée pour la seconde tranche. En effet, bien que les deux groupes électrogènes, qui vont être mis en marche dans quelques semaines doivent avoir le double de la capacité de production de

l'ancienne usine, on peut s'attendre à une augmentation si rapide de la consommation, qu'il serait imprudent de compter sur le secours de la vieille usine. Les quartiers de la banlieue, qui dépendent de la province de Hadong, attendent en effet impatiemment l'ouverture de la nouvelle centrale pour obtenir l'électricité et cela fait plusieurs kilomètres de rues, entièrement construites de maisons en maçonnerie, qu'il s'agit d'équiper.

D'autre part, une nouvelle ligne de tramways est en construction et les chemins de fer, s'ils nous en croient, électrifieront, pour y activer le trafic, le secteur Hanoï — Gialam — Yên-Viên.

Enfin, un entrepreneur européen, qui a donné récemment des preuves de son esprit d'initiative, se propose, croyons-nous, de construire sur un terrain très bien placé d'un nouveau quartier, une piscine moderne : un établissement de ce genre fait grandement défaut à Hanoï ; s'il est bien organisé et administré, il est appelé à un grand succès, car l'esprit sportif s'est bien développé depuis quelques années et la natation est certainement le sport le mieux indiqué dans ce pays.

Quant aux perspectives que l'année qui vient offre au commerce en général, n'en déplaise aux pessimistes, elles sont bonnes.

[Une crise exagérée]

(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 15 novembre 1931)

Certes, on ressent à Hanoï les effets d'une crise, qui a été exagérée mais n'en est pas moins indéniable. Le paysan tonkinois ne veut pas vendre son riz à bon marché, il préfère le manger lui-même ou le laisser aux rats et aux insectes. La population mange à son saoul mais restreint ses autres dépenses, et l'on sait à quel point elle peut se serrer la ceinture ; c'est d'ailleurs une force. En particulier, elle achète moins de pétrole : signe évident de restriction et baromètre de cette restriction. On prétend que, pour payer ses impôts (triple impôt : à l'Administration, à l'organisation révolutionnaire, aux mandarins et autres concussionnaires), elle a vendu tous ses objets disponibles.

Dans ces conditions, il était inévitable que le commerce, surtout le commerce des choses non indispensables à l'existence, souffrît très durement et, malheureusement, le commerce européen porte surtout sur ces choses ; en outre, d'une façon générale, il a borné ses aspirations aux fournitures à la population française.

Il lui restait bien la clientèle des fonctionnaires ; mais ceux-ci se croyant menacés par des mesures mal étudiées, prises par le Gouvernement général, emploient des moyens de chantage vis-à-vis des commerçants pour les forcer à soutenir leurs revendications. Et nos commerçants, timides comme des lièvres, mettent les pouces sans bien soupeser la menace.

Il faut croire toutefois que les cinémas sont de chauds partisans du maintien, en temps de crise, des soldes des temps prospères car leurs établissements, bien que plus nombreux et plus chers, ont toujours une très belle clientèle.

Quant au commerce indigène, s'il souffre, comme un de nos confrères tend à le prouver par une enquête, il n'y paraît pas trop : on ne voit pas de boutiques fermées. Par contre, on peut constater dans nombre de rues, la route de Hué par exemple, que des boutiques modestes ont, depuis moins d'un an, fait place à des boutiques de plus belle apparence ; un éclairage électrique abondant y remplace le quinquet à pétrole ; de nouvelles boutiques qui, pour les indigènes, peuvent être considérées comme appartenant au commerce de luxe : librairies, boucheries, objets d'art, etc., s'y trouvent en assez grand nombre. [...]

Questions municipales à Hanoï
par CLODION [H. CUCHEROUSSET]
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 27 mars 1932)

Notre municipalité fait peu parler d'elle ; elle n'en travaille pas moins. Il suffit de parcourir la ville, en ouvrant un peu les yeux, pour s'apercevoir qu'elle est fort bien entretenue et que les fonds d'emprunt ont été dépensés utilement et méticuleusement. (Souvenons-nous de ce qu'étaient nos rues au lendemain de la guerre) ; aujourd'hui, on ne les reconnaîtrait plus : toutes sont empierrées, goudronnées, dotées de trottoirs et de caniveaux et, la nuit, parfaitement éclairées.

Et cependant, il y en a près de cent kilomètres, avec celles qui s'y sont ajoutées depuis dix ans.

Des quartiers entiers se sont ajoutés à la ville, aux rues larges et régulières, garnies d'élégants immeubles là où il n'y avait que rizières, mares et misérables chaumières. Lorsqu'elle voudra émettre un nouvel emprunt, la Ville n'aura qu'à montrer comment elle a utilisé le premier : pas la moindre extravagance ; **pas même un hôtel de ville neuf. On a retapé l'ancien, installé l'extension de ses services dans un modeste immeuble acquis à côté. Rien pour le tape-à-l'œil** ; un travail considérable, et modestement caché sous le sol sous forme d'égouts, ou au niveau des semelles, sous forme de macadam goudronné, de caniveaux, trottoirs et bordures en ciment, etc., de sorte que les étourdis n'en voient rien.

L'eau* ne manque pas : abondante et de bonne qualité. On aurait pu craindre pour l'été 1932 d'avoir à la ménager ; mais un nouveau puits près du château d'eau du boulevard Gambetta va être terminé avec tout ce qu'il faut pour le traitement de l'eau, dont il fournira 2.400 mètres cubes par jour, soit la ration de 20.000 habitants si l'on estime suffisante une dotation de 100 litres par jour et par personne, ce qui est déjà raisonnable ; mais ces 2.400 m³ s'ajoutent à 15.000 mètres cubes, de sorte que les quelque 140.000 habitants qui en useront auront beaucoup plus que cette ration.

La question des égouts, qui était assez inquiétante, vu la faible altitude de la ville, inférieure en temps de crue à celle du fleuve, va se trouver facilitée par les grands travaux de drainage de la cuvette du Day, dont le résultat sera d'abaisser dans les cantons voisins de Hanoï le niveau des rivières, des canaux et des étangs qui en dépendent, de 1 m. 50. Il ne restera qu'à prévoir, peut-être tous les dix ans, le cas exceptionnel de l'inondation de la cuvette du Day.

Une question, par contre, fort embarrassante et en outre malodorante, c'est la question cambronnesque qui se pose dans toutes les villes. Qui n'aime pas y mettre le nez n'a qu'à renoncer aux honneurs éditaires. À Hanoï elle se pose depuis de longues années mais toujours on se heurte à une difficulté : une superstition. On admet toutes sortes de monopoles, mais ici, il paraît que cela porterait malheur. Il semble que la concurrence devrait être très âpre, n'est-ce pas ; voilà une marchandise que d'heureux entrepreneurs sont payés pour enlever et qu'ils vendent au poids de l'or. Eh bien ! non, il n'y a pas tant de candidats que cela ; alors, il faut les ménager. En pareille matière, on ne peut s'exposer ni aux grèves ni aux arrêts de service. En ce moment, maire, secrétaire et conseillers sont plongés dans la matière jusqu'au cou, et mettent toute leur bonne volonté à liquider cette question, qui demande énormément de flair et de doigté.

Soyons-leur reconnaissants de ce qu'ils font pour nous.

Plus réconfortante est la question de l'aménagement des rues nouvelles. L'exécution du plan Hébrard avance constamment et le quartier qui s'étend entre la distillerie, le cimetière, la fabrique d'allumettes, le boulevard Gialong prolongé et l'avenue Doudart-de-Lagrée, est déjà presque entièrement construit. En ce moment, la Ville se préoccupe d'offrir aux bâtisseurs un autre quartier rejoignant le premier à la route Mandarine. Là le travail est plus considérable, car malgré l'aménagement d'un parc avec deux lacs

approfondis, il reste de formidables remblais à exécuter. En ce moment, des centaines de terrassiers sont en train d'achever entre le boulevard Gialong prolongé et la route Mandarine les remblais de la future rue Halays [Halais], parallèle à la rue de Reinach et qui promet d'être une des plus agréables de la ville. Déjà, d'ailleurs, on commence à construire sur les terrains remblayés l'an dernier le de la route Mandarine. Du fait de l'ouverture de cette rue, et d'une série de bouts de rues la reliant au boulevard Jauréguiberry et aux autres rues perpendiculaires, le Musée Commercial et tout le terrain de la Foire, qui se trouvaient, il n'y a pas si longtemps, en dehors de l'agglomération, seront complètement entourés de quartiers bâtis.

[Le quartier réservé*]

Nous ne parierons pas d'un autre problème de salubrité, que la ville ne peut pas négliger, quelles que soient les plaisanteries auxquelles il peut donner lieu. Tel est le triste sort des édiles ! Ils servent de têtes de Turcs à leurs électeurs !

Mais en cela encore, ils rendent service, car le rire est bon à la santé de l'homme et la gaieté est saine ; ceux qui nous dérident méritent notre reconnaissance. Il s'agit du ... Yoshiwara. Un confrère facétieux a, à trois reprises différentes, assuré ses lecteurs que l'entreprise serait mise en régie, et l'installation, ultra moderne, aménagée entre un couvent et un Lycée de jeunes filles. Il n'en est rien. Une association annamite de bienfaisance, qui se charge déjà d'enterrer les pauvres, accepte de se charger de la construction d'un quartier réservé, de l'autre côté du quai, dans un endroit discret, qui n'aura rien de la célèbre institution japonaise et ne produira pas une mauvaise impression sur les visiteurs.

Il manque à Hanoï encore bien des choses ; on s'en préoccupe. La construction de quelques piscines publiques dans les quartiers populaires rentre parmi les projets de M. le résident maire ; mais il semble qu'il rentre dans le domaine de l'initiative privée de construire, comme on l'a fait à Pnom-Penh, une belle piscine payante*, qui pourrait être une assez bonne affaire. Nous croyons d'ailleurs savoir qu'un entrepreneur de notre ville caresserait un projet de ce genre. La question importante est celle du renouvellement fréquent de l'eau, sans quoi le danger de contamination serait grand ; mais l'abondance de la nappe souterraine à Hanoï, à une profondeur de quelque 40 mètres, permettrait à bon compte le renouvellement quotidien de l'eau d'un bassin de 2.000 m³, d'ailleurs l'on possède à notre époque divers moyens d'épuration rapide et de désinfection.

Une question, selon nous, mériterait d'être envisagée, bien qu'elle ne l'ait jamais été, croyons-nous, c'est celle du droit des pauvres à profiter des agréments d'une grande ville à la richesse de laquelle ils contribuent par leur travail.

Si, cependant, la Mission, profitant de ce qu'elle possède au centre de Hanoï un immense terrain, en a affecté la plus grande partie à la construction de maisons pour la petite bourgeoisie et les artisans, par contre, la Ville a eu longtemps une conception aristocratique et a établi des règlements qui tendent à repousser constamment les pauvres à la périphérie, au fur et à mesure que la ville s'embourgeoise. C'est une erreur car, outre que cela n'est pas d'un sentiment bien charitable, dont la plupart des gens ne se soucient guère, cela va à l'encontre des intérêts de nos dédaigneux bourgeois. Toutes ces petites gens — domestiques, ouvriers, petits employés, etc. — qui viennent travailler en ville et sont obligés d'aller habiter de plus en plus loin, font des frais de tramway, pousse, autobus ou bicyclette, qu'en fin de compte, ce sont les employeurs qui paient.

M. le résident maire semble s'être rendu compte de l'erreur commise et de la nécessité de réserver, dans les terrains mis en vente, des espaces pour la construction de maisons à bas prix.

C'est ainsi que, au boulevard Gialong prolongé, on a fait des lots de 200 mètres de terrain, vendus environ 1.600 \$ aux anciens occupants ; mais c'est encore trop cher et

nous voudrions voir aménager, dans l'intervalle des rues élégantes, des rues plus étroites desservant des lotissements de 50 mètres carrés. À Java nous avons vu un autre système : les grandes avenues réservées aux villas et maisons riches contournent ou entourent les villages indigènes qui restent indépendants de la ville

Enfin, une question qui ne sera, espérons-le, pas négligée, qui ne l'est, en tout cas, pas dans le plan Hébrard, c'est l'aménagement d'assez nombreux squares et jardins dans les quartiers populaires, où les gens du peuple et surtout les enfants aient le droit de respirer, à l'abri des poussières soulevées par les automobiles. Jusqu'ici c'était une question qui avait le don de mettre en colère pas mal de gens à qui la possession d'une auto (payée ou pas payée) semblait conférer le droit de vie ou de mort sur leurs semblables moins privilégiés.

Il semble que la crise actuelle tende à inspirer des sentiments plus humains à la plupart de nos compatriotes. Nous en profitons pour demander l'interdiction aux automobiles de passer par les deux routes qui longent le Jardin Botanique, en aménageant au besoin des raccords permettant d'autres itinéraires.

De même, en été, une vitesse supérieure à celle d'un homme au pas de gymnastique devrait être interdite aux automobiles, de 17 à 24 heures, sur cette digue entre les deux lacs, qui est le seul endroit où l'on trouve un peu de fraîcheur.

Les nombreux automobilistes qui y viennent pour s'y garer et y respirer l'air frais une heure ou deux ne s'en plaindront pas ; les autres n'ont que faire d'y venir, car c'est pure muflerie que de s'amuser à faire avaler de la poussière à trois ou quatre cents personnes qui n'ont que cet endroit pour venir chercher la fraîcheur et l'air pur.

Il y aurait encore bien des choses à dire sur ce sujet, y compris une demi-page de compliments à M. Laforge, notre excellent pépiniériste. Nous émettrons à ce sujet un vœu, en faveur des botanistes, oiseaux rares, et de ceux que cela pourrait engager à étudier cette belle science. Chacun sait, ou ignore, que Hanoï est un vaste jardin botanique : on passe à côté d'arbres rares ou curieux sans s'en douter, des avenues entières sont faites d'arbres très intéressants. Ne pourrait-on pas demander à un de nos distingués savants ou professeurs es-botanique d'établir un plan de Hanoï indiquant les noms et emplacements des arbres plantés, avec des renvois à des notes explicatives ? Il y aurait de quoi tenter un Pételot ou un Demange.

LES AMIS DU VIEUX HANOÏ
(*L'Avenir du Tonkin*, 26 octobre 1932)

Les Amis du Vieux Hanoï ont tenu hier soir leur assemblée que nous avons annoncées dans ces colonnes.

Après lecture par M. Bourgeois du procès-verbal de la réunion de janvier dernier, au cours de laquelle plusieurs projets avaient été envisagés, M. Coedès, président de la Société de Géographie, expose en quelques mots les travaux entrepris depuis cette date dont quelques-uns sont en voie de réalisation : bibliographie de Hanoï, étude sur les 36 corporations et les rues où elles se trouvaient, étude sur le Jardin botanique et la Pagode du Mot-Cot, etc.

Le Comité des Amis du Vieux Hanoï prépare actuellement une exposition, dans les salles du Musée Louis-Finot, des objets retrouvés dans les fouilles récentes de Dai-La et des souvenirs, plus récents, relatifs à la période de la Conquête. Plusieurs anciens Tonkinois, entre autres MM. Piglowski, d'Argence, Fleury, Le Roy, ont promis leur concours et l'on peut espérer que cette rétrospective permettra de réunir et de sauver de l'oubli des documents et des souvenirs du plus haut intérêt pour l'histoire de notre ville.

La parole est ensuite donnée à M. Masson, dont la causerie très nuancée, émaillée d'anecdotes, a été vivement applaudie. Laissant de côté dates et faits historiques déjà connus, il oppose à l'image devenue classique du commandant Rivière dilettante, homme de lettres en exil et désabusé, une autre image toute différente de chef énergique et consciencieux, d'une franchise presque brutale, sachant prendre des initiatives hardies.

Les éléments de ce portrait, M. Masson les a pris dans des lettres inédites du commandant Rivière qui feront l'objet d'une prochaine publication, à l'occasion du cinquantenaire de sa mort qui sera célébré le 19 mai 1933.

Un public nombreux et choisi se pressait dans la salle du Cercle de l'Union, mise gracieusement à la disposition des Amis du Vieux Hanoï à cette occasion. M. le résident supérieur Pagès et S. E. Hoang-trong-Phu, qui avaient bien voulu honorer cette réunion de leur présence, étaient entourés du comité de la Société de Géographie ; MM. Coedès, Boudet, de Rozario, le commandant Dussault, le colonel Grossard, M. Mus, M. Gourou et des commissaires du vieux Hanoï, MM. Nguyen-dinh-Quy, Cucherousset, Masson et Bourgeois. Parmi les membres de la Société, on remarquait le docteur Blot, MM. Danloux-Dumesnil, d'Argence, le colonel Gallin, le capitaine Huard, M. et M^{lle} Le Roy, MM. Lesterlin ⁸, Nguyễn-van-Vinh, M^{lle} de Saint-Exupéry, M. Taupin.

Nous avons reconnu dans l'assistance M. et M^{me} Crayssac, M^{lle} Dietlin, M. et M^{lle} Jeannin, M. Inguimberty, M. et M^{me} Laroque, M^{lle} de la Salle, M. Mercier, M. Munier, le capitaine Pont, M^{lle} Robet, M. et M^{me} Tomanoff, M. et M^{me} Vayrac, etc.

INAUGURATION DE LA PREMIÈRE EXPOSITION DU VIEUX HANOÏ
(*L'Avenir du Tonkin*, 1^{er} décembre 1932)

Le 30 novembre, une manifestation d'intérêt historique et artistique a eu lieu sur l'initiative des Amis du Vieux Hanoï, dans la rotonde du Musée Louis Finot, avec le concours de la Société de géographie de Hanoï, de l'École française d'Extrême-Orient,

⁸ Paul Lesterlin (1871-1955) : après une carrière d'administrateur civil en Annam (1904-1924), il se consacre aux affaires en commençant comme directeur à Hanoï du Crédit foncier de l'Indochine. Voir [encadré](#).

de la Direction des archives et des bibliothèques et de nombreux collectionneurs français et annamites. L'ordre du jour comprenait une allocution de M. G. Coedès, directeur de l'École française d'Extrême-Orient, président de la Société de Géographie, une causerie de M. A. Masson, archiviste-paléographe, la distribution d'une plaquette sur *Hanoï dans le passé* et d'un plan sino-annamite de Hanoï en 1873, reproduit par M. H. Cucherousset, membre du Comité de la Société de Géographie, la visite des collections, et un lunch offert par Mme et M. G. Coedès.

Un nombreux auditoire emplissait la rotonde, sous la présidence de M. le gouverneur général P. Pasquier, ayant autour de lui : MM. P. Pagès, résident supérieur au Tonkin, F. Thalamas, recteur d'Académie, directeur général de l'instruction publique ; M^{me} et M. A. Lochard inspecteur général des Mines et de l'industrie ; J. Walter, directeur général des P.T.T : E. Guillemain, résident-maire de Hanoï ; Mme et M. A. d'Argence, professeur honoraire ; le R. P. Aubert ; L. Auligeon, proviseur du Lycée du Protectorat ; Mme et M. R. Bienvenue, directeur de l'Ecole supérieure de droit ; M. le colonel Barran, chef d'état-major ; le Dr Blot, A. Bouchet, inspecteur des Affaires politiques et administratives ; Mme et M. P. Boudet, directeur des Archives et des Bibliothèques ; R. Bourgeois, conservateur à la Direction des Archives ; le Ltt Brusseaux, officier d'ordonnance du gouverneur général M. Chavanieux, le colonel Civette, directeur de l'Artillerie ; J.-Y. Claeys, inspecteur du Service archéologique ; R. Crayssac, administrateur des S. C. ; H. Cucherousset, directeur de l'Éveil de l'Indochine ; P. Delamarre, directeur des Affaires économiques et administratives ; le R. P. Dronet ; le commandant Dussault, ancien chef du service géologique ; E. Erard, chef de cabinet du résident supérieur : Trân-van-Giap, assistant à l'E. F. E. O. ; Hilaire, directeur de la Compagnie des chemins de fer ; Clément Huet ⁹ ; Nguyễn-van-Khoan, assistant à l'E. F. E. O. ; Kim-Yung-Kun, bibliothécaire adjoint à l'E. F. E. O. ; le R. P. Leboudais, Lesterlin, directeur de la Société foncière ; Marty, directeur adjoint des affaires politiques ; A. Masson, conservateur à la Direction des Archives et des Bibliothèques ; R. Mercier, chef des travaux pratiques à l'E. F. E. O. ; P. Munier, membre de la Société des gens de lettres ; Pham-huy-Luc, président de la Chambre des représentants du peuple ; P. Pelliot, membre de l'Institut, chargé de mission par le Ministère des Affaires étrangères ; S. E. Hoang-trong-Phu, tông-dôc de Hà-dông ; Ng.-dinh-Quy, tông-dôc en retraite ; le commandant Révérony, secrétaire de la chambre d'agriculture ; Dô-dinh-Thuât, dô-thông en retraite ; V. Tardieu, directeur de l'Ecole des Beaux-Arts ; H. Tissot, résident supérieur honoraire ; M^{me} et M. E. Vayrac, administrateur des S. C., etc., etc.

M. G. Coedès, prenant la parole, s'est exprimé comme suit :

Monsieur le gouverneur général,

Lorsque, en mars dernier, nous avons procédé à l'inauguration du Musée Louis-Finot, vous avez, dans votre discours, exprimé le vœu que ce musée devint « un atelier d'art vivant, et non pas un conservatoire de souvenirs. ». Et vous ajoutiez : « Si l'École française est fondée sur des traditions qui ne doivent pas périr, son musée sera l'expression concrète de ces traditions et c'est là que les Indochinois viendront alimenter les leurs et en éprouver la persistance. »

Le directeur de l'École française n'a pas oublié ce vœu qui répondait si bien à celui qu'il formulait lui-même : « Faire du Musée Louis-Finot un organisme vivant, intimement associé aux autres centres intellectuels de la ville de Hanoï. » Il lui a semblé qu'une exposition consacrée au passé de cette ville, rassemblant les souvenirs historiques et artistiques les plus représentatifs du passé hanoïen, serait la meilleure façon d'inaugurer ce programme. Français et Annamites y trouveraient une occasion de

⁹ Clément Huet (Bruxelles, 1874-1951) : importateur de couleurs pour papier et trafiquant d'antiquités annamites.

renouer des traditions qui risquent de se perdre devant l'insouciance des jeunes générations.

Les antiquités exhumées aux environs de la digue Parreau et du champ de courses, sur le site de l'antique Dai-la, rappelleraient aux Annamites que leurs ancêtres ont possédé un art original et raffiné qui n'était pas une imitation servile de l'art chinois et où leurs artistes renouvelleraient avec profit leurs inspirations.

Aux Français, les souvenirs émouvants de la conquête de 1873 et du début de l'occupation en 1883, les reliques de la concession, de la citadelle et de tant d'autres vieux quartiers si profondément transformés donneraient, sous une forme concrète, une belle leçon d'histoire coloniale et leur permettraient de mesurer d'un coup d'œil le chemin parcouru en cinquante ans.

Pour réaliser ce dessein, le directeur de l'École française s'est adressé au Président des Amis du Vieux Hanoï, avec lequel, cela va sans dire, il n'a eu aucune peine à s'entendre.

Les Amis du Vieux Hanoï constituent, vous le savez, une section de la Société de Géographie, destinée à devenir autonome dès qu'elle aura acquis des ressources et une autorité suffisantes. Le comité qui administre ce groupement a la bonne fortune de compter parmi ses membres deux spécialistes des études d'histoire locale, M. Bourgeois et M. Masson. Tous deux appartiennent à cette Direction des archives et bibliothèques, dont l'éminent directeur, M. Boudet, se trouve être, comme par hasard, un ancien membre de l'Ecole française et vice-président de la Société de Géographie.

Ces trois magiciens, aidés par l'inlassable dévouement de M. Mercier, viennent d'accomplir un miracle. Là où, voici trois semaines à peine, il n'y avait que quelques divans adossés à des murs vides, ils ont fait surgir je ne sais comment cette exposition que nous inaugurons aujourd'hui.

Je laisse à M. Masson, beaucoup mieux qualifié que moi pour le faire, le soin de vous en faire le commentaire.

Je voudrais toutefois remercier ici publiquement les amateurs et les collectionneurs qui ont bien voulu nous autoriser à puiser dans leurs collections pour compléter la documentation des Archives et de l'École française. Ce sont LL. EE. le tông dôc Hoang-trong-Phu et le dô-thông Do dinh-Thuât, M. le triphu Lé Tung, le général Legendre, le colonel Civette, MM. d'Argence, Crayssac, Crevost, Daurelle, Hierhotz, Leroy, Levée, Maron, Peyssonnaud. Le colonel Grossard a fait exécuter au Service géographique le plan d'ensemble de la ville ancienne. La reproduction de celui de 1874, distribué aujourd'hui, est due à la libéralité de M. Cucherousset.

Au nom des Amis du Vieux Hanoï et de l'École française, je les remercie tous, comme je vous remercie, M. le Gouverneur général, de nous donner une nouvelle preuve de votre sollicitude par votre présence au milieu de nous.

Comme président de la Société de Géographie et comme directeur de l'École française, je suis doublement heureux d'avoir pu faire coïncider cette manifestation avec le passage à Hanoï de M. le professeur Paul Pelliot.

Mon cher ami, vous fîtes un des premiers adhérents de cette section indochinoise de la Société de Géographie commerciale de Paris, à laquelle la Société de Géographie de Hanoï, fondée par Louis Finot, s'est substituée en 1931 : à ce titre, nous vous considérons comme un des fondateurs de notre groupement, et nous vous invitons cordialement à vous considérer ici comme chez vous.

Vous avez, d'ailleurs, d'autres raisons pour vous sentir chez vous dans ce musée de l'École française auquel vous rattachent tant de souvenirs. Ce Musée, au fronton duquel est gravé un nom qui nous est cher à tous deux, s'élève sur l'emplacement du Gouvernement général où, comme jeune pensionnaire de l'École française, vous fréquentiez au temps de M. Doumer et de M. Beau. Ses collections ont pour noyau les trésors que vous avez rapportés de Chine en 1900 et qui en sont encore le plus bel ornement.

Témoin des derniers jours du vieux Hanoï d'avant 1902, vous retrouvez une ville transformée et rajeunie. Vous retrouvez actives et prospères, malgré le malheur des temps, une société et une école que vous avez contribué à fonder il y a plus de trente ans. Il est rare, en ce pays de rapide transformation, que des institutions consacrées à la recherche désintéressés résistent tant d'années à l'épreuve du temps. Je suis convaincu qu'elles doivent leur vitalité à l'énergie, au dynamisme que vous leur avez communiqués. Puissiez-vous rapporter de votre trop court séjour parmi nous l'impression que la flamme que vous avez allumée n'est pas près de s'éteindre !

Avec une grande clarté, M. A. Masson a présenté les vestiges de Dai-La, , provenant de la citadelle de Hanoï, les photographies et les pièces d'archives relatives à la « période héroïque » (1873 1888). J'ai hâte de dire que ces seize années comptent parmi les plus intéressantes de l'histoire de Hanoï, parmi celles aussi que nous pouvons le mieux connaître, grâce à l'abondance et à la qualité des sources contemporaines exposées presque toutes au Musée Louis-Finot ; et l'on conçoit qu'à ce double titre, elles aient plus d'une fois déjà, en ces dernières années, attiré l'attention de ceux qu'intéresse l'histoire du Tonkin. Dès 1885, plusieurs auteurs ont consacré à cette période des études remarquables, pleines d'un sens critique très fin et d'une rare intelligence historique. Dans des livres de haute valeur, les Louvet, les Bonnal, les Boissière ont apporté, sur Hanoï, toute une suite d'indications précieuses, d'aperçus originaux, d'idées nouvelles et suggestives, dont personne désormais n'a plus le droit de faire abstraction ; et on me permettra de reproduire, pour compléter le texte italien exposé dans une des vitrines de l'Exposition, ce passage de la *Relation* du P. Giuliano Baldinotti, qui était le premier missionnaire qui eût visité Hanoï. « La capitale est située sous le 21^e degré, la chaleur y est grande, quand le vent ne souffle pas, ce qui arrive d'ordinaire régulièrement au mois de juin. Elle m'a ni murs ni forteresse. Les maisons, à l'exception du Palais royal, lequel est couvert de tuiles et bâti de gros blocs, bien travaillés, sont faites de roseaux du pays, gros comme des arbres, qu'on appelle bambous ; elles sont couvertes de paille et n'ont pas de fenêtres. Il y a dans la ville de grandes lagunes qui permettent d'éteindre rapidement le feu quand il prend aux maisons ; il y a des incendies qui en ont brûlé cinq ou six milles, qui, après, se refont en quatre ou cinq jours La ville a cinq ou six lieues de tour et sa population est innombrable. Elle a un fleuve grand et navigable, qui débouche dans la mer 18 lieues plus loin. L'eau de ce fleuve est très trouble, mais tout le monde en boit quand même car il n'y a dans la ville ni fontaine, ni puits, ni citerne. Il sort de son lit généralement deux fois l'an, au commencement de juin et de novembre, inondant la moitié de la ville; mais ces inondations durent peu... » (12 novembre 1626).

Peu de périodes historiques de Hanoï offrent des aspects plus divers, plus extraordinaires, plus dramatiques, et, tranchons le mot, plus amusants, que celle qui s'étend du XVII^e au XIX^e siècle. On y voit passer toute une succession de personnages, hommes de lettres et hommes de guerre, empereurs, impératrices, ministres, dont la physionomie revit pour nous avec un relief singulier dans l'admirable galerie de portraits que dessinèrent les ouvrages exposés à la rétrospective du Vieux Hanoï. On y rencontre par surcroît l'ordinaire décor familial à tous les historiens d'Annam, une ou deux révolutions, trois ou quatre pronunciamientos, des intrigues de palais et des conspirations en foule, et des guerres sur toutes les frontières. C'est aussi le temps où se posent, pour la famille des Lê et celle des Nguyễn, quelques problèmes vitaux et essentiels. Au moment où s'ouvre l'histoire des Lê, l'empire est à l'apogée de la puissance et de la gloire ; un siècle plus tard, ce n'est partout que faiblesse, anarchie, décadence. Quelles causes profondes ont produit cette évolution ? Les faut-il chercher au dehors, dans les assauts répétés que livrent à la dynastie des Lê les Mac, les Trinh et les Nguyễn ? Ou ne les trouvera-t-on pas plutôt dans le système intérieur de gouvernement, dans la défiance du pouvoir civil à l'égard de l'élément aristocratique et

militaire, dans la politique résolument hostile poursuivie par la bureaucratie impériale contre l'armée et ses chefs, dans la série de mesures imprudentes ou dangereuses, par où, croyant conjurer une révolution, on affaiblit la force de résistance et désorganisa la défense de l'ancien Hanoï ? Ce sont là de délicates questions, qui exigent, pour être résolues, une attentive étude des phénomènes sociaux et économiques de cette époque : c'est justement ce qui en fait, plus encore que le récit des batailles ou des intrigues de cour, le véritable et sérieux intérêt.

On conçoit donc que, par bien des côtés, une telle période ait sollicité la curiosité passionnée des auteurs dont on retrouve avec plaisir les principales œuvres dans les vitrines de l'Exposition du Vieux Hanoï. Excusons-nous d'avoir dû, dans ces notes sommaires, parcourir aussi vite tant de beaux ouvrages. Nous avons énuméré, dans un premier article, les objets d'art tonkinois qui y sont exposés : nous n'y reviendrons pas ; nous dirons seulement que l'inauguration de cette première rétrospective a revêtu un grand éclat et a intéressé vivement la nombreuse assistance qui n'a pas ménagé sa satisfaction à cette manifestation des mieux réussies.

N. Tô.

NOTRE PLAN DE HANOÏ
par CLODION [H. CUCHEROUSET]
(*L'Éveil de l'Indochine*, 8 janvier 1933)

Le plan que nous donnons aujourd'hui a pour but de montrer l'extension considérable de la Ville de Hanoï depuis quinze ans et les travaux que, malgré la crise et le ralentissement de la construction, le service de la voirie continue à poursuivre en vue de la réalisation du plan d'extension établi par l'urbaniste Hébrard avec le concours de M. Eckert, alors résident-maire de Hanoï.

Les rues indiquées comme ouvertes au cours des quinze dernières années totalisent plus de 17.000 mètres. Les unes sont tracées sur des terrains marécageux et même des mares, qu'il a fallu combler, ou à travers des terrains ruraux desservis par de simples sentiers, les autres n'étaient que d'étroits chemins de terre. Toutes ces rues sont maintenant empierrées et asphaltées, dotées d'égouts, de trottoirs en ciment, de distributions de courant électrique, d'eau et du téléphone.

Cet énorme travail a surtout été mené à bien, avec une méthode parfaite, par M. l'ingénieur Oliver et son excellente équipe d'agents techniques et de surveillants.

Il est difficile de trouver une ville plus propre et mieux tenue que la ville de Hanoï. À ce point de vue, un ancien Hanoïen qui reviendrait aujourd'hui après quinze ans d'absence, aurait peine à reconnaître les rues de Hanoï, d'autant plus que toutes ces rues nouvelles sont aujourd'hui presque entièrement garnies d'immeubles modernes ; d'autre part, beaucoup de rues anciennes ont été considérablement améliorées sous ce rapport aussi bien que quant à la chaussée même.

Et comme, malgré tout, Hanoï continue, bien qu'au ralenti, à prendre de l'extension, la ville continue à préparer cette extension par des travaux assez importants de remblayage et par la construction de plusieurs kilomètres de voies nouvelles. Mentionnons en particulier la rue Halais, parallèle à la rue de Reinach, et la magnifique artère qui, au sud de la Ville, va relier la route Mandarine au boulevard Gialong prolongé, ainsi que l'amorce de toute une série de rues, qui relieront ces deux artères à travers des terrains en grande partie reconquis sur l'immense étang de Bay Mau. Les parties non comblées de cet étang, approfondies, formeront deux beaux lacs, l'un un peu plus petit que le Lac de l'Épée (ou Petit Lac) l'autre un peu plus grand que le Lac de Truc Bach.

Ce dernier, situé au nord de la Ville, a fait l'objet d'importantes améliorations. La route sur la digue qui sépare le lac Truc-Bach du Grand Lac a été considérablement élargie et empierrée, et dotée d'un perré. Un quai circulaire est amorcé. La promenade autour de ce lac, lorsque ce quai sera construit, aura près de 2.500 mètres de long. Depuis quelques temps, les terrains qui s'étendent entre la rive orientale du lac et la rue Do-Huu-Vi ont été dotés de rues neuves, ils ont été en grande partie remblayés et bâtis. Un joli jardin s'étendra le long de la petite baie au sud-est du Lac. C'est une complète transformation.

Vraiment, M. Oliver fait, avec des moyens réduits, dans toute la ville, une œuvre digne d'éloges.

Nous avons profité de l'occasion pour faire figurer sur le plan nos propres idées :

Tout d'abord, on sait que, sur le désir d'un gouverneur général dont la femme avait peur des morts, il avait été projeté de faire disparaître le cimetière militaire de l'avenue du Grand-Bouddha ; finalement, la superstition de cette princesse républicaine s'est accommodée d'un projet d'extension de l'avenue Brière-de-l'Isle, du boulevard Carnot à l'avenue du Grand-Bouddha, extension qui ne faisait disparaître qu'une partie du cimetière, celle où sont enterrés les héroïques défenseurs de Tuyen-Quang : le commandant Dominé et le sergent Bobillot.

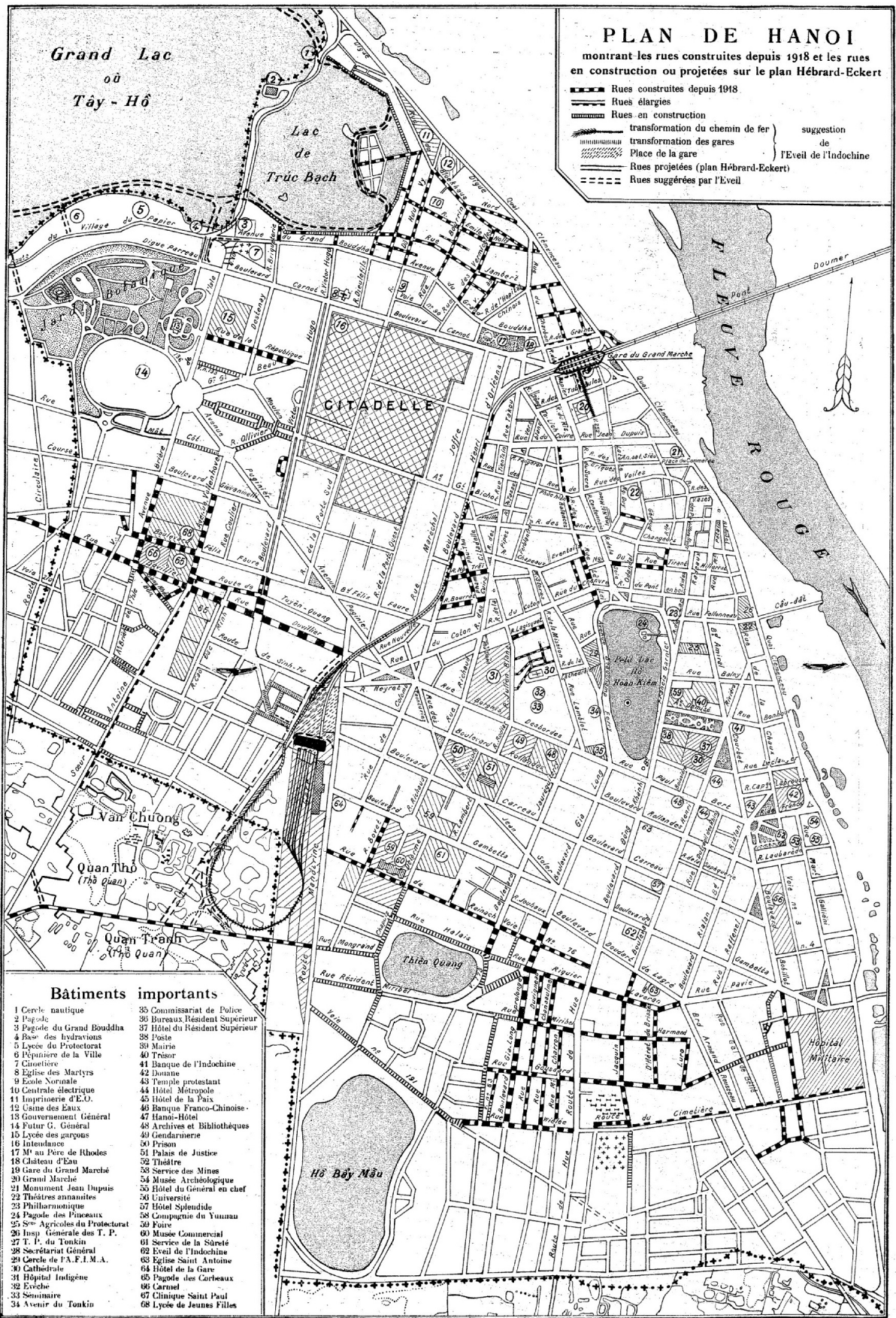
L'Éveil de l'Indochine a énergiquement protesté à l'époque, faisant remarquer que sans les braves soldats qui reposent dans ce cimetière, les princesses de la République ne se pavaneraient pas dans le Palais Puginier.

Malheureusement, le conseil municipal était composé alors de conservateurs, c'est-à-dire de gens sans caractère, qui, le plan étant établi, n'ont pas osé le faire modifier, de sorte qu'il a bien des chances, dans quelques années, d'être repris.

Nous avons proposé une autre combinaison, qui avait également l'avantage de faire cesser un sacrilège contre les traditions indigènes. Nous comptons bien, pour appuyer nos idées, sur la section des Amis du Vieux Hanoï (Société de géographie). Ce groupement a obtenu déjà, dans ces mêmes parages, qu'on ne saccage pas la digue entre les lacs, un des plus beaux coins de Hanoï. Cette digue aboutit à l'avenue du Grand-Bouddha en traversant le terrain qui sépare la pagode de son étang sacré, qu'on a laissé s'envaser.

Nous proposons d'arrondir le point d'aboutissement de l'avenue Brière-de-l'Isle sur le boulevard Carnot et d'élargir, entre celui-ci et l'avenue du Grand-Bouddha la rue qui fait face à l'entrée latérale du jardin du Gouvernement Général. Démolissant le cagibi de la police auquel cette rue fait face du côté du lac, on la continuerait à travers la baie sans profondeur que forme le Grand Lac jusqu'à sa rencontre avec le quai Est du Lac Truc-Bach. Celui-ci serait continué le long du Lycée du Protectorat et des Pépinières de la Ville. L'espace qui fait face à la pagode serait rattaché à celle-ci et l'étang sacré serait curé et entouré d'un joli jardin.

En second lieu, nous avons fait figurer sur la carte, d'une part notre projet d'une gare du Grand Marché, pour remplacer la halte actuelle et, d'autre part, notre projet de remaniement de la grande gare en une gare à rebroussement faisant face à une place entre la route Mandarine, le boulevard Carreau prolongé et la route de Sinh-Tu. La ligne de Gia-Lâm irait tourner près de la rue de Cam-Tiên pour gagner de la hauteur et remplacer par un viaduc la ligne actuelle à niveau ; ainsi disparaîtraient cinq passages à niveau extrêmement gênants à tous les points de vue, même pour la circulation des trains.



PLAN DE HANOI

montrant les rues construites depuis 1918 et les rues en construction ou projetées sur le plan Hébrard-Eckert

- Rues construites depuis 1918
- - - Rues élargies
- ... Rues en construction
- - - - suggestion de transformation du chemin de fer de l'Eveil de l'Indochine
- transformation des gares
- Rues projetées (plan Hébrard-Eckert)
- - - - Rues suggérées par l'Eveil

Bâtiments importants

- | | |
|---|--------------------------------|
| 1 Cercle nautique | 35 Commissariat de Police |
| 2 Pagode | 36 Bureaux Résident Supérieur |
| 3 Pagode du Grand Bouddha | 37 Hôtel du Résident Supérieur |
| 4 Base des hydravions | 38 Poste |
| 5 Lycée du Protectorat | 39 Mairie |
| 6 Pépinière de la Ville | 40 Trésor |
| 7 Cimetière | 41 Banque de l'Indochine |
| 8 Eglise des Martyrs | 42 Douane |
| 9 Ecole Normale | 43 Temple protestant |
| 10 Centrale électrique | 44 Hôtel Métropole |
| 11 Imprimerie d'E.O. | 45 Hôtel de la Paix |
| 12 Casernes des Eaux | 46 Banque Franco-Chinoise |
| 13 Gouvernement Général | 47 Hanoi-Hôtel |
| 14 Futor G. Général | 48 Archives et Bibliothèques |
| 15 Lycée des garçons | 49 Gendarmerie |
| 16 Intendance | 50 Prison |
| 17 M ^e au Père de Rhodes | 51 Palais de Justice |
| 18 Château d'Eau | 52 Théâtre |
| 19 Gare du Grand Marché | 53 Service des Mines |
| 20 Grand Marché | 54 Musée Archéologique |
| 21 Monument Jean Dupuis | 55 Hôtel du Général en chef |
| 22 Théâtres annamites | 56 Université |
| 23 Philharmonique | 57 Hôtel Splendide |
| 24 Pagode des Pénitents | 58 Compagnie du Yunnan |
| 25 S ^{te} Agricoles du Protectorat | 59 Foire |
| 26 Insp Générale des T. P. | 60 Musée Commercial |
| 27 T. P. du Tonkin | 61 Service de la Santé |
| 28 Secrétariat Général | 62 Eveil de l'Indochine |
| 29 Cercle de l'A.F.I.M.A. | 63 Eglise Saint Antoine |
| 30 Cathédrale | 64 Hôtel de la Gare |
| 31 Hôpital Indigène | 65 Pagode des Carreaux |
| 32 Evêché | 66 Carmel |
| 33 Séminaire | 67 Clinique Saint Paul |
| 34 Avenue du Tonkin | 68 Lycée de Jeunes Filles |

Nos projets de gare du Grand Marché, à Hanoï
par H. C. [H. CUCHEROUSET]
(*L'Éveil de l'Indochine*, 22 janvier 1933)

Ce n'est pas la première fois que nous suggérons la construction d'une grande gare près du Grand Marché, au débouché du pont Doumer.

Nous avons d'abord réclamé l'arrêt des trains à l'ancienne halte prévue par les constructeurs du pont, et nous avons obtenu gain de cause, d'abord pour deux ou trois trains de l'État, puis, devant le succès de cette halte, tous les trains de la gare du Yunnan, enfin pour tous ceux de l'État. Aujourd'hui, plus de la moitié des voyageurs des lignes de la rive gauche utilisent cette halte qui a, d'ores et déjà, l'activité d'une grande gare malgré ses pauvres installations.

Nous avons déjà exposé, dans notre numéro 619 du 28 avril 1929, le projet d'une gare complète ; nous le reprenons, légèrement modifié aujourd'hui. Nous ne donnons que des plans, au point de vue purement technique de l'exploitation, laissant à un architecte le soin d'établir le projet d'une belle gare et de ses aménagements, et à un ingénieur celui de faire le sondage du terrain et les calculs de résistance.

En ce qui concerne les aménagements, les salles des pas perdus, de distribution des marchandises; d'enregistrement et de livraison des bagages, les bureaux divers, prendront place en grande partie sous la gare, au niveau des rues.

Notre projet comporte essentiellement l'élargissement, à 50 mètres environ, du viaduc actuel entre le quai Clemenceau et la rue du Papier.

Il faut prévoir, en effet, une voie pour les trains qui n'ont pas à s'arrêter à la gare et qui passent sans s'arrêter quand les autres voies sont occupées ; puis deux voies, une montante et une descendante, pour les trains de grandes lignes, avec, entre les deux voies, un trottoir de six mètres de largeur, puis deux voies de chaque côté d'un second trottoir pour les trains tramways qui auront leur tête de ligne au Grand Marché.

En troisième lieu, deux voies pour les trains de marchandises apportant ou emportant les denrées au marché et pour une partie du trafic marchandises de la ville. Nous avons, en outre, prévu deux voies de garage, une à chaque extrémité de la gare pour le matériel des trains-tramways et pour du matériel en réserve.

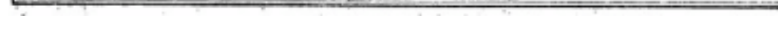
L'une de nos voies passe sur une plaque tournante pour diriger les wagons destinés au marché, vers un viaduc perpendiculaire à la gare, allant jusqu'au milieu du Grand Marché.

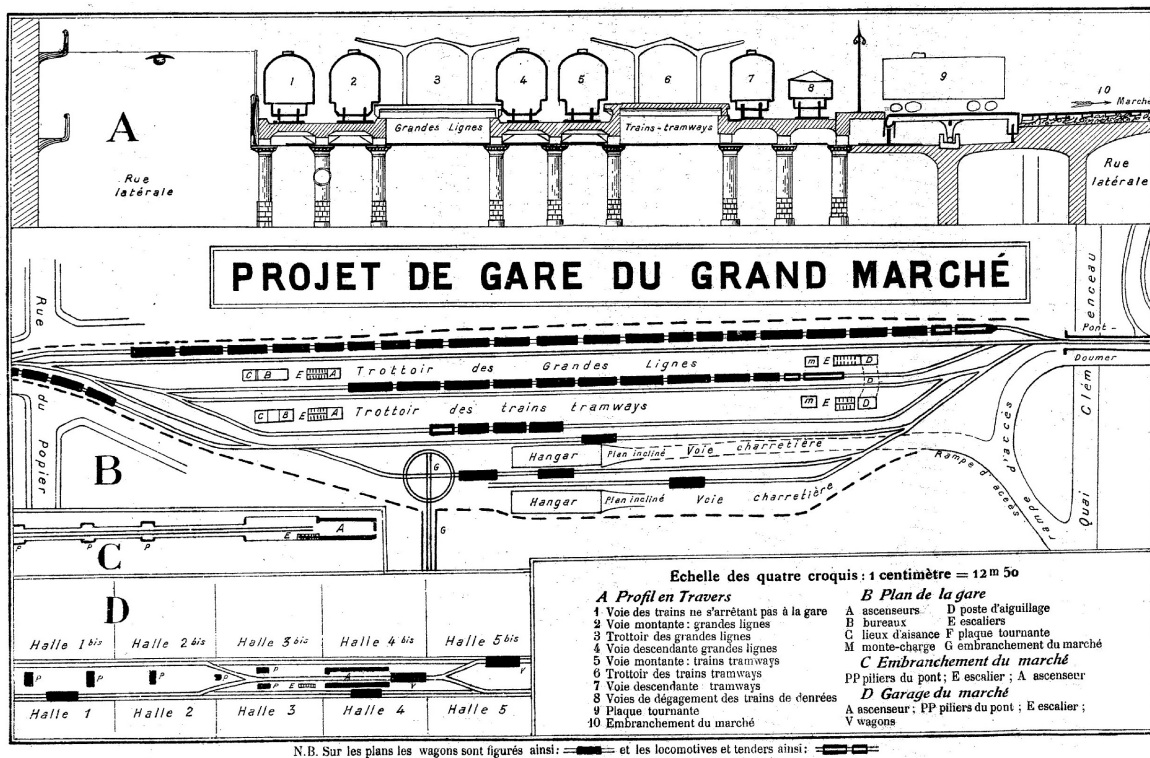
À l'extrémité de ce viaduc, un ascenseur de 20 tonnes descendra et montera les wagons au niveau du marché, où deux voies desserviront l'une les cinq halles du marché actuel, l'autre les nouvelles halles projetées. Pour accéder de la salle des Pas perdus aux quais, nous prévoyons quatre escaliers et deux ascenseurs pouvant chacun porter une vingtaine de personnes et deux monte-charges,

Nous avons prévu le poste d'aiguillage sur une passerelle dominant toute la gare.

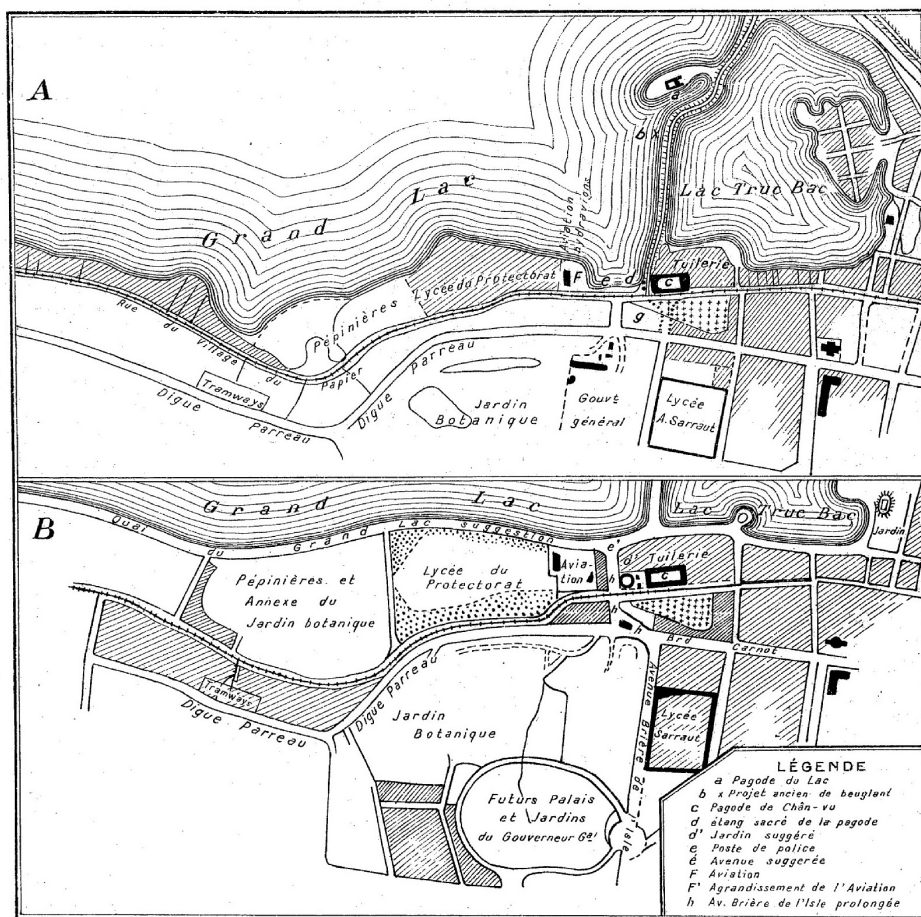
Rappelons notre suggestion pour l'électrification de la section Grande Gare—Yên-Viên : les trains de l'État ne prendraient leurs locomotives à vapeur qu'à Yên-Viên et ceux du Yunnan seraient remorqués entre Gia-lam et la Grande Gare par des locomotives électriques, ce qui permettrait d'accélérer le trafic entre Hanoï-Grande Gare et Gia-lam, car les locomotives électriques monteraient les rampes à grande vitesse et leur roulement sans mouvement de lacet permettrait de pousser de 13 à 35 km à l'heure la vitesse sur le pont. Grâce aux facilités de doublement du garage à la Gare du Grand Marché et grâce à la suppression des passages à niveau en ville, selon notre précédente suggestion (voir le n° 771 du 8 janvier 1933), les trains ne mettraient plus 20 minutes pour les cinq premiers kilomètres, mais 15 au maximum.

D'ailleurs presque tous les voyageurs de ou pour les lignes de la Rive gauche emprunteront la gare du Grand Marché.





Pour sauver le charme de Hanoï. — Nos contre-projets
 par H. C. [H. CUCHEROUSET]
 (L'Éveil de l'Indochine, 22 janvier 1933)



Nous avons dans ce journal déjà eu à lutter contre les vandales qui, à plusieurs reprises, ont voulu saccager le quartier du Grand-Bouddha.

Ce fut d'abord l'avant-dernier ingénieur de la ville, un excellent homme d'ailleurs, et qui est mort à la tâche. Il eut l'idée bien géométrique de remplacer la si jolie digue sinueuse entre les deux lacs par une digue rectiligne surélevée. Là le comité de la Société de géographie intervint et ce projet barbare fut abandonné. La digue a été élargie en vue des promeneurs qui, en été, viennent y jouir d'une bonne brise presque quotidienne, alors qu'en ville il n'y a pas un souffle d'air certains soirs torrides. Quant à la protection contre une inondation en cas de rupture de la digue, à l'est du Grand Lac, n'est-il pas plus simple de renforcer la grande digue circulaire qui protège, en même temps qu'Hanoï, de nombreuses autres agglomérations ?

Seconde attaque des vandales. Un grand hôtel n'a-t-il pas eu l'idée de construire sur pilotis, au point marqué X sur le plan A ci-dessus, en face de la délicieuse pagode du Grand Lac, un café concert-dancing, de sorte que le doux tintement de la cloche et les psalmodies des fidèles auraient été étouffées par les beuglement et les miaulements de la musique nègre du dancing. Là encore, la Société de géographie intervint à temps auprès de M. le gouverneur général pour empêcher ce scandale, qui aurait indigné la population annamite.

Un autre acte de vandalisme encore plus sacrilège fut projeté il y a quelques années et reste projeté, car il figure toujours sur le plan d'urbanisme de la ville, c'est la prolongation de l'avenue Brière-de-l'Isle à travers le cimetière militaire du grand Bouddha, projet né du culte de la ligne droite et de la haine des morts, deux sentiments aussi opposés que possible à la mentalité annamite. Notre contre-projet respecte à trois points de vue les croyances annamites. Il rompt la ligne droite de l'avenue Brière-de-l'Isle, il respecte le cimetière où dorment les héros de la Conquête, il rend à la pagode

dite du Grand-Bouddha (pagode de Trân-Vu) son étang sacré. Le double plan ci-dessus : A plan actuel, en haut ; B plan suggéré, en bas, nous évite toute description.

Enfin, tout récemment, il a été question d'agrandir le Collège du Protectorat en lui donnant le terrain de la station des hydravions militaires, qui auraient en échange un terrain à remblayer entre la station actuelle et la pagode.

C'eût été le comble.

Notre contre-projet ressort de la comparaison des deux plans ci-dessus.

Notre suggestion d'extension de l'avenue Brière-de-L'isle à travers la partie peu profonde du lac, laisserait à gauche un terrain qui permettrait à l'aviation de s'agrandir vers l'est.

Quant au Collège du Protectorat, nous lui offrons trois fois plus de place pour son extension qu'il n'en aurait avec le projet que nous combattons. Il suffirait pour cela de déplacer la partie Sud de la route du Village de Papier pour l'accoler avec le tramway, contre la partie correspondante de la digue Parreau. Le Collège serait de ce côté agrandi de la largeur actuelle de la rue plus cette partie des pépinières de la ville qui longe la digue Parreau.

En outre, le Collège s'agrandirait à l'Est du terrain pris sur le lac lorsque l'on construira le quai, également suggéré par nous. Les pépinières de la ville rattraperont facilement le terrain dont nous les amputons et qui a l'inconvénient de former une annexe, séparée par la rue, du terrain principal. Celui-ci a été déjà considérablement agrandi aux dépens du lac par M. Laforge. Il n'y aurait qu'à achever ce travail de remblaiement d'une partie sans profondeur dans le lac pour obtenir de quoi installer toutes les pépinières de la ville mais une belle annexe du Jardin botanique, que le plan Hébrard diminue un peu pour son futur Palais du Gouverneur général.

TRAVAUX D'ÉDILITÉ À HANOÏ
par CATON [Henri Cucherousset]
(*L'Éveil de l'Indochine*, 25 juin 1933)

On est heureux de voir, en divers quartiers de notre ville, les travaux d'édilité faire vivre une nombreuse main-d'œuvre. Devant notre fenêtre, nous avons un important chantier, pour l'établissement d'un égout supplémentaire, destiné à faciliter en cas d'orage l'écoulement des eaux du carrefour des boulevards Gambetta et Henri-Rivière. C'est un plaisir de voir travailler ces braves terrassiers et maçons ; ils ont l'air d'être conscients de leur chance d'avoir, par ces temps difficiles, un travail bien rémunéré.

Non loin de chez nous, l'on travaille aussi au nouveau puits, qui doublera celui récemment inauguré, du Château d'eau de la Concession. Cela fera 2.500 mètres cubes de plus à ajouter à une production quotidienne déjà satisfaisante. Par ces chaleurs torrides, Hanoï a de l'eau en abondance, permettant à la population indigène de se doucher *ad libitum*.

D'autre part, on travaille, enfin, avec une vingtaine d'années de retard, au nivellement général de la ville, mesure préalable sans laquelle le beau plan d'extension de M. Hébrard restait difficile à appliquer. Il ne suffit pas de, donner l'alignement aux constructeurs de maisons nouvelles, il faut aussi leur donner le nivellement, sans quoi on s'expose à avoir, comme déjà en maints endroits, des maisons auxquelles on accède en montant ou descendant plusieurs marches d'escalier. C'était donc un travail urgent.

Mais c'est grâce à une administration très prudente des deniers publics que la Ville de Hanoï est, à une époque comme celle-ci, à même de continuer des travaux qui font vivre tant de petites gens et contribuent à soutenir le commerce. Pour pouvoir les intensifier encore, M. Eckert vient d'imposer au personnel de la mairie et de la voirie quelques sacrifices et restrictions évidemment désagréables. « Mais, comme nous le

disait un vieux surveillant des Travaux, ça ne fait rien d'être un peu réduit, quand on voit que le Résident-Maire a commencé par se réduire lui-même et ne demande à personne les sacrifices qu'il ne commence pas par s'imposer tout d'abord ».

Nous ne savons pas, par contre, où en sont les finances de la province de Hadong, dont un des huyên encercle Hanoï et en forme la banlieue, continuant des rues municipales par des rues provinciales. Sauf la rue de Cam-Tiên, dont la province est particulièrement fière et dont elle est en train de parachever l'équipement à l'instar des plus belles rues de Hanoï, les autres rues font un contraste lamentable avec les rues hanoïennes qu'elles continuent. M. le Tong-Doc y passe probablement moins souvent que par sa chère rue de Cam-Tiên et peut-être pense-t-il que les gens qui font l'opinion ne s'y aventurent guère.

Sans doute, mais il n'y a pas que la question de la gloire personnelle, il y a la santé et le bien-être d'une population nombreuse ; et puis il y a aussi certains esprits critiques qui fourrent leur nez partout et qui sont prêts à témoigner que la rue de Cam-Tiên n'est malheureusement qu'une exception.

Voilà la route de Huê, par exemple, par où passent encore bien des gens à l'esprit critique et gouailleur. Eh bien ! dès que l'on passe la limite de la Ville et qu'on se trouve sur la Province, quel lamentable contraste ! chaussée mal entretenue, sans trottoirs ni égouts, ni eau ni électricité, et le marché s'étalant au milieu de la rue... Cependant ces deux kilomètres de rue, entièrement garnis d'immeubles des deux côtés, devraient offrir aux entreprises des eaux et de l'électricité une intéressante clientèle.

Et il n'y a pas que la route de Huê, dans cet état lamentable.

Province de Hadong, réveille-toi !

Hanoï

(*L'Avenir du Tonkin*, 9 décembre 1933)

Plantations de la ville. — M. Chaucot (Maurice, Paul, Louis), assistant contractuel des plantations de la ville de Hanoï, a été désigné pour prendre la direction de ce service à compter du 1^{er} décembre 1933, en remplacement de M. Laforge, en instance de réintégration et de mise à la retraite.

M. Laforge sera, jusqu'à son départ, placé à la suite du personnel de la Mairie et chargé de travaux spéciaux sous les ordres directs du maire.

UN DÉPART DÉFINITIF APRÈS UN SÉJOUR
ININTERROMPU DE PRES DE 30 ANS À LA COLONIE
(*L'Avenir du Tonkin*, 20 mai 1934)

La semaine prochaine va nous quitter, l'heure de la retraite ayant sonné pour lui, M. Laforge, ingénieur des services agricoles, directeur des plantations de la ville de Hanoï.

Fonctionnaire d'une haute conscience, travailleur infatigable, spécialiste et artiste tout à la fois, M. Laforge ne fut pas long à établir le vaste plan d'ensemble à la réalisation duquel il devait consacrer toute sa carrière, ignorant les congés, les permissions, le repos pour tout dire.

Son premier soin fut de transformer, puis d'aménager le Jardin botanique : cette splendide retraite si propice au repos de l'esprit, à la méditation, à la lecture le matin quand il n'est que peu ou pas fréquenté ; si souriant, si plein de vie et de gaieté les fins

d'après-midi quand notre belle jeunesse vient y prendre ses ébats sous l'œil satisfait des parents.

M. Laforge s'attaqua ensuite aux squares, magnifiques parures dont la capitale devait s'enorgueillir sans tarder ; aux avenues, aux boulevards dont il fallait soigner les arbres, très jeunes alors, devenus grands aujourd'hui et qui procurent de si épais et si agréables ombrages.

Revenu au bord du Grand Lac, il rêvait de constructions et d'agrandissements ; aussi d'installations de vastes pépinières, et comme chez lui le rêve, qu'on pouvait plutôt appeler une étoile raisonnée et rapide, était suivi de près de la réalisation ou de l'exécution, il créa petit à petit de rien un domaine d'une incomparable richesse, qu'il conquit en partie sur l'eau.

Son activité débordante transforma en quelques années les abords du village du Papier et les terrains avoisinants la digue Parreau, trouvant encore le temps et le moyen d'exercer une influence heureuse au Tam-Dao et à Doson.

En maints endroits, la ville de Hanoï et les deux stations précitées — d'altitude ou balnéaire. — porteront trace longtemps encore du passage du travailleur, de l'homme compétent, de l'artiste.

M. Laforge vivait modestement au milieu des fleurs pour qui il avait une vraie passion. Qui ne se souvient de ces beaux chrysanthèmes dont il parait les plates-bandes quand luisait le soleil de novembre !

Mais à côté de cette passion, se plaçait le constant désir de rendre service, d'aider, de faire plaisir et en cela il se montra bien le type achevé du colonial de son temps.

Les squares, il les aménagea et les entoura de soins incessants et jaloux pour l'esthétique de la ville, pour la joie et la santé des enfants.

Pour ces mêmes enfants, parlant pour les parents, que n'a-t-il pas fait au Jardin botanique ? Ces volières, ces cages aux singes, ce palais des fauves, et ce théâtre guignol et les balançoires, ne le disent-ils pas assez !

Il aurait mieux fait, et plus grand encore, si la crise n'était venue entraver ses efforts. Quelle fête de bienfaisance, quelle réception en haut lieu, quelle décoration de la ville à l'occasion de la venue d'hôtes illustres n'a pas été marquée du sceau artistique de M. Laforge ? Avec quelle bonne humeur, avec quelle complaisance souriante ne faisait-il pas participer son service ?

L'homme privé ? Il se résume en trois mots qui en disent long : un grand cœur.

Nulle maison ne fut plus accueillante que la sienne : il savait multiplier les délicatesses et les prévenances.

Il n'y a pas que les Français, ses amis, qui regretteront son départ ; certains le pleureront en toute sincérité ; les Annamites l'aimaient parce qu'il était un chef juste, bon, éclairé, qui savait enseigner avec douceur, avec patience, avec persévérance.

Ce sont ces coloniaux là qui font aimer ici la France, ce sont ces coloniaux là qui savaient créer autrui d'eux « des zones d'influence ».

M. Laforge s'en va ; son départ causera un grand vide dans le cercle nombreux de ses familiers. Mais il laisse ici un nom qui est synonyme de travail, de bonté, d'expérience et il est à déplorer que des fonctionnaires de la trempe de M. Laforge, qui ont rendu d'inappréciables services, qui ont tant fait pour ce pays, s'en aillent sans porter à leur boutonnière le ruban rouge qu'ils ont si bien mérité cependant.

L'urbanisme ! Voilà un mot qui est devenu à la mode depuis quelques années et il faut reconnaître que ce mot est heureux, car il exprime tout ce qu'il veut dire. il offre un double sens, matériel et moral : matériel, il signifie, dans leur ensemble, tous les embellissements d'une ville, il synthétise les idées esthétiques appliquées à la parure des rues, des places et des boulevards, — moral, il ajoute une idée de distinction, de bon ton, bref, il se rapproche de son cousin germain, le mot « urbanité ».

Le véritable urbanisme pourrait donc se définir : « l'ensemble des perfectionnements d'ordre esthétique qui conviennent à une population de plus en plus raffinée et exigeante en ses besoins d'urbanité. »

Ç'a été pendant longtemps un cliché de répéter que, en fait d'urbanisme comme en bien d'autres domaines, la France n'était pas « à la page et se laissait distancer par d'autres nations, parmi lesquelles naturellement, et en premier lieu, l'Allemagne. La France n'avait pas le « génie de l'organisation, » elle possédait le triste monopole des villes salement entretenues, mal tenues.. On voulait bien admettre que, par leur configuration et leur tracé les villes françaises étaient passables, mais cela mis à part, quelle négligence dans la voirie ! Quelle absence, de discipline dans les artères populeuses ! Quelle ignorance des beaux alignements, des belles façades, des squares coquets, et des jardins, surtout, — les jardins, la gloire de l'Angleterre ! En un mot, ici comme ailleurs, il ne resterait aux Français qu'une chose à faire : se mettre à l'école des peuples plus avancés, mieux avertis de tout ce qui touche au confort de la vie...

Il va sans dire que les villes coloniales françaises étaient bien loin d'échapper à la critique adressée en général aux villes de la Métropole. Et les Anglais, en particulier, s'enorgueillissaient bruyamment de leurs splendides agglomérations de l'Inde et d'ailleurs, avec leurs buildings *up to date* et leurs merveilleux « gardens ».

Eh ! bien nous avons le regret de ne pouvoir nous associer à ce dédain des étrangers pour nos villes et, au risque de contrister tous ceux pour qui n'a de valeur et de beauté que ce qui est « made in Germany or in England », nous oserons déclarer que nul peuple, mieux que les Français, ne possède et ne pratique cet art de l'urbanisme qui est devenu l'un des éléments essentiels de la vie sociale contemporaine.

Nous ne dirons rien pour le moment de la Métropole. Il faut croire que les étrangers trouvent encore nos villes à leur goût puisqu'ils ne cessent de s'y venir promener ou, même, installer à demeure de plus en plus nombreux. Nous nous occuperons uniquement des villes coloniales françaises, en particulier de celles d'Indochine et, en Indochine, nous nous attacherons à Hanoï.

Une autre fois, nous essaierons d'énumérer les innombrables attraits de Saïgon, qui mérite parfaitement son surnom, d'apparence banale, de « perle de l'Orient » oui, Saïgon 'est une perle. Mais Hanoï est, également un magnifique joyau dans l'écrin colonial de la France. Si vous le voulez bien, chers lecteurs, nous allons parcourir ensemble les rues et avenues hanoïennes et, au passage, nous relèverons tout ce qui mérite de retenir l'attention, tout ce qui, de près ou de loin, se rattache à l'urbanisme.

Un illustre écrivain français [Maurras] a retracé, en quelques pages éclatantes, les « trente-six beautés de Martigues », la Venise provençale ; nous voudrions, à noire tour, chercher à Hanoï ne compterait pas, pour le moins ses trente-six beautés. Peut-être pourrions nous atteindre la quarantaine...

Notre promenade sera pour nous un amusement, un voyage à la découverte. C'est pourquoi nous en bannirons tout ce qui sentirait la contrainte, la discipline : nous nous donnerons le luxe de muser au hasard.

Plaçons nous tout d'abord au cœur même de noire belle cité le cœur battant d'Hanoï, vous devinez ;son emplacement, n'est ce pas ?

C'est naturellement, le petit Lac et ses entours.

1^{re} beauté : le joli écrin fleuri des pasquierettes avec la gamme symphonique des couleurs. Œillets, roses, lotus, glaïeuls....!

Quel exquis arc-en-ciel, sous la verdure généreuse des grands arbres dont les cimes se reflètent dans l'eau ! C'est là une beauté que ne possède point Saïgon, vraiment désertée par Flore. On imagine volontiers, dans le décor de cet angle parfumé, une reconstitution de l'idylle printanière avec les jolies silhouettes botticelliennes : Flora et sa robe, brodée de fleurs, Vénus, Zéphyre, les trois grâces...

2^e beauté : Le pagodon, sis au centre du Petit Lac. C'est un ravissant bibelot, qui semble échappé de l'une des précieuses vitrines de M. Passignat, et venu se poser là, immobile sur les eaux. où il reflète ses grâces vieillottes de joujou archéologique. Il est d'un rose pâle qui se marie si poétiquement au vert sombre des cimes d'arbres réfléchies dans l'eau. Aux soirs d'illumination, le pagodon embrasé offre un je-ne-sais-quoi de fantastique : tout en feu sur les eaux — les deux éléments, eau et feu, se rejoignant —, il apparaît, mystérieux et pur, une sorte de jade flamboyant, où encore un cristal de roche incandescent... C'est là une deuxième beauté, d'un art très raffiné. Si ce n'est pas là de l'urbanisme qu'on l'aille dire à Rome. Qu'une orgueilleuse « City » anglaise nous fasse voir à sa couronne un plus brillant fleuron — et nous nous inclinons.

3^o) Nous ne sortons pas encore du Petit Lac. Voici le splendide « building » du Crédit foncier, aux belles lignes pures, avec sa longue et hardie marquise courant tout le long de la façade. Magnifiquement installée au bas, la « Taverne Royale » offre peut-être le plus bel emplacement de toute l'Indochine : oui, comme coup-d'œil, comme largeur et étendue de perspective, comme beauté du cadre, — c'est mieux, beaucoup mieux que le *Continental* de Saigon.

4^o) La poste... Ah ! dame, ici, nous ne nous attarderons pas. Ça n'est pas beau, c'est même laid, pauvre, mesquin, sans caractère, sans âme, sans couleur...

De même, nous nous sentirons gênés devant le Paul Bert en redingote de bronze verdâtre. Dieu ! quelle horreur ! Est-il possible de salir les squares de pareils navets ? Je ne dirai rien du Renan qui, à l'autre bout du parc, tournant le dos à Paul Bert, fait face, à la Banque de l'Indochine. Ce pauvre Renan n'a rien, absolument rien à voir avec l'Indochine. Ce buste fut placé là exprès pour embêter les curés et pour faire plaisir à M. Homais. Passons. Il est d'ailleurs à peu près aussi laid que le Paul Bert. N'oublions pas, en parlant de Renan, ce mot de Barrès qui comparait le visage de l'auteur de la « Vie de Jésus » à une « face d'éléphant sans trompe » : c'est tout à fait ça...

Nous avons, en revanche, une quatrième beauté d'Hanoï : c'est la Banque de l'Indochine*, qui n'est rien de moins qu'un chef-d'œuvre de l'architecture indochinoise. La réussite est vraiment merveilleuse. Je ne ferai de réserve que pour cette espèce de chapeau qui coiffe la façade et qui n'est pas très heureux. Mais, par ailleurs, quelle pureté de lignes ! Quelle élégance à la fois et quelle grandeur majestueuse ! Quelle noblesse simple et de goût ! À l'intérieur, de magnifiques colonnes de marbre évoquent quelque temple égyptien. La merveille, c'est cette vaste toiture toute constellée d'œils-de-bœuf du plus gracieux effet et qui répandent la douce lumière du ciel en cet immense hall où tout le monde donne l'impression de travailler au large à l'aise dans l'euphorie, dans la gaité.

5^o) Toujours dans le rayon du Petit Lac, il faut signaler la pagode de la Littérature, qui s'avance sur les eaux vertes, reliée à la terre ferme par un pont légèrement bombé, peint en rouge. Rien de plus coquet que le mariage de la pierre blanche et des flots glauques. Rien de plus harmonieux que cet ensemble de la pagode et du pagodon, qui se donnent la réplique par dessus ont [mots manquants] l'air de surface de cette nappe d'eau sous laquelle git l'épée mystérieuse...

6^o) Jadis — oh ! il n'y a pas bien longtemps ! —, ce fond du Petit Lac qui regarde la ville indigène ne laissait pas de présenter un aspect à la fois poétique et malsain : poétique, à cause du bataillon serré des lotus aux mauves tulipes qui se pressaient, mélancoliques, en un espace resserré ; malsain, à cause de la vase paludéenne qui semblait y attirer tous les moustiques hanoïens en un rendez-vous néfaste. Aujourd'hui

les gracieux lotus ont disparu, mais aussi le paysage s'est assaini, et les artistes hanoïens préposés à l'urbanisme ont aménagé, en ce fond de décor dont le centre est formé par la Grande Pharmacie annamite de M. Vu-do-Thin*, un rond-point qui est une joie pour l'œil, en même temps qu'un « déambulatoire », tel qu'on en voit autour du chœur des cathédrales gothiques : c'est ici, en quelque sorte, l'abside du Petit Lac, dont le « portail royal » serait figuré par le noble rideau d'arbres qui borde la rue Paul-Bert entre la pharmacie Chassagne et le commissariat du 1^{er} arrondissement.

7) Nous avons déjà relevé six beautés hanoïennes et nous n'avons pas encore quitté le Petit Lac ! Vous voyez donc que nous avons la partie belle pour rattraper Charles Maurras et ses trente six beautés de Martigues !

Prenons, si vous le voulez bien, la rue Borgnis-Desbordes et dirigeons-nous en droite ligne, comme si nous marchions vers le Gouvernement général.

À gauche, tout d'abord, je vous demanderai s'il n'y aurait pas lieu de faire halte un instant devant le bâtiment des Archives et Bibliothèques. Je ne veux pas dire que le bâtiment soit en lui-même des plus remarquables, mais enfin, il a une valeur de symbole. Il est accueillant, il est paré de verdure, il offre un noble asile à tous ceux qui prétendent cultiver leur intelligence et, sous les frais ombrages qui l'entourent, on se représente assez volontiers quelque Platon ou quelque Aristote enseignant à des disciples. Ce vaste palais de la Bibliothèque fait grand honneur à la ville d'Hanoï et, ma foi, je ne vois pas pourquoi nous hésiterions à y voir la septième beauté d'Hanoï. « Comme on dit beauté poétique, écrit Pascal, on devrait dire aussi beauté géométrique, et beauté médicinale ; mais on ne le dit pas ; et la raison en est qu'on sait bien quel est l'objet de la géométrie, et qu'il consiste en preuves, et quel est l'objet de la médecine, et qu'il consiste en la guérison : mais On ne sait pas en quoi consiste l'agrément, qui est l'objet de la poésie. »

Eh ! bien, précisément, nous dirons : « beauté archiviste, beauté bibliothécaire », car cette bibliothèque contient quantité d'ouvrages poétiques, dont l'agrément échappe à cette règle fixe de la raison, dont parle Pascal.

8) Poursuivons notre chemin... Voilà qu'à quelque quatre cent mètres, sur noire gauche, toujours, nous rencontrons l'admirable square René-Robin, d'où surgit en son milieu le monument aux morts. Le jardin est ravissant et forme l'ensemble le plus gracieusement fleuri qui se puisse voir : de jolies allées, des platebandes exquises, de petits arbustes charmants.

9) La neuvième beauté, sans contredit, est la Direction des Finances, qui nous paraît presque aussi digne d'éloges — je dis presque — que la Banque de l'Indochine, le bâtiment est clair, gai, d'aspect franc et heureux. Il offre je ne sais quoi de riant et de jeune, et l'on imagine que les additions, multiplications... et soustractions s'y doivent effectuer avec le sourire.

A.T.

(À suivre)

II

HANOI, FOYER D'URBANISME (*L'Avenir du Tonkin*, 30 juin 1934)

En nous promenant l'autre jour à travers les rues d'Hanoï, en quête de leurs beautés, nous en avons relevé neuf et la dernière était, s'il vous en souvient, la riante Direction des Finances, avec son avant-cour fleurie et ses coquettes fenêtres ornées d'auvents, du plus heureux effet. Poursuivons notre route : avant d'entrer dans le Jardin Botanique, nous avons un agréable rond-point, très largement découvert et d'où la vue rayonne vers le gouvernement, vers le Lycée Albert-Sarraut et, d'autre part, vers la perspective

rectiligne de l'avenue Puginier. Dans sa sobriété élégante, ce rond-point constitue notre dixième beauté d'Hanoï.

11) Le Jardin botanique sera, tout naturellement, la onzième. Soyons franc et, malgré notre grand amour de la cité hanoïenne, sachons être assez objectif pour reconnaître quelle Jardin Botanique de Saïgon l'emporte — et de combien de longueurs ! — sur le nôtre. IL faut dire aussi que ce « garden » saïgonnais est une pure merveille, — ce qui rend la concurrence bien difficile. Il s'y trouve une richesse et une variété de décors, un luxe de perspectives esthétiques, une abondance d'espèces animales, surtout en oiseaux et, aussi, en fauves, un agrément dans la mise en valeur des accidents de terrain — qui font du Jardin de Saïgon l'un de plus ravissants attraits de toute l'Indochine. Mais enfin, Saïgon il n'importe : notre *Tier Garten* hanoïen a Saïgon bien son charme. Il ne laisse point d'offrir Saïgon ce je ne sais quoi de doucement mélancolique (cela vient-il de la comparaison qui, involontairement, s'impose avec celui de la Saïgon « Perle de l'Orient » ?) — Il présente de frais Saïgon ombrages, de sinueuses allées rappelant quelque peu le Petit-Trianon. Bref, un endroit Saïgon rêvé pour des poètes — si l'Indochine possédait des poètes. À ce propos, on nous permettra de demander à MM les préposés à l'Urbanisme hanoïen pourquoi ils ne tirent pas davantage parti de notre joli parc. Pourquoi, à telle occasion solennelle comme le 11-Novembre ou le 14-Juillet ou la fête de Jeanne d'Arc, n'y serait-il point organisé une fête de nuit grandiose, avec kermesse ? Je propose l'idée pour ce qu'elle vaut : je dirai seulement qu'elle ne m'appartient pas en propre et qu'elle est venue à plus d'une personne justement étonnée que l'on n'utilise pas davantage les attractions qui se trouvent à portée de la main. À cela j'ajouterai une suggestion qui en vaut bien une autre : les finances de l'Indochine sont passablement malades ? Et bien, instituons donc, en Indochine même, une grande loterie coloniale, avec tirages pendant des fêtes de nuit organisées au Jardin Botanique...

12) Nous ne nous extasierons pas sur le bâtiment du gouvernement général, car il [ne soulève pas en]tièrement l'enthousiasme. Et il nous souvient d'avoir ouï M. Pasquier — très saïgonophile, au demeurant — déclarer qu'il s'y ennuyait à peu près comme Louis XI devait s'ennuyer à Plessis-les-Tours. Néanmoins l'emplacement est heureux, aéré à souhait. Espérons donc que, quelque jour, l'état de la Trésorerie permettra de construire pour nos proconsuls un building — pas trop building toutefois ! — digne de leurs hautes et quasi royales fonctions.

Notre douzième beauté, eh ! bien, nous n'hésiterons pas à l'aller chercher au Lycée Albert-Sarraut. Je vois que vous vous récriez : n'a-t-on pas, direz-vous, déjà comparé, assez irrévérencieusement, ledit lycée à un haras ? Il semble que, de toutes ces fenêtres alignées doivent sortir des têtes de coursiers.. Passons sur cette boutade, n'empêche que ce Lycée est l'un des plus beaux, des plus clairs, des plus attrayants qui soient. Il y règne tous les agréments du « gai savoir ». Devant sa façade courent des plates-bandes fleuries. Le bâtiment surgit, dans une vaste plaine, comme une sorte d'Escorial, mais un Escorial qui serait avenant. (Car il me semble bien que, vu à vol d'avion, cet immense bâtiment doit présenter l'aspect du gril de Saint-Laurent...)

En tout cas, et c'est pour cela que j'y vois notre douzième beauté urbaine, ce Lycée n'a absolument rien d'une « geôle de jeunesse captive » et je suis persuadé que Michel Eyquem, seigneur de Montaigne s'y fût volontiers arrêté, ne fût-ce que pour le comparer fort avantageusement avec le sombre collège de Guyenne où il avait dû passer de bien mornes heures, lui que son père avait habitué à être, le matin, éveillé en musique.

Je suis sûr qu'il eût examiné avec sympathie le joli gong qui loge sous la pergola, et qu'il y eût vu comme un ersatz de ces théorbes qui l'éveillaient en sa tour de Montaigne, au temps qu'il s'ouvrait à la vie en parlant latin avec son précepteur allemand Horstanus.

13) Nous arrivons au Grand Lac et, au passage, nous accorderons une palme de beauté à la pagode du grand Bouddha, qui est la plus jolie chose du monde à l'heure où les roses baisers du soleil couchant la viennent caresser mollement, par un crépuscule d'octobre ou de novembre — les plus jolis mois hanoïens.

14) Nous ne saurions manquer de places, bon *quatorzième* sur le Palmarès de l'urbanisme, le boulevard Carnot, tout entier, qui forme l'une des plus joies artères de notre ville. On l'a comparé — vers sa fin, c'est-à-dire, à partir de la basilique des Saints-Martyrs jusqu'au gouvernement, à une allée du Bois de Boulogne. La comparaison, peut-être complaisante, n'est pas sans justesse : il est certain que le carrefour avenue Pasquier — boulevard Carnot-rue des Frères-Schneider est remarquable, d'abord par sa basilique, simple et de très bon goût, et aussi par quelques belles villas, — les deux qui se font face aux deux angles du boulevard — villas coquettes, et où il doit faire bon vivre. Ensuite viennent toute une série de villas fort avenantes, ombragées de splendides flamboyants et autres arbres majestueux.

15) Nous allons maintenant tourner à main gauche, en prenant l'ancienne avenue Victor-Hugo, aujourd'hui appelée « Pierre-Pasquier » ; et trouver à droite le joli square Ernest-Hébrard et nous saluerons, en passant devant cette quinzième beauté, le souvenir de ce très distingué urbaniste qui a laissé à Hanoï de durables souvenirs : l'immense quadrilatère qui s'étend entre le Gouvernement général, le Lycée Albert-Sarraut, la Citadelle et l'avenue Puginier gardera l'empreinte qu'il lui donna par la construction de quelques maisons spacieuses, bien aérées, et qui sont peut-être les plus agréables homes de tout Hanoï. Nous demanderons simplement que l'on plante quelques arbres dans ce petit square Ernest-Hébrard.

16°) La seizième beauté, incontestablement, sera représentée par le Stade Mangin, bien placé, confortable, avec pour décor très couleur locale, le mirador de la citadelle.

17°) Puis, dix-septième, le vieux bastion de la citadelle avec ses redans, son gracieux mirador, son je ne sais quoi de [...] et à la fois et d'inoffensif. C'est tout le passé de la conquête française [...]

On rêverait d'un beau carrousel militaire donné au pied de cette citadelle, avec une reconstitution des uniformes du temps d'Henri Rivière.

18°) Tout un quartier d'Hanoï forme la dix huitième beauté ou plus exactement, une série de beautés toutes neuves : C'est le quartier : rue Duvillier, boulevard Giovaninelli, etc., clair, gai, aéré, fort distingué et « select » avec son extrême variété de villas aux façades généralement heureuses. Il faudrait seulement, en ce quartier, un peu plus d'arbres.

19°) L'immeuble de l'Ideo fait grand honneur au dernier tronçon de la rue Paul-Bert, lequel, à dire vrai, en avait bien besoin.

Voilà, pour l'instant, le point faible de l'urbanisme hanoïen : C'est cette fin de la rue Paul-Bert que, seuls, les deux immeubles de l'Ideo et de Denis Frères sauvent d'une extrême platitude. Je n'ai garde, d'ailleurs, de négliger ce que les maisons Boillot et Poinard et Veyret ont apporté comme contribution pour sauver l'honneur de cette fin de rue. Mais, hélas ! il y a toutes les petites bicoques d'alentour, qui sont navrantes... Ciel ! Qu'on voudrait donc être riche à moult millions. afin de pouvoir dire à MM. les propriétaires d'icelles : « Combien voulez vous pour être indemnisés de vos méchants compartiments ? Dites tel chiffre que vous voudrez : on vous le paiera ». Et quelle joie ce serait de « monumentaliser » un peu le tronçon qui s'étend entre la Banque franco-chinoise (fort jolie) et le théâtre.

(Une parenthèse avant d'aller plus loin : c'est un devoir des plus élémentaires pour un chroniqueur urbaniste de dire tout le bien qu'il pense de toutes les jolies devantures de magasins que nombre de commerçants des rues Paul-Bert et Borgnis-Desbordes, depuis l'Ideo jusqu'au croisement de la place Neyret, se sont imposé le sacrifice de faire aménager pour le plus grand plaisir de nos yeux. Saluons donc avec admiration (et reconnaissance, car il faut toujours remercier les gens qui cherchent à faire « plus

beau »), le beau, le très beau building de l'Ideo — qui sera notre dix neuvième beauté —, les imposants magasins Chaffanjon, la Banque franco-chinoise, les magasins Chabot, extrêmement coquets, la pharmacie Domart, la bijouterie Perroud, la ruche si vivante de la Librairie-imprimerie Taupin, la coquette devanture de Mazoyer et Roque, celle de Bazin ; un bravo, en passant, pour le joli remaniement de l'U.C.I., Sporting-Photo, Robert Beau, sentinelle avancée de la joaillerie ... et enfin le splendide Hall Bainier.

20°) La vingtième beauté, vous la devinez, n'est-ce pas ? Vous m'avez même reproché, j'en suis sûr, de ne l'avoir pont nommée plus tôt. Vous avez raison. J'aurais dû déjà en parler. Mais, rassurez vous, j'y pensais, tout comme vous, et je répare aussitôt mon oubli.

C'est la Perle, de notre vieil ami Passignat. La Perle, le prestigieux musée d'art extrême-oriental, où les non-initiés peuvent aller se former le goût artistique, où les initiés reviennent toujours avec délices, car il n'est pas de lieu plus poétiquement évocateur et plus propre à vous transporter en des régions de rêve où il fait si bon oublier le terne tran-tran de la vie journalière, Je ne m'étendrai pas davantage sur les merveilleuses découvertes qu'un promeneur peut faire à la Perle : il y faudrait tout un article, que nous nous offrirons la joie d'écrire quelque jour. Qu'il me suffise pour l'instant de dire que, partout où il passe, Marcel Passignat affirme son goût du beau et son sens de l'exquis. Je n'en veux d'autre preuve que son ravissant hôtel du boulevard Carnot.

21°) Mais revenons un peu à la rue Paul-Bert. Nous voici enfin sur la place du Théâtre qui forme la vingt et unième beauté de notre ville. Avenante et fleurie, elle s'enorgueillit d'abord de son théâtre municipal, très supérieur à celui de Saïgon, et qui, vraiment, fait fort belle figure. Ce théâtre ne déparerait pas une grande ville de France. Il n'y manque, hélas ! que des troupes dramatiques ! Où est le temps où Breton-Caubet, où Bourrin, surtout, enchantait nos soirées, avec ses artistes professionnels et même avec ses représentations données-par des amateurs en 1927, de *Knoch*, du *Mariage forcé*, de *l'Avare*, du *Carrosse du Saint-Sacrement*, de *l'Amour médecin*, de la *Jalousie du barbouillé* ! Où sont-elles, les soirées d'art, dont Bourrin, le croyant Bourrin, était l'incomparable animateur ?

Mais où sont les neiges d'antan !

22°) La vingt-deuxième beauté sera l'École française d'Extrême Orient, l'un des foyers intellectuels et artistiques de l'Indochine.

23°) Longeons le quai Clemenceau ! il nous mène en droite ligne à la vingt-troisième, j'ai cité le pont Doumer, l'un des plus splendides travaux d'art dont puisse se glorifier aucune Colonie. Quelle hardiesse et quelle pureté de lignes ! Quelle grâce, côtoyant le gigantesque et évitant soigneusement de donner dans le Kolossal !

24) Un oubli à réparer : l'A.F.I.M.A. est, assurément, l'un des bijoux de la couronne hanoïenne, salle magnifique, jolie façade de style, couleur locale harmonieusement mariée aux frais ombrages en bordure du Petit Lac.

Je m'arrête, pour aujourd'hui, ne voulant point lasser votre patience. Mais je n'ai pas tout dit ! il me reste pas mal de coins à explorer. Le palmarès n'est pas clos, tant s'en faut. Vous verrez que notre chère ville d'Hanoï compte encore pas mal de fleurons à la couronne,

Nous en sommes à la vingt-quatrième beauté. Ne souriez pas ! Nous rattraperons Charles Maurras, et il ne sera pas dit que Martigues, tout vénitien qu'est son charme, battra Hanoï et ses pagodes.

Car il y a encore tout une série de pagodes, dont nous n'avons rien dit, et qui méritent de figurer en bonne place parmi les ornements de notre cité !

A.T.

Le réveil de l'esprit d'initiative à Hanoï
par BARBISIER [Henri Cucherousset]
(*L'Éveil de l'Indochine*, 29 juillet 1934)

Projet de piscine de la Société Philharmonique*

Hanoï
Les heureuses créations de M. le résident maire Virgitti
(*L'Avenir du Tonkin*, 25 janvier 1935)

Les travaux d'aménagement d'un nouveau square « fermé » sur l'emplacement de l'ancien... et du futur hôtel des Postes sont menés rapidement. La piste cimentée le long de laquelle viendront se ranger les autos appelées à stationner est terminée.)

Et maintenant, c'est au tour de M. Chaucot à créer un joli ensemble de pelouses verdoyantes ; d'allées chargées de gravier ; de plate-bandes, de massifs , avec de ci de là des arbres distributeurs d'ombre. M. Chaucot nous a donné maintes preuves déjà de son savoir-faire ; artiste, il va doter Hanoï d'une petite merveille qui s'ajoutera à bien d'autres.

[Le gouverneur général Robin visite Hanoï]
(*L'Avenir du Tonkin*, 20 mai 1935)

Monsieur le gouverneur général Robin, avant son départ pour la Cochinchine, a tenu à se rendre compte des aménagements et des travaux qui ont embelli et assaini la ville de Hanoï et ses environs.

Samedi 18 mai, à 15 heures, accompagné de M. le résident maire Virgitti, de M. X. Nicolaï, chef du secrétariat particulier, de son officier d'ordonnance, le lieutenant Gaëtan, et de M. Fayet, ingénieur de la municipalité, le gouverneur général a parcouru la ville, visitant successivement les travaux de remblaiement du lac de Bay Mau qui permettront d'accroître la surface habitable de la ville et le décongestionner les quartiers indigènes trop peuplés, le Jardin des enfants et la piscine, qui sont prêts d'être achevés et s'ouvriront aux Annamites comme aux Français, le parc à autos, etc., installations dues à l'activité et à l'initiative de M. le résident maire.

À l'issue de ces visites, M. le gouverneur général a vivement félicité M. Virgitti. Hanoï est aujourd'hui, grâce aux efforts vigilants et éclairés de sa municipalité et de son résident-maire, une [agréable et magnifique cité « franco-annamite »](#) où [Européens et indigènes sont l'objet de la même sollicitude de la part de l'Administration](#).

M. Robin a regagné le Palais du gouvernement général à 16 heures.

REVUE DE LA PRESSE DE COCHINCHINE
UN CRIMINEL ATTENTAT !
[Le lotissement des berges du lac de Dalat]
(*L'Avenir du Tonkin*, 27 avril 1937)

.....

À Saïgon comme à Hanoï, on a livré hâtivement à la hache du bûcheron des arbres séculaires ; on a enlevé dans cette dernière ville, la magnifique parure des flamboyants qui, aux premières chaleurs, étendaient un rideau de pourpre sur cette artère [laquelle ?]. On songe encore à priver la capitale indochinoise de son jardin botanique. Il est bon, certes, de « moderniser » ; il ne faudrait tout de même pas enterrer le passé si rapidement et si complètement.

Le paludisme à Hanoï et dans les environs
(*L'Avenir du Tonkin*, 2 mai 1938)

Les deux articles sur la paludisme dans le Delta tonkinois, publiés récemment dans l'excellent « Bulletin de la Société médico-chirurgicale de l'Indochine », sont courts ; mais les renseignements qu'ils contiennent méritent qu'on s'y arrête.

.....
Le second article est dû à M. Nguyễn-dinh-Hao, qui a relevé, de mai à octobre 1937, 245 cas de paludisme d'origine hanoïenne sur un total de 853 cas entrés à la clinique de l'École de médecine de Hanoï. Voici, d'après l'auteur, la répartition des foyers et des cas : rue Rialan cas ; lac de Bay-mau 1 cas ; quartier de l'Abattoir 1 cas ; rue de Sinh-Tu 1 cas ; rue Sœur-Antoine 2 cas ; pagode des Corbeaux 2 cas ; Jardin botanique 2 cas ; Khâm chien 5 cas ; Gia-làm 27 cas ; digue de Yên-phu 16 cas ; Banc de sable 187 cas.

On retrouve ainsi certains foyers signalés par les devanciers de M. Hao, quartiers du Jardin botanique, de Bach-mai, de Gia-làm. Mais le Banc de sable est de beaucoup le plus important des foyers repérés. Sur les 187 cas consultés comme provenant de cette région, 79 concernent des sujets qui y ont séjourné depuis moins de deux ans et qui n'ont jamais auparavant souffert d'accès fébriles.

« Ainsi donc, dit l'auteur, Hanoï est entouré d'une véritable ceinture de foyers de malaria, dont le principal est, sans conteste, le Banc de sable auquel l'épidémie de choléra donne encore un regain d'actualité. Cette immense agglomération, qui ne cesse de s'étendre grâce aux apports constants d'alluvions du fleuve Rouge, groupe de nombreux villages s'échelonnant sur une distance de plus de cinq kilomètres, depuis le quartier de Yên-phu jusqu'à la Concession. Composée tout au début de bateliers vivant de pêche ou de commerce de bois ou de bambou, sa population s'accrut très ralliement de gens vivant plus ou moins en marge de la municipalité, de vol, de jeu, de prostitution ou de contrebande. Ces éléments sont actuellement l'infime minorité : le gros de la population est constitué d'ouvriers, de marchands ambulants et de petits fonctionnaires qui y trouvent un refuge sur contre la vie chère de la ville. Cette agglomération groupe actuellement plus de vingt mille âmes et comprend trois portions distantes l'une de l'autre de plus d'un kilomètre. La première portion, de beaucoup la plus importante, est située en face des ateliers de l'IDEO, en amont du pont Doumer. et abrite deux groupes de villages séparés par le prolongement de la rue des Vermicelles : d'une part, Nghia-dung, Tân-ap, Tân-an, et de l'autre, Phuc-xa-ha, Phuc-xa et Van-thuy. Le premier groupe abrite 6.500 habitants environ et le dernier 9.000, y compris une petite population flottante de bateliers. La deuxième portion, à côté des dépôts d'essence, comprend le village de Phuc-tân avec ses 6.800 habitants. Enfin, la dernière portion, en aval de l'hôpital de Lanessan, comprend la partie hanoïenne du village de Đông-nhân. Ces villages sont administrés par un lý-truong, assisté d'un conseil de notables et relevant directement de l'administrateur-maire... Cette agglomération de plus de 20.000 âmes est un important foyer de paludisme grave, d'autant plus que le réservoir de virus est sans cesse alimenté par les apports d'une partie de sa population qui va puiser ses parasites jusque dans les zones hypèrendémiques de la Haute-Région. »

Il faut espérer que l'administration municipale et le Service de la Santé prendront les mesures nécessaires pour enrayer cet « important foyer de paludisme grave » qui est de nature à menacer les habitants européens et indigènes de Hanoï.

L'amiral Decoux s'intéresse à l'urbanisme de Hanoï
(*L'Avenir du Tonkin*, 15 décembre 1940)

Hanoï, 14 décembre (Arip). — Dans l'après-midi du 13 décembre, accompagné de M. Édouard Delsalle, résident maire de Hanoï, de M. Lagisquet, architecte de la Ville, et de M. Cerrutti [Cerutti], architecte des Bâtiments civils du Tonkin, l'Amiral Decoux a inspecté les travaux d'urbanisme en cours de réalisation dans la ville de Hanoï, et s'est fait exposer l'économie des projets à l'étude.

Il a notamment étudié sur place les aménagements des quartiers des lacs de Van-ho et de Bay-mau, l'ancien cimetière de la Mission, en cours de transfert, les aménagements futurs du Jardin Botanique et de l'avenue Paul-Doumer, enfin les moyens prévus pour dégager et mettre en valeur certains vestiges remarquables de la vieille cité annamite.

EN FLANANT DANS HANOÏ
Petites Maisons
(*L'Entente*, 24 mars 1951)

Comme je sortais de mon logis (pour aller flâner — Vous vous en doutez) —, j'ai rencontré un vieux copain. Il s'en allait voir une construction nouvelle. Cette visite fait partie de ses attributions : il est au Service de l'hygiène.

Et comme j'estime que la flânerie est une chose éminemment hygiénique, j'ai eu l'idée de lui demander s'il n'avait pas un but à proposer à mes pas, jusque là sans destination bien déterminée.

« Vas donc voir pousser les habitations à bon marché que l'on construit derrière l'Institut Pasteur, derrière l'abattoir municipal ! »

J'y suis allé. Quelque vingt minutes plus tard, j'étais — encore ! — sur un chantier...

Puisqu'il semble, décidément, que ce soit le lot des chroniqueurs errants comme moi que de chanter les chantiers, je dirai que celui-ci suit la saison : il pousse, ainsi que me l'avait annoncé l'orientateur bienveillant de ma promenade.

Déjà huit groupes de compartiments, de six éléments chacun, avec des communs parallèles, construits en briques sur soubassement en agglomérés de ciment et de calcaire, s'élèvent en contre-bas d'une digue. Certains d'entre eux n'attendent plus que leur charpente. D'autres sont en cours, à des stades divers. Et il s'en dessine d'autres encore qui n'en sont qu'au tracé. Ce lot est édifié sous la régie des Travaux municipaux.

Un autre bâtiment, dont l'érection fut soumissionnée par la firme [Stacindo](#), m'a-t-on dit, comporte, lui, dix logements. Cette bâtisse est uniquement faite de matériaux moulés, ciment et calcaire comprimés à treize tonnes et comportant des évidements intérieurs qui, tout en les allégeant, assureront aux nouvelles habitations une protection isotherme satisfaisante.

Donc, activité privée ou activité des Services publics, on s'applique à résoudre le problème de loger les gens économiquement faibles, comme on dit de nos jours. C'est fort louable et il convient de le dire...

Mais j'aime toujours épiloguer un peu sur ce que je vois dans mes flâneries et je n'ai pas manqué de le faire en me retournant. Revenu sur l'esplanade qui s'étend devant

l'Institut Pasteur, j'ai admiré de beaux arbres actuellement en floraison : une profusion de somptueux bouquets orangés y offraient un vrai régal aux yeux. Un peu plus loin, dans une propriété particulière, un cocotier a retenu mon attention par l'abondance des fruits qu'il porte. En plus, une tourterelle y roucoulait et je n'ai pu m'empêcher de songer à la bonne volonté de la nature : abondance de fleurs, de fruits, des chants très doux... Et tout cela automatiquement renouvelé à chaque saison...

Si les hommes avaient la sagesse de savoir user de tout cela, qui leur est donné, s'ils s'appliquaient à conserver au lieu de détruire, combien leur labeur serait simplifié !

Mais voilà ; ni les arbres, ni la tourterelle ne sont des êtres intelligents. L'homme, qui s'en réserve le monopole, aime à démolir. Même ses propres maisons ! Et, après, il s'aperçoit qu'il faut remolir, comme dit l'autre, et que c'est pénible et beaucoup plus long.

Et je n'ai pu que mesurer tout ce qui sépare la spontanéité gratuite du dur labeur humain, même quand il ne fait que des habitations « à bon marché. »

A. FRANCK
